

Sport sécuritaire : enjeux et pratiques critiques

Sport sécuritaire : enjeux et pratiques critiques

Julie Stevens, Rédactrice

Centre pour la capacité dans le sport, Université Brock

St. Catharines, Ontario, Canada



CENTRE FOR
SPORT CAPACITY
OPEN EDUCATION SERIES



Sport sécuritaire: enjeux et pratiques critiques de 2022 est sous une licence License Creative Commons Attribution - Pas d'utilisation commerciale - Partage dans les mêmes conditions 4.0 International, sauf indication contraire.

TABLE DES MATIÈRES

Droits d'auteur	vii
Accessibilité	viii
À propos des collaborateurs	x
Équipe de production	xv
Liste des tableaux, figures et vidéos	xviii
Remerciements	xx
Partie I. PARTIE 1: Introduction	
1. Introduction	3
Partie II. PARTIE 2 : Le point de vue d'un athlète sur le sport sécuritaire au Canada	
2. Les athlètes d'abord : La promotion du sport sécuritaire au Canada	9
Partie III. PARTIE 3: Historique, gouvernance et perspectives des droits humains sur le sport sécuritaire	
3. Le long combat pour le sport sécuritaire au Canada	45

Partie IV. PARTIE 4 : Action organisationnelle et sport sécuritaire

- | | |
|---|----|
| 4. Changement de culture au sein du système sportif canadien : Exemples pratiques d'organisations sportives qui utilisent une approche Sport pur pour atteindre un sport plus sécuritaire | 65 |
| 5. Une Étude de cas du Cadre de Sport Sécuritaire de Gymnastique Canada | 85 |

Partie V. PARTIE 5: Entraîneurs et sport sécuritaire

- | | |
|---|-----|
| 6. Le cheminement de l'Association canadienne des entraîneurs vers le sport sécuritaire | 111 |
|---|-----|

Partie VI. PARTIE 6: Sport sécuritaire et appels à l'action

- | | |
|--|-----|
| 7. Réaliser le code de conduite universel pour prévenir et traiter la maltraitance dans le sport (UCCMS) | 143 |
|--|-----|

DROITS D'AUTEUR

Licence

Sport sécuritaire: enjeux et pratiques critiques de Julie Stevens (rédactrice) est publié sous licence Attribution-NonCommercial-ShareAlike 4.0 International de Creative Commons, sauf indication contraire.



Façon d'attribuer cette œuvre :

Stevens, J. (éd.). 2022. *Sport sécuritaire: enjeux et pratiques critiques*. (B. Couillerot, M. Mailhot, P. Mbao, P. Siede, L-I. Tremblay, traducteurs). Ecampus Ontario. <https://ecampusontario.pressbooks.pub/sportsecuritaire/> Sous licence CC-BY-NC-SA 4.0.

Adopter ce livre :

Si vous adoptez ce livre comme lecture obligatoire ou complémentaire dans un cours ou un autre forum éducatif, veuillez nous en aviser en envoyant un courriel la rédactrice, Julie Stevens, PhD, à jstevens@brocku.ca

ACCESSIBILITÉ

Les outils utilisés pour créer cet ouvrage électronique sur le sport sécuritaire ont été structurés pour que notre contenu reflète le principe PECR, ce qui signifie que la ressource est perceptible, exploitable, compréhensible et robuste. Les livres Pressbooks sont conçus pour être accessibles aux utilisateurs de tous les niveaux et compatibles avec les lecteurs d'écran et autres technologies d'assistance.

Pour créer une ressource éducative ouverte et accessible, nous avons discuté avec des collègues du Centre for Pedagogical Innovation (Centre pour l'innovation pédagogique) de l'Université Brock et assisté à des ateliers, notamment « Making Accessible Content with Pressbooks » (Créer du contenu accessible à l'aide de Pressbooks), financés en partie par eCampusOntario. Voici quelques-uns des principaux éléments sur lesquels nous nous sommes concentrés dans l'ouvrage électronique édité.

Texte de remplacement

- Tous les graphiques, images et figures nécessaires pour transmettre des renseignements sont téléversés avec du texte de remplacement. Cela garantit que tous les renseignements sont conservés pour les utilisateurs de lecteurs d'écran ou d'appareils d'assistance.

Sous-titrage

- Toutes les vidéos peuvent être visionnées sur YouTube, qui dispose d'une fonction de sous-titrage.
- De plus, nous avons créé des transcriptions en français de tous les vidéos sous forme de PDF.

En-têtes

- Les en-têtes sont imbriqués dans l'ordre approprié et offrent aux personnes qui utilisent des technologies d'assistance un moyen de naviguer dans le texte du chapitre. L'utilisation de titres HTML appropriés dans l'ordre (c'est-à-dire H1, H2, H3) permet aux utilisateurs de distinguer les sujets et les sous-sujets indépendamment de la taille du titre ou de l'indentation.

Alignement du texte

- Tout le texte de l'ouvrage électronique est aligné à gauche pour augmenter l'accessibilité, car de nombreuses personnes qui vivent avec des troubles cognitifs ont du mal à lire des blocs de texte justifié ou un texte aligné à la fois sur les marges gauche et droite.

Couleur

- Les couleurs adhèrent aux normes minimales de taux de contraste des couleurs définies par les Règles pour l'accessibilité des contenus Web (WCAG) qui peuvent aller de 1:1 (il n'y a pas de différence entre les couleurs) à 21:1 (la différence la plus élevée possible). Chaque combinaison de couleurs a réussi un test de contrôle de contraste.

Icônes

- Des icônes indiquant des activités telles que « En pratique » ou « Étude de cas » sont créées pour transmettre des renseignements.

Onglets

- Les liens dans les chapitres sont programmés pour s'ouvrir dans le même onglet plutôt que dans un nouvel onglet, car les nouveaux onglets peuvent être désorientants pour les personnes qui ont des difficultés à percevoir le contenu visuel.

Communiquer avec nous

Si cette ressource nécessite des mises à jour ou des corrections, veuillez nous en aviser en envoyant un courriel à jstevens@brocku.ca

À PROPOS DES COLLABORATEURS

La rédactrice



Julie Stevens

Julie Stevens, PhD, est professeure agrégée au Département de gestion du sport et directrice du Centre for Sport Capacity (Centre pour la capacité dans le sport) à l'Université Brock. Elle est actuellement conseillère spéciale de la présidence – Jeux du Canada, où elle dirige le partenariat universitaire entre l'Université Brock et les

Jeux d'été du Canada de 2022 à Niagara. Au cours des 30 dernières années, Mme Stevens a mené des recherches diverses et transdisciplinaires et utilise divers modèles de développement organisationnel pour analyser la dynamique du changement et la conception organisationnelle dans le sport. Ses travaux universitaires mettent l'accent sur divers sujets tels que le développement institutionnel, le changement à grande échelle, l'innovation, la gouvernance, la logique et les pratiques de gestion, les modèles de développement des joueurs.euses et l'éthique. Mme Stevens est également membre de la *North American Society for Sport Management Research Fellow* (2013) et lauréate du prix de reconnaissance des superviseurs exceptionnels de programmes coopératifs 2020 de l'Université Brock.

Les collaborateurs



Isabelle Cayer

Isabelle Cayer est directrice, sécurité dans le sport, pour l'Association canadienne des entraîneurs. Elle travaille à créer un système sportif plus sécuritaire et plus inclusif pour tous. Ancienne athlète de compétition et entraîneure certifiée du PNCE, elle est actuellement responsable du développement des entraîneurs,

personne-ressource, présentatrice et administratrice pour un conseil d'administration de sport communautaire. Lorsque l'occasion se présente, elle est bénévole lors d'événements sportifs nationaux et internationaux. Elle travaille dans le milieu sportif national depuis plus de 20 ans au sein de nombreux

organismes, notamment l'ACE et Patinage Canada. Ses travaux portent principalement sur la formation et l'éducation des entraîneurs, l'élaboration de politiques ainsi que les programmes d'apprenties entraîneures et de leadership. Elle dirige également des projets sur la diversité et l'inclusion dans la formation des entraîneurs et sur la professionnalisation de l'entraînement au Canada.



Karri Dawson

Karri Dawson est directrice principale du sport de qualité pour le Centre canadien pour l'éthique dans le sport et directrice générale de la Fondation Sport pur. Elle détient un baccalauréat en commerce avec spécialisation en administration des sports de l'Université Laurentienne, et elle compte plus de 25 années d'expérience professionnelle en gestion de commandites d'entreprise, de dons philanthropiques et de programmes d'engagement communautaire en sport amateur au niveau national. Mme Dawson est à la tête d'une équipe de dirigeants d'organismes de sport qui partagent les mêmes valeurs et croient en ce que le sport sain peut faire, et elle collabore avec de nombreux partenaires et donateurs pour élaborer des projets qui contribuent à l'avancement du sport axé sur des valeurs et des principes au Canada.



Bruce Kidd

Bruce Kidd, PhD, est l'ombudsman de l'Université de Toronto. Il est professeur émérite à la Faculté de kinésiologie et d'éducation physique et le fondateur-doyen de cette faculté. Il a également été directeur de Hart House, principal de l'Université de Toronto à Scarborough et directeur des études canadiennes, tout à l'U de T. La bourse de Bruce se concentre sur l'histoire et l'économie politique du sport canadien et olympique. Il a été impliqué dans le Mouvement olympique en tant qu'athlète (1964), journaliste (1976), contributeur aux programmes d'arts et de culture (1976 et 1988) et chercheur en sciences sociales accrédité (1988 et 2000). Il a été président fondateur de l'Académie olympique du Canada (1983-1993), a siégé au conseil d'administration des candidatures olympiques de Toronto en 1996 et 2008 et est membre honoraire du Comité olympique canadien. Bruce a toujours défendu les droits de la personne et les droits des athlètes.



Gretchen Kerr

Gretchen Kerr, PhD, est professeure titulaire et doyenne de la Faculté de kinésiologie et d'éducation physique de l'Université de Toronto. Elle a consacré sa carrière universitaire à la promotion d'opportunités sportives sûres et équitables pour tous par la recherche et le transfert et l'échange de connaissances. En tant que codirectrice de E-Alliance, le Centre canadien de recherche sur l'équité entre les sexes dans le sport, Gretchen s'est engagée à établir un vaste réseau de chercheurs et de partenariats à travers le pays pour faire progresser l'équité entre les sexes dans le sport. Gretchen a été l'auteure principale de la première étude nationale sur la prévalence de la maltraitance parmi les membres actuels et anciens de l'équipe nationale, et l'experte en la matière pour l'élaboration du Code de conduite universel pour prévenir et traiter la maltraitance (UCCMS), et une contributrice à une éducation de sport sécuritaire.



Kasey Liboiron

Kasey Liboiron est gestionnaire de l'engagement de la communauté sportive au Centre canadien pour l'éthique dans le sport. Dans ce rôle, elle gère le rayonnement et l'engagement de Sport pur. Les principes de Sport pur définissent l'engagement du Canada envers le sport fondé sur les valeurs et sont mis en œuvre et appuyés par les communautés canadiennes, les organismes de sport, les écoles, les groupes et les personnes qui croient en la différence que le sport peut faire. Mme Liboiron, qui est particulièrement passionnée par l'inspiration d'un engagement envers l'activité physique et le bien-être, a travaillé auparavant comme enseignante en éducation physique et santé dans une école secondaire. Elle est titulaire d'un baccalauréat en éducation, en sciences et en éducation physique et à la santé de l'Université Queen's à Kingston, en Ontario.



Ellen MacPherson

Ellen MacPherson, PhD, a obtenu son doctorat à la Faculté de kinésiologie et d'éducation physique de l'Université de Toronto. Ses recherches portent sur le comportement social dans les contextes sportifs et en ligne ainsi que sur le bien-être et le développement des athlètes. Elle a été reconnue au niveau international par l'Association for Applied Sport Psychology (AASP) qui lui a décerné le prix de jeune chercheuse en psychologie du sport, et son travail a reçu un financement du Conseil de recherches en sciences humaines du

Canada (CRSH). Comme ancienne directrice, Sport sécuritaire à Gymnastique Canada, elle a dirigé l'élaboration et la mise en œuvre d'un cadre organisationnel pour le sport sécuritaire et des initiatives en matière de politique, d'éducation et de défense des intérêts et des droits correspondantes. Dans son rôle actuel à l'Université de Toronto, elle mène des recherches et travaille avec des organismes de sport pour mettre les connaissances en pratique avec, comme but ultime, un sport sécuritaire, adapté au développement et équitable pour tous.



Ian Moss

Ian Moss est directeur général de Gymnastique Canada, organisme au sein duquel il œuvre depuis 2017. Son engagement dans les organismes nationaux de sport va au-delà de la gymnastique, car tout au long de sa carrière, il a travaillé avec sept ONS et deux OMS, pour ainsi acquérir une connaissance complète du sport canadien et international tant au niveau technique qu'au niveau de la gestion. Dirigeant chevronné d'associations sportives avec plus de vingt ans d'expérience au niveau national et international, M. Moss a développé une vision et une capacité opérationnelle solides qui lui permettent de traduire une « image globale » en principes opérationnels et partenariats clairs.



Peter Niedre

Peter Niedre est directeur des partenariats en éducation pour l'Association canadienne des entraîneurs (ACE) et supervise le Programme national de certification des entraîneurs (PNCE). Dans le cadre de son poste, il travaille au développement et à la prestation du PNCE en collaboration avec 65 organismes nationaux de sport, 13 représentants provinciaux ou territoriaux de la formation des entraîneurs ainsi que d'autres partenaires du système sportifs Canada. Avant de se joindre à l'équipe de l'ACE, il a travaillé pour Canoe Kayak Canada à titre d'entraîneur de l'équipe nationale junior et de directeur du développement des entraîneurs et des athlètes. Avant de travailler pour Canoe Kayak Canada, il a occupé pendant 10 ans un poste de professeur d'éducation physique et de plein air au secondaire en plus d'être chargé de cours à temps partiel à l'École des sciences de l'activité physique de l'Université d'Ottawa. Peter est également formateur de responsables du développement des entraîneurs de sprint en canoë-kayak et dans la prestation de la formation multisports pour l'Association des entraîneurs de l'Ontario, en plus d'agir à titre de bénévole comme entraîneur de ski de fond et de biathlon au niveau communautaire.



Georgina Truman

Georgina Truman, MHK, est gestionnaire, Relations avec les athlètes et opérations, à AthlètesCAN. Dans son rôle, elle est responsable de l'administration, des programmes et services, des communications, des relations avec les athlètes et des événements. Ses expériences comme athlète multisport dans sa jeunesse se sont traduites par une passion pour l'industrie du sport et un lien étroit avec le sport centré sur l'athlète. Avant de se joindre à AthlètesCAN, elle a acquis de l'expérience en communications, en marketing et en relations avec la clientèle dans différents secteurs, y compris les loisirs, le milieu universitaire et les organismes sans but lucratif dédiés au sport. Elle détient une maîtrise en sciences de l'activité physique avec une spécialisation en gestion du sport et un baccalauréat en sciences de l'activité physique de l'Université d'Ottawa.



Erin Willson

Erin Willson, MSc, est actuellement candidate au doctorat à la Faculté de kinésiologie et d'éducation physique de l'Université de Toronto. Ses domaines d'intérêt en recherche comprennent la maltraitance dans le sport, l'autonomisation des athlètes et la défense des intérêts et des droits. En tant qu'ancienne athlète olympique, elle apporte une perspective unique à ses efforts de recherche.

ÉQUIPE DE PRODUCTION



Rédactrice :

Julie Stevens PhD



Chargée de projet :

Jessica Linzel, MA



Développeuse sénior de conception
pédagogique :

Alison Innes, MA



Développeuse junior de conception
pédagogique :

Monica Louie, MEd



Adjointe de recherche :

Catherine Beech, BSM



Administration du projet :

Cole McClean, MA

Étudiant.e.s réviseur.e.s

Quatre étudiants de l'Université Brock ont examiné des exemples de chapitres de ce livre édité en novembre 2021. Nous sommes reconnaissants pour la perspicacité et les commentaires de :

- Zjaya Doman
- Patrick Haynes
- Ryan Lennon
- Matthew Rose

Équipe de soutien

Centre for Pedagogical Innovation (Centre pour l'innovation pédagogique) de l'Université Brock fourni une assistance dans le domaine de la rédaction de demandes de subvention, de l'accessibilité, de l'apprentissage assisté par la technologie et du soutien général de nos méthodes de conception pédagogique. Nous sommes reconnaissants pour les services de :

- Directrice : Madelyn Law, PhD
- Directrice adjointe : Giulia Forsythe, MEd
- Directeur adjoint – Apprentissage par la technologie : Matt Clare, MEd
- Directrice adjointe: Lianne Fisher, MA

LISTE DES TABLEAUX, FIGURES ET VIDÉOS

Tableaux

Tableau 2.1 : Types et exemples de mauvais traitements

Tableau 5.1 : Objectifs clés de GymCan pour les initiatives de promotion du sport sécuritaire

Tableau 7.1 : Résumé de l'étude canadienne sur la prévalence des expériences de maltraitance des membres de l'équipe nationale

Figures

Figure 2.1 : Différences entre les relations et les termes, y compris intimidation, abus et harcèlement.

Figure 2.2 : Caractéristiques d'un système centré sur l'athlète

Figure 4.1 : Infographies des type de membres de Sport pur

Figure 5.1 : Disciplines de la gymnastique

Figure 5.2 : Vision, mission et valeurs de Gymnastique Canada

Figure 5.3 : Exemples de compétences et de responsabilités du poste connexe au sport sécuritaire de Gymnastique Canada

Figure 5.4 : Six étapes clés de GymCan pour le développement du cadre du sport sécuritaire 2018

Figure 5.5 : Phases de la révision de la politique sur le sport sécuritaire

Figure 6.1 : Valeurs de l'Association canadienne des entraîneurs

Figure 6.2 : Recherche en coaching sportif

Figure 6.3 : Cheminements pour obtenir le titre d'entraîneur professionnel agréé (EPA)

Figure 6.4 : Un modèle socioécologique pour guider le sport sécuritaire

Figure 6.5 : Individualité et expériences des participants

Figure 6.6 : Le mouvement Entraînement responsable de l'ACE

Figure 6.7 : La Règle de deux

Figure 6.8 : Le cheminement de l'ACE vers un sport sécuritaire de 2015 à 2021

Figure 7.1 : Raisons de ne pas signaler

Figure 7.2 : Étapes pour réaliser l'UCCMS

Vidéos

Vidéo 1.1 : Julie Stevens: Quel genre de sport voulez-vous voir au Canada ?

Vidéo 2.1 : Erin Willson : L'image corporelle et le dénigrement des athlètes

Vidéo 2.2 : Allison Forsyth : Qu'est-ce que la complicité ?

Vidéo 2.3 : Danielle Lappage : Participation au Sommet sur le sport sûr d'AthlètesCAN

Vidéo 2.4 : Camille Bérubé : Le point de vue des athlètes sur sport sécuritaire

Vidéo 2.5 : Neville Wright : Le point de vue d'athlète sur discrimination raciale dans le sport

Vidéo 2.6 : Erin Willson : Le sport sécuritaire, c'est quoi ?

Vidéo 3.1 : Bruce Kidd : Le sport et la lutte pour l'inclusion

Vidéo 3.2 : Bruce Kidd : La lutte pour l'équité entre les sexes dans le sport canadien

Vidéo 3.3 : Bruce Kidd : La longue lutte pour un sport sécuritaire

Vidéo 4.1 : Une recette du sport sain

Vidéo 4.2 : Le pouvoir du Sport pur

Vidéo 4.3 : Sport pur : ça se vit ici! Manitoba

Vidéo 4.4 : Le retour à la maison

Vidéo 6.1 : Promo de la formation sur la sécurité dans le sport, ACE

Vidéo 6.2 : Isabelle Cayer: La culture du sport est en pleine refonte

Vidéo 6.3 : Isabelle Cayer: Série Intervenir au-delà du sport

Vidéo 7.1 : Gretchen Kerr: Pourquoi faire du sport en toute sécurité maintenant?

Vidéo 7.2 : Gretchen Kerr: La peur des répercussions des athlètes

Vidéo 7.3 : Gretchen Kerr: Étudier la volonté des athlètes de signaler les incidents

Vidéo 7.4 : Gretchen Kerr: Le devoir de signaler les problèmes dans le sport

REMERCIEMENTS



Nous sommes reconnaissants du généreux financement accordé par le gouvernement de l'Ontario et eCampusOntario pour la réalisation de cette ressource pédagogique ouverte. <https://vls.ecampusontario.ca>

PARTIE I

PARTIE 1: INTRODUCTION



Les Victorias, équipe féminine de hockey. Photo par des Archives provinciales de l'Alberta sur Flickr.

En créant cette ressource pédagogique ouverte, il était très important pour nous d'offrir une version française pour certains chapitres du manuel *Sport sécuritaire: enjeux et pratiques critiques*. Mme Stevens cadre brièvement l'ouvrage électronique sur le sport sécuritaire dans les contextes scolaires et professionnels actuels et souligne l'importance de comprendre les contributions sélectionnées si nous voulons que le système sportif canadien réalise des progrès en matière de sport sécuritaire.

1.

INTRODUCTION

Julie Stevens

Bienvenue sur *Sport sécuritaire : enjeux et pratiques* !

C'est pour moi un plaisir de vous offrir la version française de ces chapitres dans le cadre de notre ressource pédagogique ouverte.

La création de cet ouvrage électronique a été motivée par les initiatives actuelles qui satisfont à une nécessité impérieuse d'assurer des expériences sécuritaires pour tous les athlètes dans tous les contextes sportifs au Canada.

Les organisateurs du forum sur le sport sécuritaire de 2021 présenté par le Center for Sport Capacity (Centre pour la capacité dans le sport) de l'Université Brock ont pris au sérieux cette approche axée sur les athlètes. Au cours de nos activités de planification et de préparation, nous étions unis autour de deux priorités clés : que les athlètes soient au premier plan de la discussion et que la discussion ne se termine pas. La principale priorité se manifeste dans le nom du forum – *Les athlètes d'abord : la promotion du sport sécuritaire au Canada*, un panel d'athlètes pour lancer le programme et le positionnement des athlètes comme phare central pour une discussion partagée entre les participant.e.s au forum. Les séances se sont concentrées sur le harcèlement et les abus subis par les athlètes et le manque d'action administrative dans les affaires récentes qui ont été mises en évidence dans les médias et auprès des tribunaux. Mais surtout, le forum a reconnu que les conséquences négatives à long terme d'un échec à assurer un sport sécuritaire pour les athlètes à tous les niveaux du système sportif canadien constituent un problème important qui nécessite discussion, discours et action.



Photo by Major Tom Agency on Unsplash.

Pour réagir à cet appel à un élan continu, j'ai édité une compilation de 18 chapitres avec la participation de 21 collaborateurs, dont le résultat est l'ouvrage électronique sur le sport sécuritaire. Sept de ces chapitres sont proposés dans cette version française, car ils fournissent un regard critique sur les défis de la maltraitance auxquels sont confrontés les athlètes ainsi que des ressources opportunes et pratiques de professionnels qui œuvrent en vue d'offrir un sport sécuritaire à tous les athlètes.



Photo by USAG- Humphreys on Flickr

Nous commençons par la voix de l'athlète dans la partie 2. Erin Willson et Georgina Truman (AthlètesCAN) présentent un aperçu puissant de l'expérience de l'athlète par rapport au sport sécuritaire. La recherche qu'elles abordent démontre l'importance de recueillir la voix des athlètes, y compris celle au niveau inférieur du système sportif, pour élargir notre conscience individuelle et renforcer notre conscience collective sur le sport sécuritaire. Il est essentiel de communiquer et de mettre en œuvre des politiques de sport sécuritaire en tenant compte du niveau de l'athlète.

Dans la partie 3, Bruce Kidd examine la lutte historique pour un sport sécuritaire au sein d'un système plein de terrains contestés.

Dans la partie 4, le chapitre de Kasey Liboiron et de Karri Dawson (Sport pur) soutient qu'un changement fondamental de culture est nécessaire dans l'ensemble du système sportif canadien afin d'assurer une expérience de sport sécuritaire pour toutes et tous. Elles défendent l'approche du sport fondée sur les valeurs de Sport pur en tant que fondement essentiel de l'intégration intentionnelle d'une politique de sport sécuritaire efficace par les intervenants dans l'ensemble du système sportif.



Photo by Rowan Simpson on Unsplash.

Le chapitre rédigé par Ellen MacPherson et Ian Moss (Gymnastique Canada) offre un compte rendu d'initiatives réalisées par Gymnastique Canada afin de développer, de soutenir et de promouvoir le sport sécuritaire dans l'ensemble de l'organisme. Ils décrivent les mesures qu'un organisme de sport peut prendre pour remettre en question la structure, établir une fonction sport sécuritaire et créer un cadre de sport sécuritaire pour guider l'élaboration de programmes futurs.

La partie 5 met l'accent sur les entraîneurs, où deux chapitres traitent du rôle que joue un entraîneur dans une expérience sécuritaire pour les athlètes. Isabelle Cayer et Peter Niedre (Association canadienne

des entraîneurs) expliquent les changements de culture qui ont eu un impact sur le mouvement du sport sécuritaire et diverses actions pour offrir et promouvoir la formation des entraîneurs à travers le pays.

La partie 6 conclut le livre en envisageant ce qui doit se passer pour que l'UCCMS soit réalisé. Dans un chapitre, Gretchen Kerr explique pourquoi l'UCCMSne représente qu'une première étape dans le parcours sportif sécuritaire et suggère que les prochaines étapes doivent inclure la nécessité de mécanismes de plainte et d'arbitrage indépendants, et étendre la notion de sport sécuritaire au-delà de la prévention des méfaits pour inclure l'optimisation de l'expérience sportive.

Video 1.1 Julie Stevens: Quel genre de sport voulez-vous voir au Canada ?

Vidéo fournie par le Brock University Centre for Sport Capacity. Utilisé avec autorisation.



One or more interactive elements has been excluded from this version of the text. You can view them online here: <https://ecampusontario.pressbooks.pub/sportsecuritaire/?p=270#oembed-1>

En conclusion, je souhaite commencer notre dernière journée ensemble en posant une question que le Dr Bruce Kidd nous a posée à chacune et chacun, hier : « Quel genre de sport voulez-vous voir au Canada ? » Et sa réponse ? « Lutte farouchement pour l'obtenir. »

Je suis ravie de vous faire part de ces comptes rendus de « première ligne » du système sportif et de travailler avec vous pour créer collectivement des moyens de maintenir l'objectif de « l'athlète d'abord » du forum à l'avant-plan de nos efforts continus en matière de sport sécuritaire.



42 Courses. (October 16). *Jeff Bezos' one empty chair rule*. Retrieved January 27, 2022, from <https://blog.42courses.com/home/2018/10/16/jeff-bezos-one-empty-chair-rule>.

Anders, G. (2012, April 4). Inside Amazon's idea machine: How Bezos decodes customers. *Forbes*. Retrieved January 27, 2022, from <https://www.forbes.com/sites/georgeanders/2012/04/04/inside-amazon/?sh=ec2d00461998>

Ciomaga, B., Thibault, L., & Kihl, L. (2017). Athlete involvement in the governance of sport organizations. In M. Dodds, K. Heisey, & A. Ahonen (Eds.), *Routledge Handbook of International Sport Business*. London: Routledge.

Dolsten, J., Barker-Ruchti, N., & Lindgren, E. C. (2019). Sustainable elite sport: Swedish athletes' voices of sustainability in athletics. *Qualitative Research in Sport, Exercise and Health*, 13(5), 727-742. DOI: 10.1080/2159676X.2020.1778062.

Grigaliūnaitė, I. & Eimontas, E. (2018). Athletes' involvement in decision making for good governance. *Baltic Journal of Sport and Health Sciences*, 3(110), 18-24. <https://etalpykla.lituanistikadb.lt/object/LT-LDB-0001:J.04~2018~1579623660997/J.04~2018~1579623660997.pdf>

Jackson, G. & Ritchie, I. (2007). Leave it to the experts: The politics of 'athlete-centeredness' in the Canadian sport system. *International Journal of Sport Management and Marketing*, 2(4), 396-411.

Kihl, L., Kikulis, L., & Thibault, L. (2008). A deliberative democratic approach to athlete-centred sport: The dynamics of administrative and communicative power. *European Sport Management Quarterly*, 7(1), 1-30.

Koetsier, J. (2018, April 5). Why every Amazon meeting has at least 1 empty chair. *Inc*. Retrieved January 27, 2022, from <https://www.inc.com/john-koetsier/why-every-amazon-meeting-has-at-least-one-empty-chair.html>

MacIntosh, E., & Weckend-Dill, A. (2015). The athlete's perspective. In M. Parent & J. L. Chappelet (Eds.), *Routledge Handbook of Sports Events Management*. London: Routledge.

Thibault, L. & Babiak, K. (2005). Organizational changes in Canada's sport system: Toward an athlete-centred approach. *European Sport Management Quarterly*, 5(2), 105-132.

PARTIE II

PARTIE 2 : LE POINT DE VUE D'UN ATHLÈTE SUR LE SPORT SÉCURITAIRE AU CANADA



Photo par Play the Game sur Flickr.

Comprendre le sport sécuritaire du point de vue de l'athlète est essentiel tandis que nous continuons à travailler sur ces enjeux au Canada. Dans la partie 2, des experts d'AthlètesCAN, l'association indépendante des athlètes des équipes nationales canadiennes, mettent en lumière les différentes formes de maltraitance que subissent les athlètes. Erin Willson et Georgina Truman déterminent les nombreuses façons dont les athlètes ont influencé le système de sport sécuritaire canadien, plus particulièrement au cours des dernières années. Elles expliquent également l'approche centrée sur l'athlète pour un sport sécuritaire et son importance pour réduire les mauvais traitements dans le sport.

2.

LES ATHLÈTES D'ABORD : LA PROMOTION DU SPORT SÉCURITAIRE AU CANADA

Erin Willson

Georgina Truman

Thèmes

- Les mauvais traitements dans le sport
- Une approche centrée sur l'athlète
- La mise en œuvre de changements

Objectifs d'apprentissage

Lorsque vous aurez terminé ce chapitre, vous serez en mesure de :

- OA1** Identifier quatre types de maltraitance;
- OA2** Établir des liens entre la défense des intérêts des athlètes et les changements dans le sport;
- OA3** Identifier 3 changements clés;
- OA4** Expliquer comment la voix des athlètes a entraîné des changements clés; et
- OA5** Identifier des éléments clés d'une approche centrée sur l'athlète. Formuler des suggestions pour mettre en œuvre un système sportif centré sur l'athlète.

Aperçu

La maltraitance est devenue une préoccupation de plus en plus documentée dans le sport. Par exemple, dans le cadre d'une étude menée en 2019 auprès des athlètes de l'équipe nationale canadienne, 75 % des répondants ont indiqué avoir été victimes d'au moins un comportement néfaste au cours de leur carrière, dont les plus

fréquents relèvent de la violence psychologique et de la négligence, suivie de la violence sexuelle et physique.¹ Au Canada, la voix des athlètes a été un élément essentiel de l'avancement du mouvement pour un sport sécuritaire, qui a gagné en popularité en 2018.

Tout d'abord, athlètes de l'équipe nationale ont répondu à un sondage sur les mauvais traitements qu'ils ont vécus.² Ce sondage a été suivi d'un rassemblement d'athlètes tenu dans le cadre du Sommet d'AthlètesCAN sur le sport sûr en 2019. Lors de ce rassemblement, les résultats du sondage ont été examinés et des énoncés de consensus sur les principales constatations et les prochaines étapes ont été élaborés (p. ex., la nécessité d'un organisme indépendant pour la divulgation et la production de rapports).³ Ces énoncés ont été présentés au Sommet national sur le sport sécuritaire auquel ont pris part des athlètes, des organismes nationaux de sport et des organismes multisports et qui a culminé par la formation d'un conseil consultatif sur le sport sécuritaire et un plan d'action.

Depuis lors, un Code de conduite universel pour prévenir et contrer la maltraitance a été établi et mis en œuvre, et un mécanisme national indépendant est en cours d'élaboration par le Centre de règlement des différends sportifs du Canada (CRDSC). Ce chapitre présente un aperçu des actions posées par des athlètes leaders en matière de sport sécuritaire, y compris les principales leçons tirées de cette expérience et les raisons pour lesquelles nous croyons que la voix des athlètes est un élément essentiel du changement dans le sport.

Ce chapitre comprend du contenu multimédia (vidéo et audio) dans lequel des athlètes canadiens partagent leurs expériences de maltraitance et leurs préoccupations par rapport à la divulgation et au signalement, utilisant ainsi leur voix pour créer le changement. De plus, il fournit le point de vue des athlètes sur l'importance de poursuivre le mouvement pour un environnement sportif plus sécuritaire, ainsi que des exemples pratiques du sport sécuritaire aux yeux des athlètes.

Dates importantes



An interactive H5P element has been excluded from this version of the text. You can view it online here:

<https://ecampusontario.pressbooks.pub/sportsecuritaire/?p=63#h5p-2>

Les différentes formes de maltraitance dans le sport sont de plus en plus documentées dans le monde entier, y

1. Willson et coll., 2021.

2. Kerr et coll., 2019.

3. AthlètesCAN, 2019.

compris la violence physique, sexuelle et psychologique. Au cours de la dernière décennie, plusieurs cas très médiatisés ont été recensés, y compris celui de la fédération de gymnastique des États-Unis en 2016 et du médecin de l'équipe, Larry Nassar, qui a été condamné à une peine d'emprisonnement de 175 ans après que deux cents athlètes eurent révélé les abus sexuels qu'il leur a fait subir.⁴ L'enquête a également mis en lumière la culture de violence psychologique et de négligence qui sévit dans le sport de la gymnastique artistique. Des athlètes du monde entier ont révélé avoir subi de l'humiliation corporelle. Certains ont été soumis à des régimes très stricts où même l'eau devait être consommée en quantité limitée, et d'autres ont été forcés de s'entraîner alors qu'ils se remettaient d'une blessure ou d'une commotion cérébrale. Les athlètes ont également indiqué avoir fréquemment fait l'objet d'humiliations et de réprimandes publiques.⁵ L'affaire de l'USA Gymnastics n'était pas un incident isolé, car de nombreux sports sont confrontés à des cas semblables et à des allégations publiques, y compris la natation, le ski alpin, le rugby et la natation artistique.⁶ Par exemple, la British Athletes Commission a demandé une enquête complète sur British Gymnastics après que plusieurs allégations troublantes d'intimidation et de mauvais traitements eurent fait surface en 2020.⁷

Des études menées dans plusieurs pays ont également permis d'évaluer la prévalence des mauvais traitements au Canada, en Belgique, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni. Ces études ont révélé des taux élevés de maltraitance des athlètes, plus particulièrement dans certaines formes de maltraitance comme la violence psychologique, la négligence, la violence physique et la violence sexuelle dans l'ensemble du sport.⁸ Par exemple, dans une étude menée auprès des athlètes de l'équipe nationale canadienne, soixante-quinze pour cent des athlètes de soixante-quatre sports ont révélé avoir vécu au moins une expérience de maltraitance dans leur carrière sportive.⁹

En réponse à la sensibilisation croissante à la maltraitance, plusieurs initiatives de prévention et d'intervention ont été mises en place. Parmi les exemples canadiens, mentionnons les programmes de formation « Respect et sport pour leaders d'activité » du Respect Group, la formation sur la sécurité dans le sport de l'Association canadienne des entraîneurs, ainsi que les exigences et les normes pour les organismes de sport financés par le gouvernement fédéral, y compris les agents de signalement externes.

Plus récemment, un Code de conduite universel pour prévenir et contrer la maltraitance dans le sport (CCUMS) a été créé et traite de toutes les formes de préjudices inacceptables dans le sport. De plus, un mécanisme national indépendant (MIN) a été mis au point pour prévenir et contrer les mauvais traitements et mettre à la disposition des athlètes un organisme indépendant pour signaler les cas de maltraitance. Ces dernières initiatives ont été fortement influencées par des athlètes qui ont dévoilé les mauvais traitements

4. Levinson, 2018.

5. Gymnast Alliance, s. d.; Levinson, 2018.

6. Davidson, 2021; Ehekircher, 2020; Longman et Brassil, 2021; Muchnick, 2021.

7. UK Sport, 2020.

8. Alexander et coll., 2011; Kerr et coll., 2019; Parent et Vaillancourt-Morel, 2020; Vertommen et coll., 2016.

9. Kerr et coll., 2019.

qu'ils ont subis, prouvant ainsi l'importance de la voix des athlètes dans le mouvement pour un environnement sportif plus sécuritaire. Dans ce chapitre, vous devrez :

1. Être en mesure d'expliquer la question de la maltraitance dans le sport dans le contexte canadien;
2. Déterminer de quelle façon les athlètes ont influencé le système sportif canadien;
3. Déterminer les étapes à suivre pour adopter une approche centrée sur l'athlète;
4. Expliquer l'importance d'une approche centrée sur l'athlète pour contrer la maltraitance dans le sport.

Le contenu ci-dessous traite des subtilités de la violence sexuelle. Nous reconnaissons qu'il s'agit d'un sujet sensible qui peut déclencher un sentiment de malaise chez certaines personnes. Si le contenu présenté dans cette section vous rend mal à l'aise, vous pouvez la sauter.

Aperçu de la maltraitance

La pratique du sport offre de nombreux avantages qui conduisent au bien-être physique, social et mental.¹⁰ Cependant, il est important de reconnaître qu'il existe des athlètes dont les expériences sportives ont été néfastes en raison de diverses formes de maltraitance.¹¹ On entend par maltraitance : « toutes les formes de mauvais traitements physiques ou affectifs, de sévices sexuels, de négligence ou de traitement négligent, ou d'exploitation commerciale ou autre, entraînant un préjudice réel ou potentiel pour la santé de la personne, sa survie, son développement ou sa dignité, dans le contexte d'une relation de responsabilité, de confiance ou de pouvoir ».¹²

10. Hansen et coll., 2003, Neely et Holt, 2014.

11. Willson et coll., sous presse ; Vertommen et coll., 2016.

12. Organisation mondiale de la santé, 2010.

Tableau 2.1 : Types de maltraitance et exemples¹³

Type d'abus :	Exemple :
Sérvices sexuels	Infractions avec ou sans attouchements (p. ex., contact, exposition)
Sérvices physiques	Coups de poing, coups de pied, morsures
Violence psychologique	Cris, dénigrement, commentaires dévalorisants, humiliation
Négligence	Refuser du temps de rétablissement après une blessure ou une maladie, surveillance inadéquate, manque d'attention aux besoins fondamentaux
Intimidation	Exclusion d'un coéquipier, vol, taquinerie
Bizutage	Activités particulières d'initiation – consommer de l'alcool à l'excès, utiliser une personne comme domestique personnel, s'adonner à des activités criminelles

Utilisation du pouvoir

Le pouvoir est une composante fondamentale de la maltraitance, car la violence est souvent utilisée pour affirmer



13. Adapted from Stirling, 2008

« McGill basketball teams in spotlight for brutal hazing allegation » (Les équipes de basketball de McGill sous les projecteurs après une allégation de bizutage brutal), Jason Magder, Montreal Gazette, 14 mars 2017



Photo par Michelle Myers sur Unsplash.

L'Université McGill de Montréal n'est pas étrangère aux incidents de bizutage traumatisants. En 2005 et en 2015, des allégations distinctes ont fait surface concernant des abus sexuels envers des étudiants athlètes. Dans les deux cas, l'université a enquêté sur la question. Une interdiction du bizutage a été promulguée après 2005, mais selon les étudiants, le bizutage est resté une tradition annuelle; c'est ce qui explique que de nombreuses personnes craignaient de le dénoncer.

ou maintenir la domination sur une autre personne.¹⁴ Comme exemple d'utilisation du pouvoir pour établir une domination, on peut citer des athlètes chevronnés qui se servent de leur statut comme un moyen de forcer les nouveaux athlètes à participer à des activités de bizutage nuisibles.¹⁵

Le bizutage a souvent été cité comme moyen pour les athlètes d'apprendre à « connaître leur place » dans une équipe, ce qui renforce la hiérarchie des joueurs, les athlètes chevronnés conservant leur position de pouvoir sur les athlètes juniors ou les nouveaux athlètes.¹⁶ Ainsi, le bizutage est un exemple de maltraitance qui peut se produire entre pairs. Bien que le bizutage puisse se produire entre pairs lorsqu'il se produit un différentiel de pouvoir en raison de l'âge, du rang, de l'ancienneté ou du niveau de compétence, il est important de noter que les athlètes se voient en général attribuer un pouvoir équivalent dans le système sportif, ce qui rend le bizutage entre pairs moins susceptible d'être abordé au niveau institutionnel.¹⁷

Il existe plusieurs relations dans le sport qui sont prédisposées aux déséquilibres de pouvoir, ce qui peut souvent laisser les athlètes vulnérables. On peut penser par exemple aux relations entraîneur-athlète, capitaine d'équipe-athlète, formateur-athlète et administrateur sportif-athlète (p. ex., directeur général d'un ONS, direction de la haute performance). Dans chacune de ces relations, les athlètes sont considérés comme étant dans une position de pouvoir inférieure puisque les autres rôles sont des positions d'autorité. De plus, la vulnérabilité est accrue en raison de la culture de contrôle et d'obéissance inculquée dans le sport.

On apprend aux athlètes à respecter ces positions d'autorité, ce qui peut les amener à se conformer sans discussion aux exigences d'une personne qui occupe une position plus élevée (p. ex., l'entraîneur).¹⁸ De plus, les personnes en position de pouvoir s'attendent souvent à ce que les gens en position inférieure se conforment à leurs exigences. Ce déséquilibre du pouvoir et cette conformité incontestée peuvent réduire considérablement le pouvoir d'un athlète, puisqu'il est conditionné à ne pas s'écarter de ce à quoi l'on s'attend de lui.

Par conséquent, la position d'AthlètesCAN est **de donner du pouvoir aux athlètes en les incluant dans les conversations importantes sur leur entraînement afin de réduire les déséquilibres de pouvoir inhérents au sport**. Nous espérons que les mesures prises pour favoriser l'autonomisation des athlètes remettront en question les méthodes traditionnelles d'entraînement et réduiront la vulnérabilité des athlètes.

Dans cette situation, quels types de relations de pouvoir ont pu rendre les athlètes vulnérables au bizutage ?

14. Hu et Liu, 2017; Pense et Paymer, 1986; Russo et Pirlott, 2006.

15. Allan et coll., 2019; Waldron et coll., 2011.

16. Waldron et coll., 2011.

17. Kerr et coll., 2016.

18. Brackenridge, 1994; Burke, 2001.

Pour en savoir plus sur l'histoire de l'implication des athlètes dans le système sportif de haute performance, consultez ces ressources. Dans sa thèse et son article de recherche avec le Dr Ian Ritchie, Greg Jackson a examiné l'implication des athlètes dans le processus d'élaboration de la politique antidopage du Canada.



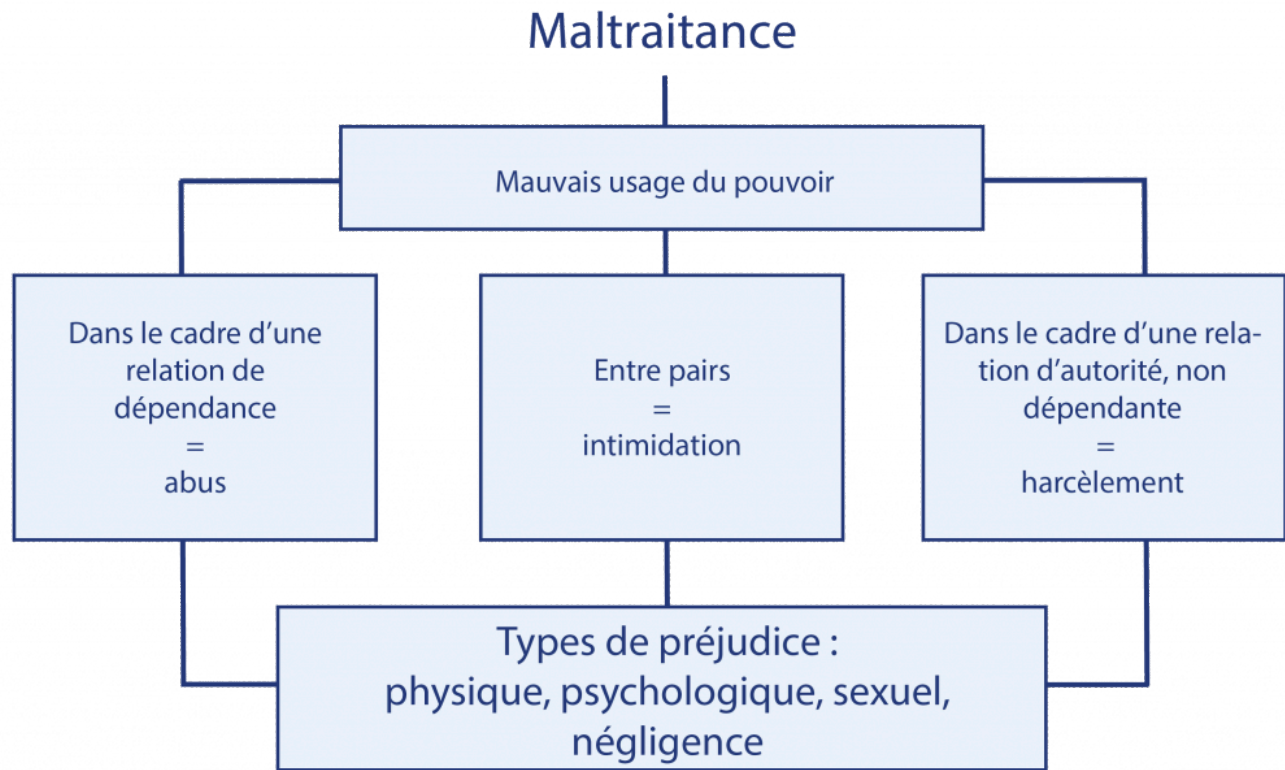
Photo par Marco Verch sur Flickr.

Différenciation entre les relations et les formes de maltraitance

Plusieurs termes sont fréquemment interchangeables lorsqu'il est question de maltraitance dans le sport. Et donc, la présente section donne un aperçu des différents termes utilisés. La figure 2.1 décrit ces termes de manière plus concise et est divisée en fonction des positions de pouvoir. La figure indique que le mauvais usage du pouvoir est le mécanisme sous-jacent du préjudice. L'abus est un préjudice qui se produit entre deux acteurs, une personne ayant une influence significative sur le sentiment de sécurité, la confiance ou la satisfaction des besoins d'une autre personne.¹⁹ C'est ce qu'on appelle souvent « relation critique » et, dans le sport, il peut s'agir de relations entre les athlètes et les figures d'autorité avec qui ils interagissent couramment (p. ex., les entraîneurs, les parents, etc.). La maltraitance entre pairs s'appelle intimidation, car les athlètes appartiennent généralement au même rang social prescrit et, dans la plupart des cas, il n'y a pas de différentiel de pouvoir comme dans une relation critique. Le harcèlement est une maltraitance qui se produit en dehors d'une relation critique. Il existe généralement un déséquilibre de pouvoir entre les deux acteurs, mais l'auteur n'a pas d'influence directe sur le sentiment de sécurité ou de confiance de l'autre. On peut donner comme exemple un administrateur sportif qui n'interagit qu'occasionnellement avec les athlètes. Au bas du diagramme figurent les types de préjudices qui peuvent se produire et qui seront abordés dans la section suivante.

19. Crooks et Wolfe, 2007.

Figure 2.1 Différenciation entre les relations et les termes intimidation, abus et harcèlement



[Description de l'image]

Quatre types de maltraitance

1. Préjudice psychologique

Le préjudice psychologique dans le sport se définit comme « un ensemble de comportements délibérés sans contact qui ont le potentiel d'être nuisibles » [traduction].²⁰ La violence psychologique est le type de préjudice le plus fréquemment subi par les athlètes.²¹ La violence psychologique comprend de nombreux comportements préjudiciables, comme crier après une personne ou l'humilier en public. Compte tenu de la nature du sport, ces types de comportements nuisibles se produisent couramment, ce qui entraîne la normalisation des comportements abusifs et des taux plus élevés de dommages psychologiques. En d'autres

20. Stirling et Kerr, 2008, p. 178.

21. Alexander et coll., 2011; Vertommen et coll., 2016; Willson et coll., sous presse.

termes, ces comportements sont si fréquents dans les environnements d'entraînement publics qu'on en est venu à les accepter comme « étant normaux » [traduction].²²

Stirling et Kerr (2008) ont proposé des exemples de préjudices psychologiques, notamment :

- Comportements physiques :
 - Lancer d'objets aux athlètes ou autour d'eux (p. ex., des planches de flottaison)
 - Démonstrations physiques de la colère
 - Intimidation physique
- Comportements verbaux :
 - Commentaires dégradants, humiliants, dévalorisants
 - Proférer des insultes
 - Lancer des jurons
 - Injurier, critiquer une personne
 - Menacer
 - Dénigrer l'apparence et faire des commentaires négatifs sur le corps
- Refus d'attention :
 - Ignorer les athlètes en raison de leurs mauvaises performances
 - Expulser les athlètes de l'entraînement

Les comportements les plus courants signalés par les athlètes canadiens en 2019 ont été les suivants : se faire crier après, faire l'objet de commérages ou de mensonges, et être rabaissé, embarrassé ou humilié.²³

Vidéo 2.1 Erin Willson : L'image corporelle et le dénigrement des athlètes

Vidéo fournie par le Brock University Centre for Sport Capacity. Utilisé avec autorisation. [Transcription]



One or more interactive elements has been excluded from this version of the text. You can view them online here: <https://ecampusontario.pressbooks.pub/sportsecuritaire/?p=63#oembed-1>

22. Stirling et Kerr, 2008.

23. Kerr et coll., 2019.

Pour accéder aux sous-titres vidéo en français, cliquez sur l'icône Paramètres, sélectionnez « Sous-titres » et choisissez l'option Français (Canada) ou Traduction automatique.

2. Préjudice physique

Par préjudice physique, on entend l'infliction d'une douleur ou d'une blessure physique, et ce, par un comportement avec ou sans contact.²⁴ Au nombre des comportements avec contact, on trouve les coups, les gifles et les coups de poing, tandis que du côté des comportements sans contact, on trouve le fait d'être forcé à tenir une position inconfortable pendant une période prolongée.

Parmi les préjudices physiques dans le sport, citons²⁵ :

- L'exercice en guise de punition
- Les étirements jusqu'à ce qu'il y ait blessure
- Frapper un athlète avec de l'équipement sportif
- Retourner prématurément au jeu après une blessure
- Répétition excessive d'une compétence au point de se blesser

L'exercice en guise de punition (p. ex., faire des tours de piste en cas de retard; faire des sprints en raison d'une mauvaise performance) a été la forme de préjudice physique la plus fréquemment signalée par les athlètes canadiens en 2019.²⁶

3. Préjudice sexuel

On entend par préjudice sexuel « toute interaction sexuelle avec une ou plusieurs personnes de tout âge, perpétrée contre la volonté de la victime, sans son consentement, ou de manière agressive, exploitante, coercitive, manipulatrice ou menaçante » [traduction].²⁷

Les préjudices sexuels dans le sport peuvent être avec ou sans contact, et comprendre, mais sans s'y limiter :

24. Durrant, 2006; Perry et coll., 2002.

25. Stirling, 2009

26. Kerr et coll., 2019.

27. Ryan et Lane, 1997.

- les attouchements
- les rapports sexuels
- les récompenses pour une faveur sexuelle
- une exposition indécente
- des commentaires ou blagues à caractère sexuel
- des remarques sexuelles intimidantes
- le sextage
- les regards sexuels indiscrets

Les formes les plus fréquentes de préjudice sexuel signalées chez les athlètes canadiens ont été les blagues et remarques sexistes ainsi que les regards sexuels indiscrets, les communications sexuellement explicites et les attouchements sexuellement inappropriés.²⁸

4. Négligence

La négligence se caractérise par des actes d'omission ou d'inaction (Brittain, 2006). Il peut s'agir, par exemple, d'ignorer intentionnellement quelqu'un ou ses besoins, d'exclure délibérément quelqu'un ou de ne pas agir délibérément.

- Dans le sport, la négligence peut se manifester, entre autres, de la manière suivante²⁹ :
- Ne pas fournir une hydratation, une nutrition, une attention médicale ou un sommeil adéquats
- Ignorer une blessure ou les signalements de douleur de l'athlète
- Être au courant d'un abus mais ne pas le signaler
- Refuser des expériences non sportives et utiles au développement (p. ex., éducation, possibilités d'emploi)

S'entraîner lorsque l'on est blessé ou épuisé, sacrifier ses études ou sa carrière, s'entraîner dans des conditions dangereuses et ne pas satisfaire à des besoins fondamentaux sont les comportements les plus fréquemment identifiés par les athlètes canadiens.³⁰

Vidéo 2.2 Allison Forsyth : Qu'est-ce que la complicité ?

Vidéo fournie par le Brock University Centre for Sport Capacity. Utilisé avec autorisation. [Transcription]

28. Kerr et coll., 2019.

29. Stirling, 2009

30. Kerr et coll., 2019.



One or more interactive elements has been excluded from this version of the text. You can view them online here: <https://ecampusontario.pressbooks.pub/sportsecuritaire/?p=63#oembed-2>



Étude de cas : Déterminer les types de préjudices

Au milieu de la saison, une gymnaste de haute performance s'est plaint d'une douleur au talon. Son médecin lui a conseillé d'y aller doucement à l'entraînement pendant un mois, car cela pouvait entraîner une déchirure du talon d'Achille. Son entraîneur lui a fait suivre un programme d'entraînement modifié axé sur le haut du corps, le tronc et la souplesse, qu'elle pouvait faire seule.

L'entraîneur ignorait le plus souvent l'athlète et se concentrait sur les autres athlètes qui étaient « là pour s'entraîner ». Voici un exemple de son entraînement modifié : on lui demandait de tenir une position de grand écart pendant cinq minutes et si son entraîneur estimait que son grand écart n'était pas aussi plat qu'il pouvait l'être, il venait appuyer sur ses épaules pour que ses jambes touchent le sol.

Souvent, l'athlète avait les larmes aux yeux en raison de la douleur vive que cette pression supplémentaire provoquait. Elle était assidue et suivait bien son plan d'entraînement, mais si son entraîneur la voyait se « relâcher », même si c'était pour boire ou aller aux toilettes, il lui criait après



Photo par Eduardo Cano Photo Co. sur Unsplash.

depuis l'autre côté du gymnase et l'humiliait devant les autres gymnastes. Comme conséquence, on l'obligeait à faire cent pompes et cent redressements assis pour compenser le manque d'effort perçu.

Deux semaines avant les qualifications, l'entraîneur lui a dit que si elle ne commençait pas à participer à des entraînements complets, elle ne serait pas autorisée à prendre part aux qualifications, ce qui signifiait qu'elle ne serait pas admissible aux grandes compétitions de la saison. L'athlète a donc décidé de s'entraîner à temps plein contre l'avis de son médecin.

Lequel des quatre types de préjudice observe-t-on ici ?



AthlètesCAN, l'association des athlètes des équipes nationales canadiennes, est le seul regroupement d'athlètes au pays qui soit totalement indépendant et aussi le plus inclusif, en plus d'être le premier organisme en son genre dans le monde. En tant que porte-parole des athlètes des équipes nationales du Canada, AthlètesCAN s'assure que le système sportif est centré sur l'athlète en formant des athlètes leaders qui influencent les politiques du sport et qui, en tant que modèles de comportement, inspirent une solide culture sportive.

AthlètesCAN : Première organisation au Canada à faire entendre la voix des athlètes

En 2019, AthlètesCAN, en partenariat avec l'Université de Toronto et avec le soutien du gouvernement du Canada, a annoncé la réalisation d'une étude de prévalence afin de brosser un portrait des expériences des athlètes de l'équipe nationale canadienne en matière d'abus, de harcèlement et de discrimination dans le sport.

À propos d'AthlètesCAN

Mission : Unir et amplifier les voix de tous les athlètes des équipes nationales canadiennes.

Vision : Nous sommes la voix collective des athlètes dans la poursuite inébranlable d'un système sportif centré sur l'athlète.

Valeurs : Dans son travail et par ses actes, AthlètesCAN soutient et incarne les valeurs suivantes axées sur l'athlète :

- **Intégrité** : Nous menons selon une approche honnête et morale dans tout ce que nous faisons.
- **Courage** : Nous trouvons la force de défendre ce qui est juste.
- **Inclusion** : Nous représentons une diversité de membres et appuyons les voix de tous les athlètes.
- **Transparence** : Nous sommes ouverts et vulnérables dans nos efforts pour créer un meilleur système sportif.

Histoire d'AthlètesCAN

AthlètesCAN joue un rôle unique et important dans le sport. Sous la direction d'un groupe dévoué d'athlètes actuels et retraités des équipes nationales, AthlètesCAN s'est tracé une riche histoire.

Il y a plus de deux décennies, des pionniers passionnés – dont Ann Peel, triple médaillée de bronze aux Championnats du monde en salle et championne des Jeux panaméricains (marche), Dan Thompson, double champion des Jeux du Commonwealth et double médaillé d'argent aux Jeux panaméricains (natation), Steve Podborski, membre des « Crazy Canucks » et médaillé de bronze olympique (ski alpin), Heather Clarke, olympienne de 1988 (aviron), Kay Worthington, double championne olympique (aviron), Sandra Levy, olympienne de 1984 (hockey sur gazon); Shelley Steiner, olympienne de 1984 et de 1988 (escrime), Denise Kelly, championne du Tour de France, médaillée de bronze des Jeux panaméricains et entraîneuse olympique en 2012 et 2016 (cyclisme) et Bruce Robinson, l'actuel chef de la direction de Ski acrobatique Canada – se sont rassemblés pour mettre au défi le système sportif canadien. Constatant le besoin d'un organisme indépendant, ils ont fondé une organisation – alors connue sous le nom d'Association des athlètes canadiens – qui représenterait l'ENSEMBLE des athlètes des équipes nationales, en qualité de porte-parole collectif plus puissant, relativement aux enjeux et initiatives qui importaient en sport.

Ces premiers temps aidèrent à créer un système sportif de plus en plus centré sur l'athlète et ont donné à des centaines d'athlètes la possibilité d'apporter leur contribution de plusieurs façons décisives.

Depuis lors, AthlètesCAN a investi dans le développement du leadership des athlètes par un travail efficace de représentation et d'éducation. Notre organisation a conçu des ressources visant à créer et à officialiser des mécanismes de rétroaction des athlètes dans l'ensemble du système sportif. Grâce à des partenariats stratégiques de plus en plus solides à l'intérieur comme à l'extérieur du système, AthlètesCAN continue d'inventer des façons novatrices d'assurer le caractère inclusif des prises de décision par l'information, la formation et la promotion d'un système sportif centré sur l'athlète. Au cours des dernières années, nous avons veillé à faire entendre la voix des athlètes dans les discussions et l'élaboration de politiques sur le sport sécuritaire. C'est une de nos plus importantes contributions au système sportif canadien. Un des moyens mis

en œuvre pour y parvenir a été la réalisation d'une étude de recherche de référence en partenariat avec l'Université de Toronto, dans lequel les athlètes ont été interrogés à propos des mauvais traitements qu'ils ont subis dans le sport.



Dans les nouvelles

« Les membres de l'équipe féminine de rugby à 7 affirment qu'elles ont été abandonnées par la politique sur l'intimidation et le harcèlement de Rugby Canada » [traduction], par Neil Davidson, *CBC Sports*, 28 avril 2021

« Le scandale des abus au sein de la NWSL témoigne de la normalisation d'une culture toxique dans le sport » [traduction], par Myles Dichter, *CBC Sports*, 8 octobre 2021

« Aly Raisman : Les conditions au ranch Karolyi ont placé les athlètes en position de vulnérabilité face à Nassar » [traduction], par Sally Jenkins, *The Washington Post*, 14 mars 2018

AthlètesCAN et la prévalence

La dernière étude de prévalence sur les expériences des athlètes

canadiens a été menée il y a plus de 20 ans.³¹ Depuis lors, on a assisté à un changement draconien de la culture propre au signalement des cas de violence sexuelle et à la protection des enfants et des jeunes. Non seulement cette étude de prévalence trace-t-elle un tableau des expériences des athlètes, elle sert aussi de source de données de référence en fonction desquelles on peut évaluer l'impact des initiatives futures de prévention et d'intervention. Elle souligne également l'importance de préserver les droits de la personne et le mieux-être des athlètes au Canada.

Le sondage en ligne anonyme a été élaboré par Gretchen Kerr, PhD, Erin Willson, candidate au doctorat et Ashley Stirling, PhD en collaboration avec AthlètesCAN et le groupe de travail sur le sport sûr d'AthlètesCAN. Le sondage a été distribué aux membres actuels de l'équipe nationale ainsi qu'aux membres à la retraite de l'équipe nationale et qui ont quitté le sport au cours des dix dernières années.

Au total, 1,001 athlètes ont participé à l'étude en remplissant le sondage en ligne. Sur ce total, 764 répondants sont des athlètes actuels, tandis que 237 répondants sont des athlètes à la retraite qui ont quitté leur sport à un moment donné au cours des dix dernières années.

Le chapitre 7 présente une analyse des résultats de l'étude.

Énoncés de consensus des athlètes

En 2019, AthlètesCAN a organisé un Sommet national sur le sport sûr en collaboration avec ses partenaires à Toronto. L'événement rassemblait cinquante athlètes, partenaires sportifs, experts, survivants et militants qui ont, avec un grand courage, partagé leurs expériences, leurs connaissances et leur vision pour un environnement sportif sécuritaire tant en sport récréatif qu'en sport de haut niveau. Les

« À 17 ans, j'ai été violée par mon entraîneur de natation, mais USA Swimming a effacé toutes les traces » [traduction], par Sarah Ehekircher, *The Guardian*, 25 août 2020

Au cours des dernières années, les athlètes ont commencé à dénoncer les abus qu'ils subissaient. Ces récits, qui ont fait les manchettes, font état de violence psychologiques, de négligence, de violence physique et de violence sexuelle. Ils révèlent les défis auxquels les athlètes peuvent être confrontés à l'entraînement et en compétition. Dans le contexte canadien, il a été difficile pour les athlètes d'essayer de déposer des plaintes et de mettre en branle des processus d'examen officiels. Ces récits démontrent une situation similaire aux États-Unis. Lisez ces articles pour avoir quelques exemples de maltraitance dans le sport, en particulier envers les jeunes filles et les femmes, qui ont été révélés depuis 2018.

31. Kirby et Greaves, 1996.

athlètes ont été mis au courant des résultats de l'étude de prévalence de Kerr et coll. (2019) (pour en savoir plus, consultez le chapitre 7).

À l'issue de discussions constructives, les participants sont parvenus à un certain nombre de déclarations consensuelles, dont :

1. Que toute forme de mauvais traitement soit interdite.
2. Pour les athlètes de plus de 18 ans :
 1. Que toute relation sexuelle entre une personne en position d'autorité et un athlète soit fortement déconseillée puisqu'elle crée la perception d'un parti pris, la perception d'un conflit d'intérêts, des répercussions négatives pour les autres coéquipiers et un déséquilibre des pouvoirs qui remet en question la capacité d'un athlète à donner son consentement.
 2. À la mise en œuvre de ce code, toute relation sexuelle qui a été entamée entre une personne en position d'autorité et un athlète doit être divulguée et la personne en position d'autorité doit quitter l'organisme. La non-divulgaration pourrait entraîner des sanctions.
 3. Tout geste de représailles contre un athlète qui n'a pas consenti à des avances sexuelles ou à de la sollicitation ou des relations de nature sexuelle est strictement interdit et doit être sanctionné en conséquence.
3. Qu'un organisme canadien défenseur du sport sûr (Sport sûr Canada) soit mis en place et responsable de tous les aspects du sport sûr, y compris, mais sans s'y limiter : les politiques, l'éducation et la formation, les enquêtes et les décisions ainsi que le soutien et la compensation.
4. Que Sport sûr Canada soit un organisme indépendant de tous les autres organismes de régie du sport.
5. Que l'on dispose d'un code universel de conduite valide pour tous les intervenants et qui se penche sur toutes les formes de mauvais traitement et les sanctions pertinentes.
6. Que tous les intervenants suivent un module éducatif sur le sport sûr, motivé par des normes minimales harmonisées pour faire en sorte que les intervenants soient toujours en règle.

Lire les sections suivantes pour savoir dans quelle mesure chacun de ses six énoncés a été respecté.

Apprentissages clés

Depuis quelques années, le sport canadien a pris des mesures pour rendre son environnement plus sécuritaire. AthlètesCAN soutient que les athlètes et leur voix sont le moteur de ce changement. Les athlètes ont uni leurs forces pour faire de la sécurité dans le sport une priorité pour les administrateurs sportifs. Pour ce faire, ils ont mené des sondages et établi des énoncés de consensus pour faire entendre leurs revendications et proposer des solutions structurantes. Par l'intermédiaire d'AthlètesCAN, des athlètes actifs et à la retraite ont formé un groupe de travail sur le sport sûr dans le but de représenter la voix collective des athlètes dans les congrès nationaux et dans les comités responsables de la création du Code de conduite universel pour prévenir et

contre la maltraitance dans le sport (CCUMS) et du mécanisme national indépendant (MNI). Comme le démontre la chronologie au début du chapitre, plusieurs mesures structurantes sont le résultat direct des énoncés de consensus auxquels sont parvenus les athlètes en 2019.

Explications sur les énoncés de consensus du Sommet sur le sport sûr d'AthlètesCAN de 2019

Le premier énoncé stipule que toutes les formes de mauvais traitement doivent être prises en compte. Dans le passé, les initiatives de prévention et d'intervention portaient essentiellement sur les agressions sexuelles avec des politiques comme la « règle de deux » mise en place pour empêcher les jeunes athlètes de se retrouver seuls avec des délinquants sexuels potentiels (Association canadienne des entraîneurs, s. d.) (pour en savoir plus l'entraînement et la « règle de deux », référez-vous au chapitre 6). Le CCUMS décrit toutes les formes de maltraitance inacceptable, dont les comportements sexuels, physiques, physiologiques et de négligence.³²

Le deuxième énoncé, qui stipule que les athlètes de tout âge sont concernés, a également été intégré au CCUMS. Le CCUMS ne précise pas l'âge parce qu'il est évident que les comportements mentionnés sont dommageables à tout âge.³³

Le deuxième énoncé, qui stipule que les athlètes de tout âge sont concernés, a également été intégré au CCUMS. Le CCUMS ne précise pas l'âge parce qu'il est évident que les comportements mentionnés sont dommageables à tout âge.³⁴

La mise sur pied du mécanisme national indépendant (MNI) en 2021 répond aux énoncés 3 et 4. Bien qu'il ne soit pas complètement indépendant parce qu'il est administré par un autre organisme, il s'agit d'une ressource externe qui défend de la même façon les intérêts de toutes les parties (athlètes, entraîneurs et administrateurs sportifs). Le mécanisme indépendant est également responsable de la recherche, du volet éducatif et de la formation (énoncé 3).

La création et la mise en œuvre du Code de conduite universel pour prévenir et contrer la maltraitance dans le sport dans le sport répondent à l'énoncé 5.

La formation obligatoire de l'Association canadienne des entraîneurs créée en 2020 répond à l'énoncé 6. Aujourd'hui, la formation sur le sport sécuritaire est obligatoire pour tous les intervenants, mais les données sont insuffisantes pour confirmer que c'est bien le cas.

Parce que les changements sont une réponse à leurs demandes, AthlètesCAN maintient que les athlètes ont joué un rôle essentiel dans ce mouvement. Par contre, il est intéressant de constater que plusieurs décisions qui les concernent ont été prises sans leur participation. Par exemple, beaucoup d'athlètes ne sont pas représentés

32. SIRC, s. d.

33. SIRC, s. d.

34. SIRC, s. d.

ou n'ont pas le droit de vote au sein du conseil d'administration de leur ONS et c'est là que se prennent bon nombre de décisions. Nous implorons les organismes de sport de continuer à demander l'avis de leurs athlètes et de les inclure à la prise de décision. Il est possible de le faire en systématisant la représentation des athlètes dans les structures et les pratiques de gouvernance.

Vidéo 2.3 Danielle Lappage : Participation au Sommet sur le sport sûr d'AthlètesCAN

Vidéo fournie par AthlètesCAN. Utilisé avec autorisation. [Transcription]



One or more interactive elements has been excluded from this version of the text. You can view them online here: <https://ecampusontario.pressbooks.pub/sportsecuritaire/?p=63#oembed-3>

« Les athlètes canadiens représentent fièrement notre pays avec honneur, de la classe et un succès généralisé depuis de nombreuses années. Les ONS du Canada travaillent avec acharnement pour fournir des structures qui soutiennent les exploits de nos athlètes. Afin de mieux utiliser ces structures, il est primordial que les athlètes aient une place à la table, au sens propre comme au sens figuré. En outre, en tenant compte de l'opinion des athlètes dans les processus de prise de décisions et de gouvernance des ONS, les institutions sportives du Canada amélioreront leur efficacité et leur transparence tout en faisant la promotion des idéaux démocratiques. Les actes de bonne foi, l'inclusion et la volonté de réussir sont tous des vertus nécessaires pour promouvoir la voix des athlètes au sein des structures de gouvernance sportive du Canada. » – AthlètesCAN, 2020

Vous pouvez lire le rapport complet « L'avenir de la représentation des athlètes au sein des structures de gouvernance des organismes nationaux de sport » en ligne.



Photo by socialcut on Unsplash.

Une approche centrée sur l'athlète

Une approche centrée sur l'athlète lui permet de jouer un rôle plus actif dans sa carrière sportive, en particulier à ce qui a trait à la prise de décision. Jowett et Cockerill (2003) postulent qu'une telle approche réduit la dépendance de l'athlète envers son entraîneur en lui permettant de contribuer à parts égales au processus. Dans leur document de réflexion « Athlete-Centred Sport » daté de 1994, Clarke, Smith et Thibault traitent des propriétés d'un système sportif centré sur l'athlète :

- Dans un système sportif centré sur l'athlète, ses besoins et ses objectifs sont aux fondements des valeurs, des programmes, des politiques, des priorités ainsi que de l'allocation des ressources.
- « L'élément central du sport devrait être de contribuer au développement général de l'athlète pour en faire une personne équilibrée et en santé. »
- Les athlètes sont la raison d'être du système sportif. Par conséquent, dans le but de maintenir l'intégrité et la valeur du sport, il est essentiel que les athlètes vivent une expérience positive.
- Les athlètes sont les **SUJETS ACTIFS** du sport, et non pas ses objets.

Figure 2.2 Caractéristiques d'un système sportif centré sur l'athlète



[Description de l'image]

L'engagement formel du Canada envers une « approche centrée sur l'athlète »

Mise en contexte

À la suite de l'affaire Ben Johnson en 1988, l'environnement sportif a fait l'objet d'une commission d'enquête.³⁵ Le juge en chef de la cour d'appel de l'Ontario, Charles Dubin, est chargé de l'enquête connue sous le nom de « Commission Dubin ». Ses conclusions révèlent une culture de la victoire à tout prix dans le sport canadien au détriment de la santé et du bien-être des athlètes.³⁶ Dans la foulée de cette enquête, le

35. CCES, s. d.

36. Dubin, 1990

Canada commence à mettre en œuvre des changements pour adopter une approche davantage centrée sur l'athlète en fondant notamment AthlètesCAN en 1992 et le Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES), alors l'Organisme antidopage canadien (OAC).

Le Canada s'est officiellement engagé envers une approche centrée sur l'athlète dans ses politiques dont :

- la politique sportive canadienne de 2003.
 - Y sont définis les quatre grands objectifs du sport canadien : une participation accrue, une excellence accrue, des ressources accrues et une interaction accrue. L'élargissement de ces objectifs indique que la participation sportive n'est pas seulement une affaire de haute performance, mais reconnaît qu'une pratique sportive est bénéfique pour l'ensemble de la population canadienne.³⁷
- la stratégie canadienne du sport de haut niveau 2019 « Bonne gouvernance »
 - Le but est énoncé comme suit : « Les athlètes canadiens obtiennent systématiquement d'excellents résultats dans le cadre de compétitions internationales de haut niveau, et ce, de manière juste et éthique. »³⁸

37. Comeau, 2013.

38. Gouvernement du Canada, 2019



Étude de cas : Scandale de dopage Ben Johnson

« Faire face au dopage : Ce que le monde sportif peut tirer du Canada et de l'héritage de Ben Johnson » [traduction], par Sarah Bridge, CBC, 12 février 2018.

Lors des Jeux olympiques d'été de 1988 à Séoul en Corée du Sud, le sprinteur canadien Ben Johnson a remporté la médaille d'or du 100 mètres en 9,79 secondes. Plus tard, on a découvert que l'athlète et cinq autres finalistes avaient consommé des produits dopants. La commission d'enquête Dubin a par la suite levé

le voile sur l'inefficacité des politiques et des procédures de tests antidopage du gouvernement canadien. Créée à la suite des révélations sur Johnson, la commission a entraîné la fondation de l'Organisme antidopage canadien (OAC), un organisme indépendant de supervision des tests antidopage à l'échelle canadienne. Depuis, l'OAC est devenue le Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES), nom qu'il porte encore aujourd'hui. 8— La Commission Dubin s'est penchée uniquement sur les athlètes de haut niveau pour déterminer les raisons qui sous-tendent l'usage répandu de substances dopantes dans le sport haute performance canadien, et non sur le système dans son ensemble.

Quelles leçons les leaders sportifs ont-ils tirées du scandale en ce qui a trait à la mise en œuvre d'une approche centrée sur l'athlète ? Qu'est-ce qui reste encore à faire ?



Photo par Chau Cédric sur Unsplash.

Vidéo 2.4 Camille Bérubé : Le point de vue des athlètes sur sport sécuritaire

Vidéo fournie par AthlètesCAN. Utilisé avec autorisation. [Transcription]



One or more interactive elements has been excluded from this version of the text. You can view them online here: <https://ecampusontario.pressbooks.pub/sportsecuritaire/?p=63#oembed-4>

Barrières perçues pour les athlètes

Une des principales lacunes relevées par les athlètes est l'absence d'un espace sécuritaire où signaler les mauvais traitements. La plupart du temps, ils et elles doivent porter plainte à leurs supérieurs qui ont également le pouvoir de prendre des décisions à leurs détriments. Par exemple une athlète de l'équipe nationale qui a des difficultés avec un entraîneur devrait porter plainte à l'organisme national de sport, un geste qui pourrait avoir des conséquences sur sa carrière parce c'est là que se prennent les décisions sur la sélection dans l'équipe. Beaucoup d'athlètes ont le sentiment de ne pas avoir d'espace sécuritaire pour signaler leurs expériences.

Vidéo 2.5 Neville Wright : Le point de vue d'athlète sur discrimination raciale dans le sport

Vidéo fournie par AthlètesCAN. Utilisé avec autorisation. [Transcription]



One or more interactive elements has been excluded from this version of the text. You can view them online here: <https://ecampusontario.pressbooks.pub/sportsecuritaire/?p=63#oembed-5>

Lors de sa présentation à l'occasion du Forum sur le sport sécuritaire organisé par le Centre for Sport Capacity de l'université Brock, Allison Forsyth, olympienne et membre du conseil d'administration d'AthlètesCAN a commenté l'étude sur les mauvais traitements dans le sport (indiquée plus haut dans le chapitre) en soulignant des difficultés rencontrées par les athlètes qui voudraient signaler de mauvais traitements.³⁹ Lisez les citations ci-dessous qui portent sur l'un des six thèmes relatifs aux barrières perçues par les répondants.

39. Kerr, et al., 2019

Thème 1 : L'absence de signalements sécuritaires

« Certains auront une opinion négative des résultats de l'étude, mais mettre en lumière la nature extrême des problèmes et se doter d'un point de comparaison nous permettra ensuite d'apporter des changements concrets. »

« Les athlètes font rarement des signalements. C'est aussi simple que ça. Ils ne sont pas à l'aise de le faire ou ils ont peur d'en parler à une personne qui a un intérêt direct dans le dénouement de l'affaire. J'ai fait un signalement sans avoir de résultat positif. Dénoncer, ce n'est pas facile. On doit être en mesure de soutenir les athlètes qui le font. Il doit y avoir un espace sécuritaire de dénonciation exempt de conflits d'intérêts.

« Le système actuel est brisé et inutile. Les autres entraîneurs étaient au courant et ils n'ont rien fait. Tout le monde ferme les yeux. On a peur des conséquences. »

« Quand une athlète ou une équipe dit que l'entraîneur n'est pas apte et que son comportement est reçu comme du harcèlement, écoutez-les ! Ce n'est pas correct de voir ce qui va se passer et d'attendre que les problèmes se règlent d'eux-mêmes. Quand douze personnes donnent des exemples de comportement inacceptable, ça veut dire qu'il y a un problème. On ne dit pas à ses athlètes « qu'ils se plaignent pour rien et qu'ils doivent faire avec ».

« Je n'ai pas présenté de plainte officielle parce que le processus était fastidieux et que j'avais peur des répercussions. Mentalement, ça aurait été difficile de composer avec ça en continuant à m'entraîner. »

« Quand les athlètes se plaignent ou remettent les décisions en question, on leur dit de se taire. »

Thème 2 : Absence de protection des dénonciateurs

« Mon ONS ne m'a pas très bien soutenu pendant une enquête pour harcèlement. Les accusés ont été reconnus coupables, mais les conséquences ont été très mineures. Le harcèlement a jeté une ombre sur toute ma carrière. »

Thème 3 : Le manque de conséquences sérieuses

« Au moins cinq athlètes ont quitté l'équipe en raison de problèmes de santé mentale en corrélation directe avec l'entraîneur en chef. Notre équipe s'est classée troisième et il est resté en poste même s'il y avait de l'abus. »

Thème 4 : L'absence d'inclusion dans la conversation et le manque de représentation officielle

Souvent, on ne tient pas compte des athlètes dans la conversation sur les mauvais traitements. Des athlètes se sont vus donner les raisons suivantes :

- Les athlètes actuels ont un conflit d'intérêts.
- Les athlètes actuels n'ont pas l'expertise nécessaire.
- Les athlètes n'ont pas de rôle qui leur permet de donner officiellement leur avis.

« Cela comprend l'utilisation de CI pour exclure les postes de RA des conseils d'administration des ONS, les enjeux liés au recrutement des RA qui n'ont pas les compétences et les qualifications souhaitées pour devenir membres du conseil



Dans la pratique :
Environnement sportif centré sur l'athlète



Photo by Annie Spratt on Unsplash.

Imaginez que vous avez été embauché pour faire une évaluation d'un environnement sportif (peut-être celui dont vous êtes ou avez fait partie). Pouvez-vous identifier les aspects de l'environnement sportif qui

seraient considérés comme centrés sur l'athlète ? Y a-t-il des suggestions auxquelles vous pouvez penser pour rendre l'environnement sportif plus centré sur l'athlète?

d'administration ainsi que les obstacles géographiques qui peuvent empêcher les athlètes d'assister aux réunions du conseil d'administration et de jouer. »⁴⁰

Thème 5 : Le manque de conscientisation sur ce qui est acceptable ou non

Il y a un manque de conscientisation en raison de la normalisation de certains mauvais comportements.

« Tous les athlètes, entraîneurs et officiels devraient suivre un cours obligatoire sur le sport sécuritaire. »

« On devrait obliger les entraîneurs à suivre une formation pour apprendre comment traiter les situations de harcèlement et de mauvais traitements entre les membres d'une équipe. Mon entraîneur faisait l'autruche et me disait que ce n'était pas son travail. Je sais qu'on se concentre sur le harcèlement et les mauvais traitements perpétrés par les entraîneurs, mais je crois qu'on devrait s'attaquer également aux problèmes entre pairs. »

Thème 6 : La nécessité d'une meilleure conscientisation

« Il va falloir en faire plus pour faire comprendre « qu'on ne peut plus faire pareille chose. »

« On doit enseigner aux entraîneurs de sexe masculin qu'il est toujours déplacé de parler de sexualité, que cela ait un lien avec l'athlète ou non. Il faut enseigner aux entraîneurs qu'ils ne doivent jamais discuter de leurs problèmes personnels avec les athlètes. Jamais. » Comme l'écrit un athlète : « les entraîneurs sont des éducateurs. La plupart des profs de math seraient congédiés pour avoir crié après un élève qui donne la mauvaise réponse. L'ancienne façon de faire, ça suffit. »

Conclusion et la voie à suivre

Vidéo 2.6 : Erin Willson : Le sport sécuritaire, c'est quoi ?

Vidéo fournie par le Brock University Centre for Sport Capacity. Utilisé avec autorisation. [Transcription]

40. AthlètesCAN. (2021). L'avenir de la représentation des athlètes au sein des structures de gouvernance des organismes nationaux de sport, p. 19.



One or more interactive elements has been excluded from this version of the text. You can view them online here: <https://ecampusontario.pressbooks.pub/sportsecuritaire/?p=63#oembed-6>

Bien qu'il reste encore beaucoup à faire, on constate des améliorations et des actions en faveur d'un environnement sportif sécuritaire. **Nous croyons que les athlètes sont aux fondements de ce mouvement et nous nous devons donc de les protéger et de les écouter.** Nous croyons que la meilleure solution pour l'avenir repose sur la coopération entre tous les acteurs : administrateurs, organismes de sport, entraîneurs et athlètes. Les athlètes n'accaparent pas le pouvoir pour autant. Nous proposons seulement qu'ils fassent partie de la réflexion.

En outre, nous devons nous débarrasser de la mentalité « eux contre nous » qui persiste entre les différents acteurs du monde sportif et plus particulièrement entre les athlètes et les autres instances. Certains craignent qu'un plus grand pouvoir aux athlètes plonge le sport dans le chaos et dans une situation ingérable. **Aujourd'hui, les athlètes demandent à être protégés, et nous croyons qu'un système qui donne une voix à tous et place les athlètes au centre de ses décisions sera plus sécuritaire, plus accueillant et plus inclusif.**



Termes clés



An interactive H5P element has been excluded from this version of the text. You can view it online here:

<https://ecampusontario.pressbooks.pub/sportsecuritaire/?p=63#h5p-3>



Suggestion de travaux

1. Le rapport Dubin, nommé « Commission d'enquête sur le recours aux drogues et aux pratiques interdites pour améliorer la performance athlétique » résume les faits et circonstances entourant l'usage de drogues et de substances illicites à des fins d'amélioration de la performance athlétique. Relisez les recommandations du chapitre 26 du rapport. Est-ce que le système sportif canadien a intégré les recommandations de Dubin ? Pourquoi ?
2. Une étude réalisée en 2017 par Laurie de Grace à l'université de l'Alberta a conclu que la culture sportive peut mener les athlètes à l'alcoolisme et à la toxicomanie pour les aider à gérer la pression. Lisez le rapport « Part of the Culture » : l'étude suggère un lien entre les sports et les problèmes de dépendances. » Comment une approche centrée sur l'athlète permettrait-elle de réduire le risque d'alcoolisme et de toxicomanie chez les athlètes ?
3. Lisez « Prochaines étapes du parcours vers le sport sécuritaire : De la prévention des dommages à l'optimisation des expériences » par Gretchen Kerr et répondez aux questions suivantes :
 1. Selon votre point de vue, quels sont les éléments qui permettraient de créer un environnement sportif sécuritaire, accueillant et inclusif ?
 2. Quelles influences de la société ont accéléré une prise de conscience dans le sport ?
 3. Certains entraîneurs ou administrateurs sportifs sont réfractaires aux mesures entourant le sport sécuritaire. Pourquoi ? Nommez un exemple pour chacune des étapes du changement.
4. Relisez « L'avenir de la représentation des athlètes au sein des structures de gouvernance des organismes nationaux de sport » d'AthlètesCAN et répondez aux questions suivantes :
 1. Quel impact a eu la Loi sur les organisations à but non lucratif de 2011 sur la représentation des athlètes au sein des conseils d'administration des ONS ?
 2. Quels sont les domaines de consensus et préoccupations concernant l'approche centrée sur l'athlète de la gouvernance au sein du système sportif ?
 3. À votre avis, où placeriez-vous les ONS canadiennes sur le continuum de représentation des athlètes et quelles sont les répercussions sur l'approche centrée sur l'athlète du Canada ? Quelles sont les répercussions de l'approche centrée sur l'athlète sur le sport sécuritaire ? Qu'est-ce qui serait nécessaire pour atteindre le pôle démocratique du continuum ?

Descriptions de l'image

Figure 2.1 Cette figure montre la différenciation entre les relations et les termes, y compris l'intimidation, l'abus et le harcèlement. La maltraitance est commise par mauvais usage du pouvoir. Dans le cadre d'une relation de dépendance, cela s'appelle d'abus. Entre pairs, cela s'appelle d'intimidation. Dans le cadre d'une relation d'autorité et non dépendante, cela s'appelle du harcèlement. Ces trois types de préjudices se manifestent par des préjudices physiques, psychologiques et sexuels, ainsi que par de la négligence. [retour au texte]

Figure 2.2 Cette figure illustre les neuf caractéristiques d'une approche centrée sur l'athlète qui comprennent responsabilisation, respect mutuel, autonomisation, équité et impartialité, excellence, responsabilité élargie, santé, participation éclairée, soutien mutuel, et droits. [retour au texte]



Alexander, K., A. Stafford, et R. Lewis (2011). *The experiences of children participating in organized sport in the UK*, The University of Edinburgh: Child Protection Research Centre

Allan, E. J., D. Kerschner, et J. M. Payne (2019). « College student hazing experiences, attitudes, and perceptions: Implications for prevention », *Journal of Student Affairs Research and Practice*, vol. 56, no 1, p. 32-48. <https://doi.org/10.1080/19496591.2018.1490303>

ASSOCIATION CANADIENNE DES ENTRAÎNEURS (s. d.). *Trois composantes du mouvement Entraînement responsable*. <https://coach.ca/fr/trois-composantes-du-mouvement-entrainement-responsable>

Brackenridge, C. H. (1994). « Fair play or fair game? Child sexual abuse in sport organisations », *International review for the Sociology of Sport*, vol. 29, no 3, p. 287-298.

Brittain, C. R. (2006). *Defining child abuse and neglect. Understanding the medical diagnosis of child maltreatment: A guide for nonmedical professionals*, p. 149-189.

Burke, M. (2001). « Obeying until it hurts: Coach-athlete relationships », *Journal of the Philosophy of Sport*, vol. 28, no 2, p. 227-240.

CENTRE CANADIEN POUR L'ÉTHIQUE DANS LE SPORT. (s. d.). *Histoire de l'antidopage au Canada*. <https://cces.ca/fr/histoire-de-lantidopage-au-canada>

- Clarke, H., D. Smith, et G. Thibault (1994). *Athlete-centred sport: A discussion paper*.
<http://www.athletescan.com/Images/Publications/Athlete-CentredDiscussion.doc>
- Comeau, G. S. (2013). « The evolution of Canadian sport policy », *International Journal of Sport Policy and Politics*, vol. 5, no 1, p. 73–93. <https://doi.org/10.1080/19406940.2012.694368>
- Crooks, C. V., et D. A. Wolfe (2007). « Child abuse and neglect », dans Mash, E.J., et R.A. Barkley (dir.), *Assessment of Childhood Disorders*, 4e éd., New York, Guilford Press, p. 1–17
- Davidson, N. (28 avril 2021). « Ruby 7s women say they were let down by Rugby Canada’s bullying/harassment policy », *The Canadian Press*. <https://www.cbc.ca/sports/rugby/rugby-sevens-women-let-down-rugby-canada-bullying-harrassment-policy-1.6005901>
- Dubin, C. L. (1990). *Commission d’enquête sur le recours aux drogues et aux pratiques interdites pour améliorer la performance athlétique*. L’honorable Charles L. Dubin, commissaire.
- Durrant, J. (2006) « Distinguishing physical punishment from physical abuse: Implications for professionals », *Canada’s Children*, vol. 9, p. 17–2.
- Ehekircher, S. (25 avril 2020). « My swim coach raped me when I was 17. USA swimming made it disappear », *The Guardian*. <https://www.theguardian.com/sport/2020/aug/25/my-swim-coach-raped-me-when-i-was-17-usa-swimming-made-it-disappear>
- Ericsson, K. A., et Charness (1994). « Expert performance: Its structure and acquisition », *American Psychologist*, vol. 49, no 8, p. 725-747
- Gupta, K., C. Sleezer, et D. Russ-Eft (2007). *A practical guide to needs assessment*, Royaume-Uni, Wiley
 Gymnast Alliance (s.d.). #GymnastAlliance – *Changing the gymnastics worlds*”. <https://www.google.com/search?q=gymnast+alliance&oq=gymnast+alliance&aqs=chrome.69i59j0i512l2j0i22i30l2j69i60l2j69i61.3492j0j4&sourceid=chrome&ie=UTF-8>
- Hansen, D. M., R. W. Larson, et J. B. Dworkin (2003). « What Adolescents Learn in Organized Youth Activities: A Survey of Self-Reported Developmental Experiences », *Journal of Research on Adolescence*, vol. 13, no 1, p. 25–55. <https://doi.org/10.1111/1532-7795.1301006>
- Hu, L., et Y. Liu (2017). « Abuse for status: A social dominance perspective of abusive supervision », *Human Resource Management Review*, vol. 27, no 2, p. 328-337.
- Jowett, S., et I. M. Cockerill (2003). « Olympic medallists’ perspectives of the athlete-coach relationship », *Psychology of Sport and Exercise*, vol. 4, no 4, p. 313–331. [https://doi.org/10.1016/S1469-0292\(02\)00011-0](https://doi.org/10.1016/S1469-0292(02)00011-0)
- Kerr, G., R. Jewett, E. Macpherson, et A. Stirling (2016). « Student-athletes’ experiences of bullying on intercollegiate teams », *Journal for the Study of Sports and Athletes in Education*, vol. 10, no 2, p. 132-149. doi: 10.1080/19357397.2016.1218648
- Kerr, G., E. Willson, et A. Stirling (2019). *Prévalence des mauvais traitements chez les athlètes, tant anciens qu’actuels, de l’équipe nationale*, p. 1–54 https://athletescan.com/sites/default/files/images/prevalence_of_maltreatment_reportfr.pdf
- Kirby, S., et L. Greaves (juillet 1996). « Foul play: Sexual harassment and abuse in sport » (Jeu déloyal :

harcèlement sexuel et abus dans le sport), rapport présenté au congrès scientifique préolympique, Dallas, Texas

Levinson, E. (24 janvier 2018). « Larry Nassar sentenced to up to 175 years in prison for decades. »

Longman, J., et G. R. Brassil (9 mars 2021). « Complaints of emotional abuse roil synchronized swimming », *The New York Times*. <https://www.nytimes.com/2021/03/09/sports/olympics/synchronized-swimmers-abuse.html>

Muchnick, I. (25 avril 2021). « Dead in the water: The tragic human cost of swimming's abuse scandals », *Salon*. <https://www.salon.com/2021/04/25/dead-in-the-water-the-tragic-human-cost-of-swimmings-abuse-scandals/>

Neely, K. C., et N. L. Holt (2014). « Parents' perspectives on the benefits of sport participation for young children », *The Sport Psychologist*, vol. 28, no 3, p. 255-268

Organisation MONDIALE DE LA SANTÉ (s.d.). *Maltraitance des enfants*. <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/child-maltreatment>

Parent, S., et M. P. Vaillancourt-Morel (2020). « Magnitude and Risk Factors for Interpersonal Violence Experienced by Canadian Teenagers in the Sport Context », *Journal of Sport and Social Issues*, 0193723520973571.

Pence, E., et M. Paymar (1986). *Power and control: Tactics of men who batter*, Duluth, MN: Minnesota Program Development.

Perry, B., D. Mann, A. Corel, et C. Ludy-Dobson (2002). « Child physical abuse », dans Levinson, D. (éd.), *Encyclopedia of Crime and Punishment*, p. 197–202. Thousand Oaks, CA: Sage Publications.

Russo, N. F. et A. Pirlott (2006). « Gender-based violence: concepts, methods, and findings », dans Denmark, F. L., H. Krauss, E. Halpern, et J. A. Sechzer (éd.), *Annals of the New York academy of sciences*, vol. 1087. *Violence and exploitation against women and girls* (p. 178–205), Blackwell Publishing

Ryan, G. D., et S. L. Lane (1997). « Integrating theory and method », dans RYAN, G. D., et S. L. Lane (éd.), *Juvenile sexual offending : Causes, consequences, and correction*, p. 267–321, Jossey-Bass/Wiley

SIRC (Centre de documentation pour le sport) (s.d.). Code de conduite universel pour prévenir et contrer la maltraitance dans le sport. Consulté sur : https://mcusercontent.com/95de45c23ac490c5d391e924f/files/7cc4ba0b-7565-43bf-aa4c-c5be146e7d97/UCCMS_v5.1_FINAL_Eng.pdf

Stirling, A. (2009). « Definition and constituents of maltreatment in sport: Establishing a conceptual framework for research practitioners », *British Journal of Sports Medicine*, vol. 43, no 4, 1091–1099. <https://doi.org/10.1136/bjism.2008.051433>

Stirling, A. E., et G.A. Kerr (2008). « Defining and categorizing emotional abuse in sport », *European Journal of Sport Science*, vol. 8, no 4, p. 173–181. <https://doi.org/10.1080/17461390802086281>

Vertommen, T., N. Schipper-van Veldhocken, K. Wouters, J.K. Kampen, C. Brackenridge, D. Rhind, ... F. Van Den Eede (2016). « Interpersonal violence against children in sport in the Netherlands and Belgium », *Child Abuse & Neglect*, vol. 51, p. 223-236

Waldron, J. J., Q. Lynn, et V. Krane (2011). « Duct tape, icy hot & paddles: narratives of initiation onto US male sport teams », *Sport, Education and Society*, vol. 16, no 1, p. 111-125.

Willson, E., G. Kerr, A. Stirling, A., et S. Buono (sous presse). « Prevalence of maltreatment amongst Canadian national team athletes », *Journal of Interpersonal Violence*

PARTIE III

PARTIE 3: HISTORIQUE, GOUVERNANCE ET PERSPECTIVES DES DROITS HUMAINS SUR LE SPORT SÉCURITAIRE



Photo par Colleen Patterson.

En ce qui concerne le mouvement du sport sécuritaire, la mise en œuvre du changement nécessite une solide compréhension de notre position actuelle et de la manière dont nous en sommes arrivés là. Dans le même temps, il est crucial de repositionner la conversation en mettant l'accent sur les athlètes en tant qu'individus

opérant dans de multiples systèmes de pouvoir. La partie 3 de ce lecteur couvre la conversation importante sur l'histoire du sport sécuritaire. Dans le chapitre 3, le Dr Bruce Kidd de la Faculté de kinésiologie et d'éducation physique de l'Université de Toronto écrit sur la longue lutte pour un sport sécuritaire au Canada.

3.

LE LONG COMBAT POUR LE SPORT SÉCURITAIRE AU CANADA

Bruce Kidd

Thèmes

Le sport est un terrain contesté.

Les gens ont toujours lutté pour rendre le sport plus sûr et plus inclusif, malgré la résistance.

La campagne canadienne actuelle pour le sport sécuritaire doit être comprise dans son contexte historique.

Les étudiants, les enseignants, les athlètes et les entraîneurs doivent continuer à faire pression pour des réformes.

Objectifs d'apprentissage

Lorsque vous aurez terminé ce chapitre, vous serez en mesure de :

OA1 Comprendre l'histoire complexe et contestée des sports modernes – que les sports ne sont pas socialement neutres mais ont été construits pour avantager les uns et désavantager les autres;

OA2 Comprendre la nature contingente du processus historique – cette campagne pour les rendre sûrs et plus inclusifs peut réussir mais ils peuvent également ne pas fonctionner; et

OA3 Comprendre l'état actuel de la campagne pour le sport sécuritaire au Canada et ce qui doit être fait pour assurer son efficacité.

Aperçu

La campagne actuelle pour un « sport sécuritaire » est l'expression d'une longue histoire d'efforts pour rendre les sociétés et les sports plus sûrs et plus inclusifs. À leurs origines au début de la période moderne, les sports étaient violents et indisciplinés, avec un succès plus souvent que le résultat de la force brute que de l'habileté, et une participation limitée pour la plupart des hommes européens de la classe supérieure et quelques

« professionnels » masculins issus des classes populaires. Depuis, une succession de dirigeants, les participants et les organismes publics ont cherché à réduire ou à éliminer la violence dans les sports, à introduire des règles pour améliorer la loyauté de la compétition et encouragent les valeurs de retenue, tandis que les exclus du sport, en particulier les femmes, les classes ouvrières, les peuples autochtones, les gens de couleur, les personnes handicapées et d'autres personnes marginalisées se sont battues pour des opportunités et un traitement équitable. Au Canada du 20^e siècle, de tels efforts comprenaient les campagnes contre la violence au hockey, la discrimination raciale et le dopage, et pour les loisirs publics gratuits, l'équité entre les sexes et l'accessibilité universelle.

Ce chapitre exposera brièvement cette longue et tumultueuse histoire, en faisant valoir que si la tendance générale a été faite pour des sports plus sûrs et plus inclusifs, rien ne garantit que certaines campagnes réussissent. Au contraire, de nombreux efforts ont été bloqués ou ont échoué par ceux qui ont profité du statu quo dangereux et exclusif, et même les efforts réussis peuvent et ont été annulés. Au Canada, des politiques solides pour prévenir et contrer les violences fondées sur le sexe (VBG) ont été proposées pour la première fois au début des années 1990. Alors que Sport Canada exigeait que les sports nationaux (OSN) en 1996 pour prendre des mesures pour éliminer la VBG, en 2016, Donnelly, Kerr, Heron et DiCarlo ont constaté que peu d'ONS avaient satisfait à cette exigence et que Sport Canada n'avait pas surveillé la conformité.¹ Le chapitre sera conclu avec des recommandations pour assurer que les nouvelles initiatives actuelles pour un sport sûr et inclusif soient maintenues.

Dates importantes



An interactive H5P element has been excluded from this version of the text. You can view it online here:

<https://ecampusontario.pressbooks.pub/sportsecuritaire/?p=186#h5p-5>

Le sport est un terrain contesté. Nous sommes en compétition sur le terrain de jeu et nous luttons pour les opportunités et le sens. Alors que nous sommes absorbés par les défis et les émotions d'une course ou d'un jeu, il semble que le monde et ses complications soient loin. Pour profiter de n'importe quel jeu, nous voulons certainement qu'il le reste. Mais en tant qu'étudiants du sport, de la société et des politiques publiques, nous devons comprendre que les sports que nous pratiquons et la façon dont nous les vivons sont inextricablement liés aux mêmes structures sociales habilitantes et contraignantes dans lesquelles nous vivons. Gruneau (1983) a le mieux capturé cette relation dans son « paradoxe du jeu » :

« Alors que l'un des objectifs des règles est de séparer le jeu de la réalité, l'acte même de construction des règles

1. Donnelly et al., 2016.

a pour effet d'enraciner profondément le jeu dans la logique dominante des relations sociales et diminuant ainsi son autonomie. Pour cette raison, l'étude du jeu est hantée par un paradoxe fondamental. Le jeu donne l'impression d'être indépendant et d'avoir un aspect spontané de l'action ou de l'action humaine et en même temps un aspect dépendant et régulé de celle-ci. »²

Cette prise de conscience est le point de départ de ce chapitre. Je vais développer trois points historiques : (1) les sports modernes portent la marque des débats et des luttes en cours sur ce qui constitue un sport sûr ; (2) ces luttes pour un sport plus sûr ont toujours été étroitement liées aux luttes pour l'accès et l'inclusion de ceux qui ont été exclus ; (3) tandis que « l'arc de l'univers moral se penche vers la justice », comme l'a soutenu le leader américain des droits civiques Martin Luther King dans nombre de ses discours,³ il n'y a aucune garantie que chaque épisode de ces luttes aboutisse à un changement progressif. L'histoire est contingente, et même de très bonnes campagnes ont été défaites et des victoires annulées. À partir de ces trois points, je considérerai la lutte actuelle des Canadiens pour le sport sécuritaire et tirerai les leçons de la vigilance, de l'étude et de l'activisme.

Les origines du sport moderne



Photo par ChabotPhoto sur PixaBay.

Les origines des sports modernes remontent au début du XIXe siècle dans les sociétés en voie d'industrialisation rapide d'Europe et d'Amérique du Nord. En Angleterre, les garçons et les hommes des écoles, des universités et des clubs de la classe supérieure se sont progressivement transformés avec les jeux agressifs et indisciplinés du début de la période moderne dans ce que nous reconnaissons aujourd'hui. Autrefois, chaque communauté avait sa propre façon de jouer et les jeux pouvaient durer toute la journée. Cela importait peu parce que la plupart des gens n'ont jamais parcouru plus

de 25 kms depuis leur lieu de naissance et la vie suivait les rythmes de l'agriculture et des saisons. Mais à mesure que le chemin de fer et le télégraphe réduisaient les distances et que la concurrence entre les villes devenait possible, les temps de l'usine ont considérablement réduit et l'urbanisation supprimée l'espace ouvert, les organisateurs progressivement convenus ou imposé des règles et des équipements standardisés, des

2. Gruneau, 1983, pp. 20-21

3. King paraphrasait le réformateur chrétien américain du XIXe siècle, Theodore Parker ; voir Susan Manker-Seale, « L'arc moral de l'univers : se pencher vers la justice », 15 janvier 2006, <https://web.archive.org/web/20070811220256/http://www.uucnwt.org/sermons/TheMoralArcOfTheUniverse%201-15-06.html>.

limites fixes à l'aire de jeu, au nombre de joueurs et à la durée des matchs, établit une distinction claire entre les joueurs et les spectateurs, et encouragent une éthique de jeu plus équitable.⁴

En Amérique du Nord, les hommes qui jouaient autrefois à des jeux de batte et de balle selon les règles locales ont négocié, adopté ou ont été forcés d'accepter les règles régionales. Au milieu du siècle, les plus connues étaient les règles de New York, les règles du Massachusetts, les règles occidentales et les règles canadiennes. Dans les années 1870, les règles de New York ont repoussé ces autres façons de jouer et au tournant du 20e siècle, elles sont simplement devenues le « baseball ». Le même processus s'est produit dans les jeux traditionnels qui sont devenus le hockey, la crosse et le football.⁵ Dans le même temps, les éducateurs physiques ont inventé des sports complètement nouveaux comme le basketball et le volleyball. L'acceptation des règles standard est si répandue aujourd'hui que les communautés se disputent le droit d'être déclaré le sport « national » comme le hockey, sans se rendre compte que les preuves d'un tel jeu au début de l'ère moderne ne constituent pas des origines — simplement que les gens jouaient quelque chose de similaire. Les nouveaux sports se sont rapidement répandus dans le monde entier grâce au commerce, à l'impérialisme, au christianisme et à l'émulation des élites.⁶ Ces processus se poursuivent à ce jour.

La lutte pour un sport sécuritaire



Pour nos besoins, les préoccupations et les controverses concernant les règles et les conditions de sécurité ont toujours fait partie intégrante de la fabrication du sport. Les premiers sports modernes étaient extrêmement violents, avec peu de restrictions sur les combats et autres tactiques. Il n'y avait aucune limite à la taille ou au poids des joueurs et le succès était plus souvent le résultat de la force brute que de l'habileté. Les joueurs pouvaient et ont été gravement blessés. En boxe, ce qu'on appelait les combats primés, les hommes se battaient « à mains nues », et bien qu'il y ait eu des rondes (mesurés par des comptes à rebours), les participants se sont battus jusqu'à ce qu'un concurrent ne puisse plus se tenir debout. Peu à peu, des règles ont été introduites pour freiner la violence et des arbitres pour les faire respecter. Gants (en boxe et baseball), des catégories de poids et des limites de rondes dans les sports

4. Dunning & Sheard, 2005; Guttmann, 1978.

5. Gruneau & Whitson, 1983.

6. Mangan, 1998.

de combat ont été introduites pour réduire les blessures. La compétence plutôt que la taille des joueurs est devenue plus valorisée. Mais aucun de ces changements ne s'est fait sans de longs débats entre acteurs, organisateurs, et les médias sportifs en plein essor, souvent en réponse à des décès et à des blessures graves.

Le sociologue germano-britannique Norbert Elias (1971, 1978) soutient que ces changements dans le sport faisaient partie d'une transformation plus large qu'il a appelée « le processus de civilisation ». À mesure que les densités urbaines augmentaient, que la science médicale progressait et que la classe ouvrière et les femmes recherchaient de meilleures opportunités, les sociétés occidentales devinrent plus socialement conscientes. Les états ont commencé à fournir de l'eau potable, à contrôler les eaux usées et à régler les produits alimentaires. Ils ont introduit l'éducation publique universelle pour inculquer une culture de respect et de retenue et cherché à réduire la violence interpersonnelle. Les duels sont interdits et des forces de police sont créées pour assurer l'ordre public.

Dans ce contexte, chaque génération de sportifs canadiens a subi la pression de rendre le sport plus sécuritaire. Certains changements tel que de nouveaux équipements et pratiques qui réduisent le risque de blessure — pensez aux équipements de protection et aux stations d'eau lors des courses amusantes — ont suscité peu de controverse, mais d'autres changements proposés ont suscité un débat amer. Le gouvernement fédéral a autrefois rendu les combats égoïstes illégaux, mais les organisateurs ont défié la loi et organisé des matchs clandestinement. Bien que la boxe ait été autorisée par la suite en vertu d'une réglementation provinciale stricte, le risque de lésions cérébrales à vie est tel que les associations médicales continuent de réclamer son abolition.⁷ Le hockey, lui aussi, est depuis longtemps un lieu de lutte pour la sécurité, alors que les joueurs, les parents et le public dénoncent l'apparente indifférence des décideurs et des entraîneurs du sport face aux combats et autres tactiques préjudiciables.

Nous pouvons placer l'effort actuel pour réaliser des « sports sûrs » dans cette trajectoire. Les récentes campagnes contre le « gagner à tout prix », le dopage et pour le « fair play » font également partie de cette

dans laquelle vous assumez la responsabilité de la sécurité et de l'accessibilité de votre sport. Comment préconisez-vous ou modélisez-vous le sport sécuritaire dans votre équipe ?

2. Réfléchissez à la démographie de la participation et du leadership dans votre sport et comparez-la à la démographie (sexe, origine ethnique, religion, handicap, etc.) de votre ville/région dans son ensemble. Diriez-vous que votre sport est inclusif? Pourquoi ou pourquoi pas?

7. Kidd, Corner & Stewart, 1983; Kidd, 1995.

histoire. Des exemples récents incluent les campagnes visant à prévenir les commotions cérébrales dans le football canadien (par exemple, « La Coupe Grey est hantée par une lésion cérébrale, mais n'a pas besoin de l'être ») pour lutter contre le dopage dans le monde entier (par exemple, « Le sprinteur nigérian Okagbare a fait face à 3 accusations dans une affaire de dopage »), et d'exiger des athlètes qu'ils se fassent vacciner deux fois contre le COVID-19 aux Jeux olympiques (par exemple, « Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de Pékin 2022 — Mise à jour sur les spectateurs, la vaccination et les contre-mesures contre le COVID-19 »). Plusieurs questions de recherche et de projet vous invitent à explorer ces efforts dans des sports qui vous sont familiers.

Vidéo 3.1 : Bruce Kidd : Le sport et la lutte pour l'inclusion

Vidéo fournie par le Brock University Centre for Sport Capacity. Utilisé avec autorisation. [Transcription]



One or more interactive elements has been excluded from this version of the text. You can view them online here: <https://ecampusontario.pressbooks.pub/sportsecuritaire/?p=186#oembed-1>

Pour accéder aux sous-titres vidéo en français, cliquez sur l'icône Paramètres, sélectionnez « Sous-titres » et choisissez l'option « Français (Canada) ».

La lutte pour l'inclusion

Une lutte étroitement liée est celle de l'accès et de l'inclusion. Les sports modernes ont été développés par des hommes pour les garçons valides et les hommes dans des institutions réservées aux hommes. Ce n'est pas qu'ils oublient les filles et les femmes, les minorités sexuelles, les personnes handicapées, les classes ouvrières, les peuples autochtones et les autres non européens ; les premiers organisateurs les ont délibérément exclus comme moyen de renforcer la masculinité européenne de la classe supérieure. Mais les joies et les avantages du sport étaient tels que les exclus ont rapidement cherché à jouer eux-mêmes, bloquant les compétitions des organismes sportifs établis, créant leurs propres compétitions et organisations (pensez aux Olympiades des travailleurs et aux Jeux olympiques des femmes) et poussant les gouvernements à créer des opportunités publiques pour leurs enfants dans les écoles et les terrains de jeux, tandis que beaucoup de ceux qui



Étude de cas: Inclusivité dans le sport



Photo par Joseph Two sur Unsplash.

Classement paralympique

La classification du comité international paralympique (CIP) a été créée pour permettre aux athlètes non valides de participer au sport, en créant davantage de sous-groupes avec des domaines de compétition justes et équilibrés. La classification détermine quels athlètes sont éligibles pour

concourir et comment les athlètes sont regroupés pour la compétition.

FIBA

En mai 2017, la Fédération internationale de basketball (FIBA) a voté pour autoriser les joueuses à porter le hijab et les joueurs masculins à porter des turbans et des kippas à la suite d'une interdiction initialement imposée pour des raisons de sécurité. La basketteuse américano-musulmane Indira Kajlo a contribué à faire campagne pour que la FIBA assouplisse ses restrictions sur les couvre-chefs, à la tête d'une pétition en ligne qui a attiré environ 70 000 signatures, travaillant avec des femmes en Inde, en Turquie, en Suède et au Royaume-Uni.

pratiquaient déjà le sport ont repoussé.⁸ Pour moi, c'est le fil le plus fascinant de l'histoire du sport canadien et international, et il continue à ce jour.

La lutte pour l'inclusion affecte directement la lutte pour des sports sûrs, car au fur et à mesure que différentes personnes se sont lancées dans le sport, elles ont exigé que certaines règles et conditions soient modifiées pour les rendre plus faciles et plus sûres à pratiquer. Ces idées ont également été fréquemment contestées, comme l'illustrent les débats séculaires sur les règles distinctes pour les sports et événements féminins.

La contingence de la réforme

Comme le démontrent les débats en cours sur la boxe, le hockey et les sports féminins, tout le monde n'est pas d'accord pour dire qu'une réforme est souhaitable. Certains joueurs et entraîneurs résistent parce que le changement pourrait altérer les compétences requises, voire même leur compréhension et leur amour du jeu. Au hockey, les traditionalistes soutiennent depuis longtemps que le hockey devrait enseigner aux garçons et aux hommes le courage de se lever et de se battre, et s'opposent donc à toute proposition visant à éliminer les combats du jeu. Au cours des années 1970, des groupes de travail indépendants dans pratiquement toutes les provinces

du Canada⁹ ont recommandé l'élimination des bagarres dans le hockey, mais très peu d'associations étaient d'accord. L'effort actuel pour réduire les commotions cérébrales des coups à la tête au hockey fait face à une opposition similaire.

De nombreuses campagnes progressistes ont connu un sort similaire. Dans les années 1920 et 1970, les éducateurs ont cherché à éliminer l'entraînement abusif, seulement pour se faire dire que l'endurcissement des athlètes était nécessaire pour les faire réussir. Les avancées du féminisme de la première vague dans le sport après la Première Guerre mondiale ont été anéanties dans la reconstruction patriarcale après la Seconde Guerre mondiale, de sorte que la génération de femmes dirigeantes des années 1960 a dû réapprendre à

8. Kidd, 1996.

9. e.g Downey, 1973; McMurtry, 1974.

s'organiser. Au cours des dernières années, bien qu'il y ait eu une croissance bienvenue de la législation visant à rendre les sports plus sûrs, par ex. La Loi sur la sécurité dans les sports du Québec (2021) et la Loi Rowan (Ontario 2018) en Ontario, ainsi que les programmes universitaires et de fondations consacrés à la recherche sur la sécurité dans le sport (p. ex. Concussion Research Clinic à l'Université de Toronto, Think First Foundation), il continue d'y avoir.

Les campagnes pour l'accès et l'inclusion se sont souvent heurtées à des résistances, car ceux qui ont déjà pratiqué le sport cherchent à le préserver pour eux-mêmes.

Dans ces deux luttes, il y a eu des cycles d'inquiétude du public, de consultation du gouvernement et de réponse politique, de résistance du secteur du sport et d'échec du gouvernement à suivre, surveiller et faire respecter la conformité. Au début des années 1990, à la suite de la disqualification choquante de Ben Johnson pour les stéroïdes des Jeux olympiques de 1988 à Séoul et des audiences angoissantes télévisées à l'échelle nationale au cours desquelles d'autres athlètes canadiens ont admis s'être drogués, le juge en chef Charles Dubin a conclu que la pression intense exercée sur les athlètes et les entraîneurs pour gagner était une contributrice majeure. Il a recommandé une approche plus « centrée sur l'athlète » et des instances sportives plus représentatives. Pourtant, en quelques années, l'idée d'un « sport centré sur l'athlète » a été réduite à la rhétorique et le nouveau Conseil canadien du sport, beaucoup plus représentatif, a cessé de pousser à nouveau vers le podium. Les préoccupations généralisées concernant la violence fondée sur le sexe dans le sport canadien ont amené Sport Canada à exiger des organismes nationaux de sport (ONS) qu'ils créent des politiques de prévention avec des agents de harcèlement indépendants. Pourtant, en 2018, Donnelly et Kerr ont constaté que peu d'ONS avaient élaboré les politiques requises, qu'un seul avait un agent d'enquête indépendant et que Sport Canada n'avait pas surveillé la conformité.¹⁰

Vidéo 3.2 : Bruce Kidd : La lutte pour l'équité entre les sexes dans le sport canadien

Vidéo fournie par le Brock University Centre for Sport Capacity. Utilisé avec autorisation. [Transcription]



One or more interactive elements has been excluded from this version of the text. You can view them online here: <https://ecampusontario.pressbooks.pub/sportsecuritaire/?p=186#oembed-2>

10. Kerr, Kidd & Donnelly, 2020.

Appliquer les leçons de l'histoire

En 2018, la ministre fédérale des Sciences et des Sports, Kirsty Duncan, a rejeté les appels à la création d'un mécanisme totalement indépendant pour lutter contre la violence sexiste dans le sport et a plutôt choisi de renouveler et de renforcer la politique ratée de 1996. Mais d'autres révélations d'abus d'athlètes, l'intensification de l'activisme des athlètes, les recommandations de plusieurs groupes de travail et la réunion de 2019 des ministres des Sports fédéral, provinciaux et territoriaux l'ont amenée, ainsi que son successeur au poste de ministre des Sports, Steven Guilbeault, et Sport Canada à lancer une approche plus rigoureuse. Un nouveau Code de conduite universel pour lutter contre les mauvais traitements dans le sport au niveau national (Programme canadien pour le sport sécuritaire, Centre de ressources d'information sur le sport, sd) a été promulgué et le Centre de règlement des différends sportifs du Canada (CRDSC) s'est engagé à créer un nouveau mécanisme indépendant pour mettre en œuvre le Code.¹¹ Le Code traite non seulement de la violence sexiste, mais également d'autres formes de mauvais traitements, notamment l'intimidation et la négligence.



Dans les médias:

« Jumpstart State of Sport Report
», par Respect Group Inc, mars
2021.

Ce sont des avancées extrêmement encourageantes. Très peu d'autres efforts nationaux ont défini la maltraitance des athlètes de manière aussi complète. Le CRDSC a une réputation bien méritée pour ses décisions opportunes, sensibles aux athlètes et indépendantes.

Pourtant, compte tenu de la longue histoire de résistance aux politiques centrées sur l'athlète et de la conviction profonde que des méthodes dures sont parfois nécessaires pour amener les athlètes sur le podium, les athlètes, les chercheurs et les militants qui se sont battus pour un sport sûr doivent continuer à faire pression pour un changement significatif dans la culture du sport, la large diffusion des attentes du Code et sa mise en œuvre effective. Comment les athlètes, les défenseurs de l'équité et les membres du public peuvent-ils tenir les organismes sportifs responsables de leur utilisation de l'UCCMS et du nouveau mécanisme indépendant et de leurs efforts pour changer leur culture ? Comment peuvent-ils tenir Sport Canada responsable de sa surveillance des sports de haut niveau financés par l'État ?

11. Canadian Heritage, 2021.

Étant donné que de nombreuses instances sportives revendiquent « l'autonomie du sport », malgré leur financement public important et leur immersion dans les logiques dominantes de la société, il sera important que les défenseurs les mettent à la hauteur de leurs responsabilités sociales. Un suivi et une évaluation indépendants seront essentiels à cette tâche. C'est une tâche à laquelle les chercheurs et les étudiants devraient accorder une attention particulière.

Étant donné que l'UCCMS et le CRDSC ne couvrent que les programmes nationaux, des efforts supplémentaires seront nécessaires pour intégrer les provinces et les territoires dans le nouveau régime.

Enfin, la campagne pour un sport sûr ne peut pas perdre de vue les efforts connexes pour améliorer l'accès et l'inclusion du sport. Il n'y a pas grand-chose à se réjouir si les sports deviennent plus sûrs mais ne sont accessibles qu'à quelques-uns. Pourtant, le sport canadien est en grande partie une pratique blanche de la classe moyenne et supérieure, où les exigences de « payer pour jouer » excluent les pauvres.

La lutte pour un sport sécuritaire et plus équitable est loin d'être terminée.



Photo par United Way of Greater St. Louis sur Flickr.

Les inégalités liées à l'accessibilité et au sport se sont aggravées pendant la COVID-19. Ceux qui ont déjà été inactifs de manière disproportionnée — les filles et les femmes, les pauvres, le BIPOC et les personnes handicapées — ont le plus souffert.

Alors que les médias ont rendu compte de tous les défis et pivots auxquels sont confrontés leurs partenaires commerciaux dans le sport d'entreprise, ils sont restés largement silencieux sur l'impact sur les sports scolaires et communautaires. Dans ces secteurs, les installations fermées, les revenus en chute libre, les licenciements de personnel et les exigences de distanciation sociale ont fortement réduit, voire éliminé l'éducation physique et les sports parascolaires et de nombreuses

formes de conditionnement physique pour adultes.

En mars 2021, la Fondation Jump Start Canadian Tire (2021) a constaté que trois organisations sportives canadiennes sur dix étaient fermées temporairement ou indéfiniment, six sur dix avaient du mal à offrir une programmation modifiée et un tiers étaient en faillite. 69 % des parents interrogés ont déclaré que leurs enfants montraient déjà des signes de moins bonne forme physique à cause de la pandémie. En juillet, une étude de la Fondation MLSE (2021) sur les jeunes de Toronto a révélé qu'en plus d'une légère augmentation de la participation à des activités individuelles comme la course, la musculation ou le conditionnement, il y avait une forte baisse des sports d'équipe et des installations comme le soccer, le basketball, le hockey, la natation et le baseball.



Photo de Nicolas Hoizey sur Unsplash.

Vidéo 3.3 : Bruce Kidd : La longue lutte pour un sport sécuritaire

Vidéo fournie par le Brock University Centre for Sport Capacity. Utilisé avec autorisation. [Transcription]



One or more interactive elements has been excluded from this version of the text. You can view them online here: <https://ecampusontario.pressbooks.pub/sportsecuritaire/?p=186#oembed-3>



De plus amples recherches

Un domaine de recherche future est l'exploration des préjugés culturels implicites (par exemple, le racisme, la masculinité toxique, l'homophobie) dans le sport à travers le prisme de l'intersectionnalité. Comme le notent Cooper et ses collègues (2020), « les iniquités, les inégalités et discrimination » sont des obstacles au développement d'un environnement sportif inclusif et accueillant.



Termes clés



An interactive H5P element has been excluded from this version of the text. You can view it online here:

<https://ecampusontario.pressbooks.pub/sportsecuritaire/?p=186#h5p-4>



Suggestion de travaux

1. **Réflexion sur la sécurité et l'accessibilité pour les sports canadiens** : Choisissez un sport et répondez aux questions suivantes en lien avec ce sport choisi :
 - a. Comment décririez-vous sa sécurité et son accessibilité pour les Canadiens ?
 - b. Qu'est-ce qui explique l'évaluation que vous avez faite ?
 - c. Pouvez-vous proposer des améliorations ?
 - d. Qu'est-ce qui se dresse sur le chemin ?
 - e. Que faudrait-il pour réaliser ces améliorations ?
2. **Droits des athlètes** : rédigez une évaluation des droits des athlètes dans un sport de votre choix. Dans quelle mesure les athlètes sont-ils impliqués dans les décisions majeures ?



Sources

Canadian Heritage. (2021, July 6). Minister Guilbeault announces new independent safe sport mechanism.

Government of Canada. Retrieved October 27, 2021, from

<https://www.canada.ca/en/canadian-heritage/news/2021/07/minister-guilbeault-announces-new-independent-safe-sport-mechanism.html>

Canadian Safe Sport Program. Sport Information Resource Centre: Universal Code of Conduct to Prevent and Address Maltreatment in Sport

(UCCMS), (5)1, 1-16. Retrieved October 27, 2021, from <https://sirc.ca/wp-content/uploads/2020/01/UCCMS-v5.1-FINAL-Eng.pdf>

Canadian Tire Jumpstart Foundation. (2021, March). Jumpstart state of sport report. Retrieved October 27, 2021, from

https://static1.squarespace.com/static/59a5b44ed7bdce6f285fe67b/t/6074a8bfbbba2f62bb780a882/1618258129681/Jumpstart_State_of_Sport_Report_March_2021.pdf

Connolly, J. & Noseworthy, M. (2017, November 22). Grey Cup haunted by brain injury risk – but doesn't have to be. *The Conversation*. Retrieved October 27, 2021, from <https://theconversation.com/grey-cup-haunted-by-brain-injury-risk-but-doesnt-have-to-be-87986>

Donnelly, P., Kerr, G., Heron, A., & DiCarlo, D. (2016). Protecting youth in sport: An examination of harassment policies. *International Journal of Sport Policy and Politics*, 8(1), 33–50. <https://doi.org/10.1080/19406940.2014.958180>

Downey, L. W. (1973). Report of an inquiry into the rights of individuals in amateur sport (hockey). Edmonton: Alberta Branch of Cultural Development.

Dunning, E. & Sheard, K. (2005). *Barbarians, gentlemen and players: A sociological study of the development of rugby football*. New York: Routledge.

Elias, N. (1978). *The civilizing process*. New York: Urizen Books.

Elias, N. (2017). The genesis of sport as a sociological problem. In E. Dunning (Ed.), *Sport: Readings from a Sociological Perspective* (pp. 88-115). Toronto: University of Toronto Press. <https://doi.org/10.3138/9781442654044-012>

Gruneau, R. S. (1983). *Class, sports and social development*. Amherst: University of Massachusetts Press.

Gruneau, R. S. & Whitson, D. (1983). *Hockey night in Canada: Sport, identities and cultural politics*. Toronto: Garamond.

Guttman, A. (1978). *From ritual to record: The nature of modern sports*. New York: Columbia University Press.

Kerr, G., Kidd, B., & Donnelly, P. (2020). One step forward, two steps back: The struggle for child protection in Canadian sport. *Social Sciences*, 9(5), 68–. <https://doi.org/10.3390/socsci9050068>

Kidd, B. (1995). Capturing the state for amateur sport: The Ontario athletic commission 1920-1947. In K.B. Wamsley (Ed.), *Method and methodology in sport and cultural history* (pp. 203-234). Brown & Benchmark.

Kidd, B. (1996). *The struggle for Canadian sport*. Toronto: University of Toronto Press.

Kidd, B., Corner, F. & Stewart, B. (1983). *For amateur boxing: The report of the Ontario amateur boxing review committee*. Ministry of Tourism and Recreation.

Legislative Assembly of Ontario. (2018). An act to enact Rowan's Law (concussion safety), 2018 and to amend the Education Act.

https://www.ola.org/sites/default/files/node-files/bill/document/pdf/2018/2018-03/bill—text-41-2-en-b193ra_e.pdf

Mangan, A. J. (1998). *The games ethic and imperialism: Aspects of the diffusion of an ideal*. London: Cass.

Manker-Seale, S. (2006). *The moral arc of the universe: Bending toward justice*. Retrieved October 27, 2021, from

<https://web.archive.org/web/20070811220256/http://www.uucnwt.org/sermons/TheMoralArcOfTheUniverse%201-15-06.html>

McMurtry, W. R. (1974). *Investigation and inquiry into violence in amateur hockey*. Ministry of Community and Social Services.

MLSE Foundation. (2021, July). *Change the game research: A study focused on sport access, engagement, and equity factors in the wake of the pandemic*.

https://assets.website-files.com/5eb9ca182f6df037590c28ea/60f5a049b617f857b0d14be4_Change%20The%20Game%20Research_FINAL.pdf

Quebec Publications. (2021, August 1). *An act respecting safety in sports*. <http://legisquebec.gouv.qc.ca/en/pdf/cs/S-3.1.pdf>

Safe Sport eReader. (2021, December 2). Bruce Kidd: Sport and the struggle for inclusion [Video]. Youtube. <https://www.youtube.com/watch?v=r3ffdqE3WaQ>

Safe Sport eReader. (2021a, December 31). Bruce Kidd: The long struggle for safe sport [Video]. Youtube. <https://www.youtube.com/watch?v=AN33mJM2YpI>

Safe Sport eReader. (2021b, December 31). Bruce Kidd: The fight for gender equity in Canadian sport [Video]. Youtube. <https://www.youtube.com/watch?v=8XatWbjw1Oc>

The Associated Press. (2021, October 7). Nigerian sprinter Okagbare facing 3 charges in doping case. The Toronto Star. Retrieved October 27, 2021,

from <https://www.thestar.com/sports/2021/10/07/nigerian-sprinter-okagbare-facing-3-charges-in-doping-case.html>

True Sport pur. (2018, July 16). Succeed clean program [Video]. YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=eKGBjoFHFIE>

PARTIE IV

PARTIE 4 : ACTION ORGANISATIONNELLE ET SPORT SÉCURITAIRE



Photo par Wan San Yip sur Unsplash.

Les organismes de sport sont un autre intervenant du système sportif canadien. Il s'agit des organismes nationaux de sport (ONS), des organismes provinciaux/territoriaux de sport (OP/TS), des organismes communautaires de sport (OCS), des organismes de services multisports (OSM) et d'autres groupes qui coordonnent et mettent en œuvre des activités sportives à l'échelle nationale. Dans la partie 4, les auteurs qui proviennent de deux organismes de sport donnent un aperçu unique du mouvement pour un sport sécuritaire et formulent des suggestions de cheminement vers un sport sécuritaire. Rédigé par Kasey Liboiron et Karri Dawson, représentantes du Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES), le chapitre 4

explique l'approche du sport fondé sur les valeurs de Sport pur qui visent à inculquer du caractère aux participant.e.s, à renforcer les communautés où le sport est pratiqué et à accroître les occasions d'excellence du point de vue personnel et sur le podium. Ce chapitre soutient qu'un changement de culture intentionnel et fondamental est nécessaire dans l'ensemble du système sportif pour garantir une expérience sportive sécuritaire pour tous. De même, le chapitre 5, rédigé par Ellen MacPherson et Ian Moss au nom de Gymnastique Canada, donne un aperçu du processus d'élaboration d'un cadre de sport sécuritaire, traite de la mise en œuvre des initiatives relatives au sport sécuritaire par l'ONS, passe en revue les défis auxquels Gymnastique Canada fait face et suggère des domaines d'intérêt critiques ainsi que des ressources pour renforcer les boîtes à outils des étudiants et des professionnels de l'industrie sur le plan du sport sécuritaire.

4.

CHANGEMENT DE CULTURE AU SEIN DU SYSTÈME SPORTIF CANADIEN : EXEMPLES PRATIQUES D'ORGANISATIONS SPORTIVES QUI UTILISENT UNE APPROCHE SPORT PUR POUR ATTEINDRE UN SPORT PLUS SÉCURITAIRE

Kasey Liboiron

Karri Dawson

Thèmes

Valeurs

Sport amateur

Changement culturel

Objectifs d'apprentissage

Lorsque vous aurez terminé ce chapitre, vous serez en mesure de :

- OA1** De comprendre en quoi Sport pur favorise une culture sportive positive;
- OA2** D'expliquer les bienfaits des expériences Sport pur;
- OA3** De décrire en quoi Sport pur favorise le sport sain;
- OA4** De vous rappeler des sept principes Sport pur

Aperçu

Le système sportif canadien a besoin d'un changement culturel profond qui réduirait les menaces pesant sur

le sport et garantirait une expérience sécuritaire à tous. Sport pur est une approche axée sur des valeurs qui repose sur sept principes : Vas-y, Fais preuve d'esprit sportif, Respecte les autres, Amuse-toi, Garde une bonne santé, Inclus tout le monde et Donne en retour. Une expérience de sport sain, soit qui reflète l'esprit Sport pur, peut former le caractère des participants, souder leur communauté et favoriser la poursuite de l'excellence. Le sport sain n'est pas le fruit du hasard, mais celui d'un effort conscient. Des groupes tels que Sport Nova Scotia, Gymnastique Canada, BC Artistic Swimming et Hockey sur gazon Canada ont intégré cette approche holistique, préventive et positive à leur stratégie. Ils ont également compris que l'absence d'incidents n'est pas suffisante. Découvrez-en plus sur leur manière de créer un environnement sportif à la hauteur des attentes.

Dates importantes



An interactive H5P element has been excluded from this version of the text. You can view it online here:

<https://ecampusontario.pressbooks.pub/sportsecuritaire/?p=75#h5p-11>

Qu'est-ce que Sport pur?

Sport pur est une initiative du Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES) conçue pour donner aux personnes, aux collectivités et aux organisations une plateforme de valeurs et de principes communs permettant de profiter des nombreux avantages du sport sain.¹

Pour prévenir les comportements allant à l'encontre de l'éthique dans le sport, toutes les parties prenantes doivent s'engager à favoriser une culture sportive positive fondée sur des valeurs communes. Celles qui définissent Sport pur ont été déterminées par des Canadiens convaincus que le sport forme le caractère des participants, soude leur communauté et favorise la poursuite de l'excellence, mais aussi qu'il souffre d'un système défaillant.² Les valeurs d'équité, d'excellence, d'inclusion et de plaisir Sport pur reposent sur sept principes³ :

1. **Vas-y** : Fais face au défi – recherche toujours l'excellence. En persévérant, découvre ton potentiel.
2. **Fais preuve d'esprit sportif** : Comprends et respecte les règles. Joue avec intégrité – la compétition n'a de signification que lorsqu'elle est honnête.
3. **Respecte les autres** : Manifeste du respect à l'égard de quiconque est engagé dans la production de ton expérience sportive, tant sur l'aire de jeu qu'à l'extérieur. Gagne avec dignité et perds avec grâce.
4. **Amuse-toi** : Prends plaisir à pratiquer le sport et à partager cette expérience avec les autres. Garde en tête ce que tu aimes du sport et pourquoi tu en fais.
5. **Garde une bonne santé** : Respecte ton corps et ton esprit en en prenant soin. Prends parti pour ta santé et ta sécurité et celles de ton entourage.
6. **Inclus tout le monde** : Salue la force de la diversité. Invite les autres à faire du sport et accompagne-les.
7. **Donne en retour** : Dis merci et montre ta gratitude. Encourage ton équipe à changer les choses dans la communauté.



1. Sport pur, n.d.d.

2. Forum, 2019

3. Sport pur, n.d.d.

Ces principes préparent le terrain pour des expériences sportives positives et épanouissantes, et créent un environnement favorisant le sport sain au sein des communautés canadiennes, à condition d'être appliqués avec constance et intention.

Vidéo 4.1 : Une recette du sport sain

Vidéo fournie par Sport pur. Utilisé avec autorisation. [Transcription]



One or more interactive elements has been excluded from this version of the text. You can view them online here: <https://ecampusontario.pressbooks.pub/sportsecuritaire/?p=75#oembed-1>

Histoire du mouvement Sport pur



Dans les médias

« Le sport que nous voulons » le Centre canadien pour l'éthique dans le sport, jan. 2004.

Lors d'une conférence tenue à London en 2001, les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables du sport se sont réunis pour s'attaquer au besoin de restaurer un comportement éthique et respectueux dans le sport. Les dirigeants faisaient valoir que des pratiques dommageables – tricherie, intimidation, violence, comportement agressif et même dopage – commençaient à saper l'impact positif du sport dans la communauté au Canada. Ils ont d'ailleurs commencé à endiguer la montée de

ces pratiques en signant la *Déclaration de London* pour appuyer ouvertement les valeurs et les principes du sport sain.⁴

En 2002, pour faire suite à cette conférence, le CCES a réalisé un sondage d'envergure nationale recueillant l'avis du grand public sur ces questions. Ses résultats ont confirmé le rôle vital du sport dans la vie des Canadiens, ainsi que leur désir profond d'adhérer à une approche qui reflète et transmet des valeurs positives.⁵

En septembre 2003, les principaux responsables du sport, des sportifs champions, des parents et des jeunes de tout le Canada se sont réunis à l'occasion d'un forum intitulé « Le sport que nous voulons ». Les discussions ont débouché sur plusieurs importantes conclusions : D'abord, les Canadiens croient que le sport a le pouvoir de favoriser l'engagement au sein de la communauté et d'inculquer aux jeunes des compétences et des principes importants. Ensuite, ils estiment que le sport n'a pas encore atteint son plein potentiel. Enfin, les Canadiens à plusieurs niveaux – depuis les parents et les entraîneurs communautaires jusqu'aux athlètes olympiens et autres athlètes d'élite – ont montré un vif enthousiasme pour un mouvement national qui engagerait les collectivités et les organismes sportifs dans tout le pays.⁶



Photo by luvmybry on Pixabay.

En 2003, le Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES) a tenu un forum nommé « Le sport que nous voulons » pour stimuler le dialogue entre les Canadiens. Nous vous invitons à prendre part à ce dialogue en partageant votre opinion sur la question suivante : <https://pollev.com/safesport443> .

4. Gouvernement de l'Ontario, 2001.

5. GymCan & Sport pur, 2021.

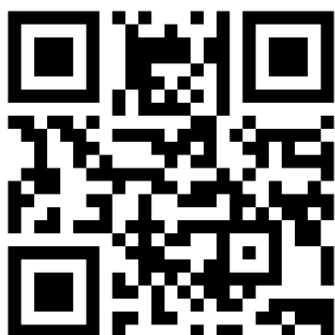
6. Forum, 2003.



Sondage : Principes du Sport pur

Lequel des sept Principes du sport sécuritaire est selon vous le plus important dans le sport communautaire ?

- Vas-y
- Fais preuve d'esprit sportif
- Respecte les autres
- Amuse-toi
- Garde une bonne santé
- Inclus tout le monde
- Donne en retour



En 2018, des intervenants clés se sont rassemblés à l'occasion de tables rondes et du symposium national « Une proposition de valeurs : Bâtir un Canada plus fort grâce au sport axé sur les valeurs » pour discuter les mérites d'un nouvel engagement, plus concret, visant à faire progresser cette vision dans le système sportif canadien. Les conclusions étaient sans équivoque : le sport axé sur des valeurs possède un potentiel considérable pour inspirer l'excellence aux participants, à leur communauté et au pays tout entier. Dans cette optique, on a établi une série de plans de match cohérents visant à guider l'intégration du sport axé sur des valeurs aux compétitions, tous secteurs et tous niveaux confondus. Leur mise en place, tant à l'échelle communautaire qu'au niveau élite, rendra d'autant plus pertinente l'adoption d'une réforme nationale du paysage sportif canadien à l'image de la Politique canadienne du sport 2012.



Photo par Spikeball sur Unsplash.



Dans la pratique : portez les couleurs de Sport pur

Utilisez le code QR pour répondre à la question ou répondez ici.

Examiner les résultats de ce sondage

Si vous êtes convaincus que le sport sain peut vraiment changer les choses, vous aussi pouvez porter les couleurs de Sport pur. Que vous soyez athlète, entraîneur, officiel, parent, administrateur sportif ou autre, vous tirerez profit des ressources, outils et initiatives Sport pur.

Étape 1 :

Rejoignez Sport pur – ajoutez votre nom au bassin grandissant de Canadiens qui s’engagent à rendre le sport aussi bénéfique que possible, pour tous. En déclarant ouvertement cet engagement, vous affirmez votre vision du sport, pour les autres et pour vous-même.

Étape 2 :

Parlez aux autres participants de ce qui vous motive à pratiquer, à vous entraîner et à participer à des compétitions. Rejoignez-les dans une vision commune du monde sportif, et discutez des meilleurs moyens d’intégrer les sept principes Sport pur. Affichez votre conviction qu’un environnement juste, sécuritaire et ouvert à tous favorisant le sport sain fera ressortir le meilleur des gens et des communautés.

La suite dépendra de vous et de votre motivation à partager vos idées.

Figure 4.1 Infographies des type de membres de Sport pur



An interactive H5P element has been excluded from this version of the text. You can view it online

here:

<https://ecampusontario.pressbooks.pub/sportsecuritaire/?p=75#h5p-23>

Les infographies Sport pur proposent des activités, des ressources et des idées qui vous aideront à incarner les principes du mouvement, et guideront votre parcours personnel.

[Description de l'image]

Le Centre canadien pour l'éthique dans le sport et le sport sécuritaire

Le CCES sait à quel point Sport pur peut avoir des effets positifs sur les participants, les communautés et le pays. En conséquence, il s'engage à collaborer avec ses partenaires du système sportif canadien pour favoriser le sport axé sur des valeurs, militer pour un sport juste, sécuritaire et ouvert à tous, et protéger l'intégrité du sport.

Dans le cadre de cette mission, le CCES et l'Association canadienne des entraîneurs ont uni leurs forces pour lancer le mouvement Entraînement responsable (MER),⁷ une initiative pancanadienne élaborée en consultation avec la communauté sportive qui sera déployée en plusieurs phases. Son objectif : encourager les organismes sportifs et les entraîneurs à maximiser les bienfaits du sport en adoptant une philosophie de l'entraînement axée sur des valeurs et des principes.

En plus d'aider les athlètes à parfaire leurs habiletés dans leur sport, les entraîneurs occupent une position d'autorité particulière et privilégiée. Le MER vise à protéger les athlètes et les entraîneurs de comportements illégaux ou contraires à l'éthique par l'application de mesures comme la règle de deux, la vérification des antécédents et la formation sur l'éthique. Il reconnaît le rôle des entraîneurs dans la formation des athlètes, c'est pourquoi il les invite à réfléchir non seulement à ce qu'ils enseignent, mais aussi à la manière dont ils le font. C'est ce qui peut faire la différence entre un milieu sportif simplement sécuritaire, et un milieu sportif qui favorise la croissance et le perfectionnement personnel.

Faisant suite à la mise en place de la Règle de deux, de la vérification des antécédents et de la formation sur l'éthique, la deuxième étape du MER consiste principalement à détecter les comportements dommageables

7. CCES, 2002.

dans l'entraînement et à y remédier, tout en favorisant les pratiques qui rendent le sport plus accueillant et inclusif. Par la suite, le mouvement s'attaquera aux comportements parentaux problématiques, mettra en avant l'entraînement transformationnel et offrira des outils et ressources supplémentaires, dont une politique sur les médias sociaux.⁸

Vidéo 4.2 : Le pouvoir du Sport pur

Vidéo fournie par Sport pur. Utilisé avec autorisation. [Transcription]



One or more interactive elements has been excluded from this version of the text. You can view them online here: <https://ecampusontario.pressbooks.pub/sportsecuritaire/?p=75#oembed-2>

Sport pur et sport sécuritaire

La communauté sportive canadienne s'est entendue sur l'importance du sport sécuritaire et s'est engagée à remédier aux problématiques qui l'entourent. Pour tenir cette promesse, elle doit adopter plusieurs stratégies. Celle du CCES, qui favorise la prévention, consiste à changer la culture du système sportif à l'aide d'une approche axée sur des valeurs : Sport pur.

Sport pur est une plateforme de valeurs et de principes communs dont l'objectif est de guider les initiatives appuyant le sport sain. En combinant cette approche au sport sécuritaire, on crée un cadre positif et proactif. Sport pur offre aussi un cadre pour la formation et l'engagement des partenaires. C'est une initiative qui reflète un désir affirmé de minimiser les comportements dommageables dans le sport, mais aussi d'encourager l'excellence à l'aide d'une culture du sport sain reposant sur sept principes fondateurs.

Les instances dirigeantes des sports au Canada ont le choix : ils peuvent adopter une approche réactive en abordant les problèmes au cas par cas, ou une approche proactive en travaillant de concert pour créer et encourager un environnement sportif sécuritaire et bénéfique. Ensemble, suivons nos principes communs et engageons-nous à amorcer des changements positifs qui réduiront au maximum la maltraitance dans le sport tout en établissant une norme de sport sécuritaire qui inspirera les générations à venir.

8. CAC, n.d.

Sport pur remonte à la source

Des groupes sportifs des quatre coins du pays mettent le sport sécuritaire au cœur de leurs priorités : ils ont élaboré des stratégies et des politiques, investi des ressources humaines et financières, et s'attellent maintenant à adopter de nouvelles pratiques et procédures visant à mettre la maltraitance sur la touche. Pour autant, nombreux sont ceux qui restent sceptiques :

- Est-ce que ça va vraiment changer quoi que ce soit?
- Est-ce vraiment possible de décourager les mauvais comportements?
- Quels aspects de la culture sportive cautionnent toute cette maltraitance?
- Pourquoi ferme-t-on les yeux sur certains comportements dans le sport, alors qu'ils nous révolteraient dans la rue ou dans nos écoles?



Photo par RonJonMan sur Flickr.

Quoi qu'il en soit, les experts s'accordent à dire qu'un changement est de mise. Certaines pratiques autrefois normalisées, comme l'exercice physique extrême en guise de punition, sont non seulement problématiques, mais aussi bien moins efficaces que d'autres stratégies disciplinaires. Aujourd'hui, l'utilisation de l'agressivité et de la critique pour « forger le caractère » est souvent considérée comme de la violence psychologique. Ces méthodes font de moins en moins l'unanimité : nous comprenons de mieux en mieux leurs conséquences néfastes à court et à long terme sur la santé mentale et, plus généralement, sur le bien-être des participants. Nous savons aussi que ce genre de pratiques freine l'apprentissage et risque même de pousser des athlètes à déclarer forfait pour de bon.

Ces deux dernières années, plusieurs organismes sportifs, comme Sport Nova Scotia et Centre Canadien du Sport Atlantique avec leur « Nova Scotia True Sport Athlete Ambassador Program » et Gymnastique Canada avec son module Entraînement axé sur les valeurs, ont adopté Sport pur pour réduire les maltraitances et créer un environnement sportif positif et sécuritaire. S'engager envers Sport pur, c'est faire comprendre qu'éliminer les violences n'est pas un but en soi, mais le résultat d'une volonté d'optimiser le sport à l'aide d'une nouvelle culture.⁹

D'autres groupes, comme Hockey sur gazon Canada, ont élu un leader Sport pur au lieu d'un gestionnaire sport sécuritaire; le nouveau titre reflète les expériences sportives auxquelles on aspire, et non celles qu'on

9. GymCan & Sport pur, 2020.

souhaite éviter. Une des premières initiatives Sport pur de Gymnastique Canada a été la création d'un module d'entraînement axé sur les valeurs, une formation en ligne pour les entraîneurs expliquant le mouvement et ses ambitions de changement, les invitant à en être eux aussi les acteurs. En 2017, BC Artistic Swimming (BCAS) a été parmi les premiers organismes à prendre des mesures concrètes pour changer sa culture en adoptant les principes Sport pur. Depuis, l'organisme provincial de sport a continué d'explorer des moyens novateurs et amusants de mettre ces principes en pratique au sein de son réseau. Par exemple, il a choisi :

- d'offrir des ateliers en personne pour promouvoir Sport pur auprès des membres;
- d'intégrer le Sport pur à tous ses événements;
- de participer à un atelier d'activation Sport pur en février 2021 pour créer une stratégie Sport pur à l'échelle provinciale;
- de lancer une campagne en utilisant le mot-clic #MardisSportPur sur les réseaux sociaux;
- d'élaborer une politique Sport pur qui s'applique à tous ses membres.



Dans les médias : Sport pur au Canada

Sport pur sous les projecteurs : BC
Artistic Swimming, Sport pur, 2021

Jennifer Keith, directrice générale de BC
Artistic Swimming, a souligné l'importance
d'une expérience sportive positive pour
BCAS : « Sport pur nous aide à offrir des
programmes amusants, sécuritaires et
accueillants à tous nos membres : athlètes,
bénévoles, personnel, entraîneurs et
officiels. »



Photo par CristianoCavina sur Pixabay.

Le changement culturel grâce à Sport pur

Pour garantir un sport sécuritaire et positif, nous devons changer notre culture sportive en profondeur. Entre 2001 et 2018, de nombreux rassemblements ont eu lieu : des tables rondes, des symposiums et des sondages ont réaffirmé l'importance première des approches axées sur des valeurs dans la réussite de cette transition culturelle.

Reposant sur ses sept principes, Sport pur est un mouvement holistique qui transcende les frontières entre les sports et les parties prenantes. En adhérant à ces principes sur le terrain et à l'extérieur, nous pouvons réellement faire évoluer la culture sportive dans la bonne direction. En plus des organismes déjà mentionnés,

plus de 4600 groupes représentant des millions de Canadiens ont déclaré leur engagement envers ces principes en rejoignant Sport pur.

Pour faire bouger les choses, nous devons réfléchir à nos objectifs et aux moyens de les atteindre. En se rangeant sous l'étendard Sport pur, les parties prenantes peuvent agir avec proactivité et constance, puisant dans les sept principes directeurs pour faire naître de nouvelles politiques, de nouveaux programmes et de nouvelles pratiques. Le sport axé sur des valeurs favorise les expériences positives pour tous. En effet, les participants qui s'épanouissent dans leur pratique poursuivent leur passion sportive et la communiquent à ceux qui les entourent. À leur tour, ces personnes contribuent à une culture saine du sport, et en améliorent les retombées dans leur communauté.

Le Rapport Sport pur démontre de façon concluante que les communautés privilégiant le sport sain en retirent tout un éventail de bienfaits. En plus des retombées évidentes pour la santé et le bien-être, le sport sain profite aux communautés sur les plans environnemental, économique et social, entre autres. En d'autres mots, il forme le caractère de nos enfants, renforce les communautés et favorise la poursuite de l'excellence.

Rejoindre l'initiative Sport pur est le meilleur moyen d'y arriver.

Le concept d'une pratique sécuritaire et inclusive définit Sport pur depuis longtemps. Malheureusement, encore aujourd'hui, on parle tous les jours d'écarts de conduite dans les médias. Ces écarts découlent souvent d'une volonté de gagner à tout prix. Ils ont des origines variées : comportements parentaux dommageables, maltraitance de la part d'officiels, mauvaise gestion, etc.

Ces histoires négatives prennent souvent toute la place et incitent des participants à jeter l'éponge définitivement. Elles expliquent en partie pourquoi les jeunes arrêtent le sport, pourquoi les parents hésitent à les inscrire et pourquoi certains athlètes déclarent ne pas vouloir reprendre la pratique après la pandémie. Chaque fois, c'est toute la société canadienne, avec ses membres et ses communautés, qui perd une belle occasion de profiter des bienfaits du sport sain.

Dans un article récent, Gretchen Kerr, PhD discute des prochaines étapes du parcours sportif sécuritaire et déclare : « Lorsque le sport est sécuritaire, accueillant, inclusif et épanouissant, et



Photo par roxanawilliams1920 sur PixaBay.

qu'il respecte les droits et le bien-être des individus, la prévention des préjudices se produit naturellement. »¹⁰



Mise en perspective : La culture sportive peut-elle réellement prévenir la maltraitance et les autres problèmes de ce type?

La culture sportive peut-elle réellement prévenir la maltraitance et les autres problèmes de ce type? Pourquoi? Pourquoi pas? Les personnes mal intentionnées n'en feront-elles pas simplement qu'à leur tête?

Les parents devraient-ils s'impliquer davantage dans la pratique sportive de leurs enfants? Devraient-ils surveiller leurs activités et leurs relations de plus près? La mentalité « gagner à tout prix » de certains parents entérine-t-elle l'adoption de stratégies assimilables à de la maltraitance?

Le sport sécuritaire empêchera-t-il les dirigeants sportifs d'être « durs » avec les athlètes? Comment pourront-ils former des athlètes d'élite si leurs méthodes sont constamment vérifiées dans un environnement sportif hypersensible? Comment les entraîneurs peuvent-ils exercer leur autorité sans risquer d'être accusés de violences?

10. Kerr, 2021.

Vidéo 4.3 : Sport pur : ça se vit ici! Manitoba

Vidéo fournie par Sport pur. Utilisé avec autorisation. [Transcription]



One or more interactive elements has been excluded from this version of the text. You can view them online here: <https://ecampusontario.pressbooks.pub/sportsecuritaire/?p=75#oembed-3>

Pour accéder aux sous-titres vidéo en français, cliquez sur l'icône Paramètres, sélectionnez « Sous-titres » et choisissez l'option « Traduction automatique ».

Que pouvons-nous faire?

Les changements culturels sont un travail se longue haleine : les parties prenantes ne doivent pas baisser les bras, et continuer à encourager les bonnes valeurs. En optimisant Sport pur et ses sept principes fondateurs, nous pouvons réussir ce tournant tant attendu par les Canadiens. Ces dernières années, les décideurs du monde sportif ont passé beaucoup de temps à se concentrer sur les problèmes de maltraitance. De nouvelles politiques et lignes directrices, dont une norme de pratique décrivant ce qu'il ne faut *pas* faire, sont actuellement en déploiement pour répondre à ces problèmes. Il est temps d'agir.

Sport pur est ouvert à toutes les parties prenantes du système sportif canadien qui souhaitent s'engager à l'améliorer. C'est un mouvement positif qui travaille les problématiques à la source et qui peut, si intégré consciencieusement, nous aider à créer cet environnement sportif sécuritaire, accueillant, inclusif et bénéfique que nous souhaitons – et dont nous pourrions être fiers.

Les Canadiens ont la conviction que le sport sain peut vraiment changer les choses. Tout le monde a un rôle à jouer, une contribution positive à apporter. Et vous?

Vidéo 4.4 : Le retour à la maison

Vidéo fournie par Sport pur. Utilisé avec autorisation. [Transcription]



— One or more interactive elements has been excluded from this version of the text. You can view them online here: <https://ecampusontario.pressbooks.pub/sportsecuritaire/?p=75#oembed-4>



Autoréflexion

1. Repensez à vos expériences sportives.
 1. Selon vous, quels sont les plus grands bienfaits du sport?
 2. Quelles valeurs et quels principes sont nécessaires à leur réalisation?
 3. Qui doit les respecter?
2. Repensez à un moment qui vous a fait aimer le sport. En quoi ce souvenir était-il marquant? Pouvez-vous associer des principes Sport pur à cette expérience? Ce petit exercice de réflexion vous incitera-t-il à changer votre comportement?
3. Repensez maintenant à un mauvais moment de votre pratique. En quoi ce souvenir était-il marquant? Quels principes Sport pur étaient absents de cette expérience? Est-ce qu'y réfléchir change votre perspective sur ce qu'il faut prioriser dans le sport? Votre approche va-t-elle changer?
4. Repensez à vos expériences sportives.
 1. Selon vous, quels sont les plus grands bienfaits du sport?
 2. Quelles valeurs et quels principes sont nécessaires à leur réalisation?
 3. Qui doit les respecter?



Étude de cas : Gymnastique Canada

En réponse à la montée de la maltraitance en gymnastique, Gymnastique Canada (GymCan, l'organisme qui régit ce sport au pays), a demandé conseil au Centre canadien pour l'éthique dans le sport, souhaitant trouver des moyens de protéger le sport axé sur des valeurs. L'organisme a reconnu que l'approche holistique, préventive et positive Sport pur pourrait favoriser ce changement culturel indispensable. Il a d'abord concrétisé son engagement en participant à un atelier d'activation Sport pur leur expliquant comment intégrer cette philosophie à ses politiques, à ses programmes et à ses procédures.

À cette occasion, il a déterminé ses priorités, parmi lesquelles figurent la formation des entraîneurs, les activités éducatives et la sélection des athlètes. Sa première mesure stratégique était de créer une formation en ligne pour les entraîneurs. Ce module familiarise les entraîneurs avec les valeurs et les principes Sport pur, approfondit leur compréhension des liens entre le sport axé sur des valeurs, le Cadre sportif sécuritaire de GymCan et le modèle de développement à long terme de l'athlète, et fournit des exercices pour mettre en pratique ces apprentissages clés. Les résultats préliminaires de sondages montrent que 96 % des répondants ayant suivi ce module considèrent que Sport pur leur sera bénéfique, à eux et à leurs athlètes. Encore aujourd'hui, GymCan maintient son engagement envers Sport pur et continue d'optimiser l'intégration des valeurs et des principes dans sa structure et dans sa pratique.



Photo par 12019 sur PixaBay.

Pour plus d'informations sur Gymnastique Canada et ses initiatives de sport sécuritaire, voir le chapitre 5.



Termes clés



An interactive H5P element has been excluded from this version of the text. You can view it online here:

<https://ecampusontario.pressbooks.pub/sportsecuritaire/?p=75#h5p-12>



Suggestion de travaux

1. **Sport sécuritaire et Activation Sport pur dans les organismes :** Choisissez deux organismes sportifs qui intègrent Sport pur à leurs stratégies de sport sécuritaire. Faites le point sur leur plan de match respectif et comparez-les. Selon vous, quels éléments favoriseront le plus le sport sécuritaire? Pourquoi? (Exemples d'organismes : Hockey sur gazon Canada, Gymnastique Canada, BC Artistic Swimming, Sport Nova Scotia)
2. **Faire connaître son engagement envers le sport sécuritaire et Sport pur :** Vous êtes le directeur général ou le président d'un organisme sportif ou d'un club qui vient d'être touché par un incident de maltraitance. Élaborez un plan de communication pour aborder le problème et

réaffirmez votre engagement envers le sport sécuritaire et Sport pur.

Descriptions de l'image

Figure 4.1 Cette image illustre les différentes parties prenantes et activités du mouvement social Sport pur. Au centre de l'image, le texte « SPORT PUR : ÇA SE VIT ICI! » apparaît, et dix mots orbitent autour : entraîneurs, communautés, événements, installations, ligues, officiels, organismes, parents, écoles et équipes. [retour au texte]



Canada Games. (2021, April 1). *Stories: Canadians miss youth sport, but not all plan to return according to new research from Canada Games*. Retrieved October 29, 2021, from <https://www.canadagames.ca/stories/canadians-miss-youth-sport-but-not-all-plan-to-return-according-to-new-research-from-canada-games>

Canadian Centre for Ethics in Sport (CCES). (2002). *2002 Canadian public opinion survey on youth and sport: Final report July 2002*. <https://cces.ca/sites/default/files/content/docs/pdf/cces-rpt-2002survey-e.pdf>

Canadian Centre for Ethics in Sport (CCES). (n.d.). *Responsible coaching movement*. Retrieved October 29, 2021, from <https://cces.ca/responsible-coaching-movement>

Coaching Association of Canada (CAC). (n.d.). *Responsible coaching movement*. Retrieved October 29, 2021, from <https://coach.ca/responsible-coaching-movement>

Elana Liberman. (2020, September 28). *The absence of harm is not enough*. Sport Nova Scotia. Retrieved October 29, 2021, from <https://www.safesportns.ca/uncategorized/the-absence-of-harm-is-not-enough/#:~:text=Sport%20Nova%20Scotia%20believes%20that,participants%20in%20sport%20and%20recreation.>

Field Hockey Canada. (2021, April 15). *Field Hockey Canada Announces Jenn Beagan as True Sport Manager*. Retrieved October 29, 2021, from <https://fieldhockey.ca/field-hockey-canada-announces-jenn-beagan-as-true-sport-manager/>

Government of Ontario. (2001, August 10). *Ministry of heritage, sport, tourism, and culture industries:*

Expectations for fairness in sport. Retrieved October 29, 2021, from <http://www.mtc.gov.on.ca/en/sport/sport/expectations-e.pdf>

Gymnastics Canada. (n.d.). *Coaching tool*. Retrieved October 29, 2021, from <http://www.gymcan.org/resources/for-coaches/coaching-tool>

Gymnastics Canada & True Sport. (2020, September 30). *A true sport journey: Canada's new values-based coaching module*. Sport Information Resource Centre (SIRC). Retrieved October 29, 2021, from <https://volleyball.ca/en/news/safe-sport-training-now-required>

Kerr, G. (2021, April 19). Next steps in the safe sport journey: From prevention of harm to optimizing experiences. *Sircuit*. Retrieved October 17, 2021, from <https://sirc.ca/blog/next-steps-in-the-safe-sport-journey/>.

Ministers of Sport, Physical Activity, and Recreation. (2012). *Canadian Sport Policy 2012*. Retrieved November 3, 2021, from <https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/thc-tpc/pdf/SportRecreation-SportLoisirs/CanadianSportPolicy.pdf>

Symposium. (2003, September 13). *The sport we want: Symposium final report*. <https://cces.ca/sites/default/files/content/docs/pdf/cces-rpt-tswwfinalreport-e.pdf>

Symposium. (2019, March). *The values proposition: Building a stronger Canada through values-based sport*. <https://cces.ca/sites/default/files/content/docs/pdf/thevaluesproposition-ppf-march2019-en.pdf>

True Sport pur. (2015, March 11). *The power of true sport* [Video]. Youtube. <https://www.youtube.com/watch?v=UWwkoPbfEY4>

True Sport pur. (2016, May 15). *True sport lives here Manitoba* [Video]. Youtube. <https://www.youtube.com/watch?v=SpD-4N34Ksw>

True Sport pur. (2016, November 28). *The ride home* [Video]. Youtube. <https://www.youtube.com/watch?v=-0e8zvvY-x8>

True Sport pur. (2018, November 19). *A recipe for good sport* [Video]. Youtube. <https://www.youtube.com/watch?v=COYepHh2aAE&t=1s>

True Sport. (n.d.a). *True sport report*. Retrieved October 29, 2021, from <https://truesportpur.ca/true-sport-report>

True Sport. (n.d.b). *True sport spotlight: BC artistic swimming*. Retrieved October 29, 2021, from <https://truesportpur.ca/voices/true-sport-spotlight-bc-artistic-swimming>

True Sport. (n.d.c). *True sport: True sport principles*. Retrieved October 29, 2021, from <https://truesportpur.ca/true-sport-principles>

True Sport. (n.d.d). *True sport: What is true sport?*. Retrieved October 29, 2021, from <https://truesportpur.ca/aboutus>

Volleyball Canada. (2021, April 22). *All news: Safe sport training now required*. Retrieved October 29, 2021, from <https://volleyball.ca/en/news/safe-sport-training-now-required>

5.

UNE ÉTUDE DE CAS DU CADRE DE SPORT SÉCURITAIRE DE GYMNASTIQUE CANADA

Ellen MacPherson

Ian Moss

Thèmes

Élaboration et prestation de programme

Engagement des intervenants

Le sport au niveau national

Objectifs d'apprentissage

Lorsque vous aurez terminé ce chapitre, vous serez en mesure de :

OA1 Déterminer les étapes suivies par un organisme national de sport pour conceptualiser, élaborer et offrir un programme de sport sécuritaire ;

OA2 Identifier les intervenants à l'élaboration d'un programme complet de sport sécuritaire et décrire le rôle et les responsabilités de chacun ;

OA3 Donner des exemples d'activités de mobilisation des connaissances de GymCan, où les recherches les plus récentes sont transposées dans la pratique ;

OA4 Décrire les défis potentiels associés à la conception et à la prestation d'un programme de sport sécuritaire.

Aperçu

Au début de 2018, en réponse au mouvement international pour un changement de culture dans le sport, Gymnastique Canada (GymCan) est devenu l'un des premiers organismes nationaux de sport (ONS) au Canada à embaucher une directrice, Sport sécuritaire à temps plein. L'objectif principal de la fonction sport

sécuritaire est d'élaborer, de mettre en œuvre et d'évaluer des initiatives organisationnelles qui créent et favorisent des expériences sécuritaires, saines et inclusives.

L'une des pierres angulaires du programme sport sécuritaire de GymCan est le cadre du sport sécuritaire qui sert de plan stratégique orientant l'organisme sur le plan du sport sécuritaire et qui comprend la définition et la vision du GymCan en matière de sport sécuritaire, les principes organisationnels pour des environnements de gymnastique sécuritaires, les sujets généraux du programme et les initiatives correspondantes en matière de politique, d'éducation et de défense des intérêts et des droits nécessaires pour promouvoir des pratiques positives, saines et sécuritaires.

Ce chapitre présente un survol du processus d'élaboration du cadre du sport sécuritaire de GymCan, aborde la conception et la mise en œuvre des initiatives de GymCan en matière de politique, d'éducation et de défense des intérêts et des droits, revient sur les défis rencontrés et les apprentissages en cours de route, suggère des secteurs d'intervention privilégiés pour un impact accru (p. ex., voix des athlètes, responsabilités partagées et collaboration, programmes fondés sur des données probantes) et offre des exemples d'activités, de modules d'apprentissage, de balados, et d'autres ressources pour renforcer les trousseaux d'outils des étudiants et ses professionnels de l'industrie sur le sport sécuritaire.

Dates importantes



An interactive H5P element has been excluded from this version of the text. You can view it online here:

<https://ecampusontario.pressbooks.pub/sportsecuritaire/?p=83#h5p-17>

Aperçu de la gymnastique et des huit disciplines sportives reconnues au Canada

La Fédération internationale de gymnastique (FIG) est considérée comme l'organisme de régie du sport de la gymnastique dans le monde. Elle est la plus ancienne fédération internationale de sport de l'ère olympique.¹ Alors que la FIG établit les règles internationales pour la gymnastique, chaque fédération membre (p. ex., Gymnastique Canada) est responsable de créer des règles, des règlements et des politiques opérationnels,

1. FIG, 2021

d'offrir une expérience sportive générale en vue de favoriser la participation et le plaisir et de préparer les athlètes pour la compétition sur la scène nationale et internationale.² Par conséquent, les organismes nationaux de régie élaborent en général les valeurs, les normes, les règlements en matière de sécurité, les programmes de formation et de perfectionnement pour les participants à leurs programmes.³

En tenant compte de la position d'un organisme national de sport (ONS) dans la structure sportive globale, le présent chapitre explore le rôle de Gymnastique Canada (ci-après désigné GymCan) dans le développement, le soutien et la promotion du sport sécuritaire, présente un aperçu général du sport de la gymnastique et examine les défis inhérents à ce sport, ainsi que la structure organisationnelle de GymCan, les facteurs qui influent sur la mise en place d'une fonction sport sécuritaire au sein de l'organisme, les étapes du développement d'un cadre de sport sécuritaire et les éléments à prendre en considération pour le développement de programmes futurs.

Le sport de la gymnastique compte huit disciplines, chacune possédant des règles techniques, des règlements, des critères d'admissibilité et des éléments culturels distincts.⁴ Les disciplines de la gymnastique comprennent : la gymnastique artistique féminine et masculine, la gymnastique rythmique, le trampoline et le tumbling, la gymnastique acrobatique, le parkour et la gymnastique pour tous. Chacune de ces disciplines sera brièvement expliquée ci-dessous.

Figure 5.1 Disciplines de gymnastique



An interactive H5P element has been excluded from this version of the text. You can view it online here:

<https://ecampusontario.pressbooks.pub/sportsecuritaire/?p=83#h5p-14>

[Description de l'image]

Défis propres au sport de la gymnastique

En général, la gymnastique présente quelques défis uniques en ce qui concerne l'élaboration et à la mise en œuvre efficace des paramètres du sport sécuritaire dans l'ensemble du sport. GymCan travaille en collaboration avec les organismes provinciaux et territoriaux de sport pour atténuer et gérer ces défis continus.

2. Kilijanek et Sanchez, 2020

3. Kilijanek et Sanchez, 2020

4. Kilijanek et Sanchez, 2020

Ces défis comprennent, sans toutefois s’y limiter :

1. **Culture:**

Fait anecdotique, chaque discipline de gymnastique a une culture distincte, y compris une origine unique, des influences mondiales, des lacunes ou des considérations relatives au sport sécuritaire, une structure technique, des règles, des règlements, ainsi que des exigences en matière de programme. En ce qui concerne le sport sécuritaire plus particulièrement, les diverses cultures au sein du sport représentent parfois un défi lorsqu’il s’agit d’élaborer, d’adopter et de mettre en œuvre des politiques, des procédures et des initiatives éducatives standardisées. Par conséquent, il est essentiel que les professionnels du sport sécuritaire qui travaillent dans le sport de la gymnastique (ou de façon plus générale, dans le système sportif canadien), s’allouent suffisamment de temps pour se familiariser avec la culture d’un sport donné et tiennent compte des nuances lorsqu’ils développent, mettent en œuvre et évaluent des initiatives.

2. **Âge des athlètes :**

La gymnastique est généralement considérée comme un sport à spécialisation précoce, ce qui signifie que les jeunes athlètes sont souvent encouragés à consacrer beaucoup de temps et d’énergie au sport dès leur plus jeune âge, tout en limitant leur participation à d’autres sports.⁵ Même si la spécialisation précoce est largement débattue dans les ouvrages universitaires et dans la pratique, les défenseurs de cette méthode suggèrent que la pratique délibérée (c.-à-d. un volume d’entraînement plus élevé) dès le plus jeune âge augmente la probabilité pour l’athlète d’atteindre l’élite de son sport.⁶ Étant donné que la gymnastique a tendance à tomber dans cette catégorie, il est important que les professionnels du sport sécuritaire tiennent compte des risques particuliers courus par les jeunes athlètes, notamment la vulnérabilité par rapport aux dynamiques de pouvoir, les déplacements, la taille physique, les blessures dues au surmenage, le niveau de sensibilisation à la maltraitance et d’autres facteurs.⁷ De plus, en tant que l’un des principaux défenseurs du sport sécuritaire de l’organisation, il est impératif de veiller constamment à ce que le bien-être global soit au cœur de toutes les conversations, de toutes les décisions et de tous les programmes.

3. **Risques liés à la sécurité physique :**

En plus des vulnérabilités mentionnées ci-dessus, certains risques propres à la gymnastique peuvent entraîner un large éventail de blessures, y compris, sans toutefois s’y limiter:⁸

5. p. ex., Andrews, 2010 ; Hecimovich, 2004

6. Ericsson et coll., 1993

7. Brackenridge, 1997

8. Gymnastique BC, 2021

- La mauvaise utilisation de l'équipement
- Des problèmes mécaniques présentés par l'équipement
- La nature dynamique, complexe et rapide des habiletés
- L'âge et le stade de développement des athlètes
- Des routines exigeantes et épuisantes sur le plan physique

4. **Professionalisation de l'entraînement :**

La prestation des programmes de gymnastique au Canada est principalement assurée par des clubs locaux de gymnastique qui fonctionnent selon deux modèles d'affaires distincts : organismes sans but lucratif (conseil d'administration bénévole, gestion par un personnel professionnel) et à but lucratif (entreprise privée avec une surveillance bénévole limitée). Dans chacun de ces modèles, le personnel professionnel (particulièrement les entraîneurs) occupe une place importante dans la prestation de services et de programmes. Même si le Canada est bien servi par le Programme national de certification des entraîneurs (PNCE) pour la formation technique des entraîneurs, ce n'est que récemment que le pays a commencé à aborder les paramètres du « sport sécuritaire » dans son programme général et sa stratégie éducative. En conséquence, les ONS sont actuellement responsables de créer un programme de formation exhaustif afin d'aborder les attentes en matière de conduite et d'aider les entraîneurs, plus spécifiquement en adaptant et en développant leur pratique dans un environnement en constante évolution. De plus, les entraîneurs de gymnastique ne disposent pas d'un organisme professionnel externe d'autoréglementation ou de surveillance et s'appuient donc sur les politiques et mécanismes nationaux, provinciaux et locaux de sport sécuritaire.

Rôle de l'organisme national de sport dans la conception et la prestation du sport

Elle permet de comprendre la vision, la mission et les valeurs de l'organisation, ainsi que les rôles, responsabilités et orientations.

Figure 5.2 Vision, mission et valeurs de Gymnastique Canada

GYMNASTICS CANADA

VISION

Être LE sport de base au Canada.
Connaître du succès sur la scène internationale de façon constante.

MISSION

Poser les bases.
Former des champions.
Inspirer la nation.

VALUES

Collaboration.
Dévouement.
Excellence.
Innovation.
Intégrité.

[Description de l'image]

En dernier lieu, veuillez suivre le lien suivant afin de célébrer le rôle de GymCan dans le soutien de la maîtrise du mouvement au Canada au cours des cinq dernières décennies : « [Gymnastics Canada: From Here, We Soar](#) »



Photo par Warren Long sur Flickr.

Création d'un programme de sport sécuritaire au sein de Gymnastique Canada

Même si GymCan a mis en œuvre, depuis près de deux décennies, diverses initiatives qui pourraient être considérées comme relevant du « sport sécuritaire », aucun mécanisme

autonome n'a été mis sur pied pour soutenir la conceptualisation, la prestation et l'évaluation d'initiatives de sport sécuritaire stratégiques à long terme avant 2018. La section suivante présente brièvement certains des facteurs qui ont mené à la création d'une division consacrée au sport sécuritaire dirigée par un employé permanent à plein temps, notamment :

1. Le cas du médecin de l'équipe de la fédération de gymnastique des États-Unis (USAG), le docteur Larry Nassar
2. Des cas notoires dans le sport canadien
3. Le mouvement mondial #MeToo (#MoiAussi)
4. L'appel à un changement de culture au sein du système lancé par la communauté de GymCan pour des milieux sportifs beaucoup plus positifs, sains et inclusifs.

1. Le cas du médecin de l'équipe des États-Unis, le docteur Larry Nassar

Le Dr Larry Nassar a commencé à travailler avec l'équipe de gymnastique des États-Unis en 1986 et est resté en fonction jusqu'en 2015, soit peu de temps avant sa mise en accusation pour des agressions sexuelles commises sur plus de 300 personnes avec lesquelles il a eu des interactions, principalement dans le cadre de sa pratique médicale à la Michigan State University et au sein de l'USA Gymnastics (USAG).⁹ Le Dr Nassar a plaidé coupable aux accusations criminelles portées contre lui et a reçu une peine d'emprisonnement de 60 ans.¹⁰ À son procès, plus de 150 femmes, dont beaucoup d'athlètes féminines, ont témoigné des mauvais traitements qui leur ont été infligés par le Dr Nassar.¹¹

Le cas de Larry Nassar et de l'USAG a depuis lors fait l'objet d'un documentaire Netflix intitulé *Athlete A* (« Team USA : Scandale dans le monde de la gymnastique » en français). Cette affaire a incité des athlètes actuels et d'anciens athlètes dans le monde entier à s'exprimer sur les mauvais traitements subis en gymnastique dans les médias sociaux sous le mot-clic #GymnastAlliance.¹² De plus, nombreux sont les survivants dans cette affaire qui continuent de partager leurs expériences, y compris les effets néfastes à long terme de la maltraitance, dans différentes sphères (p. ex. les médias sociaux, les audiences du gouvernement fédéral, les médias traditionnels ; Jalonick, 2021) pour défendre les droits des victimes, lancer des appels au changement et prévenir les mauvais traitements à l'avenir.

9. Kirby, 2018

10. Kirby, 2018

11. Kirby, 2018

12. Macur, 2020

2. Cas notoires dans le sport canadien

Les enjeux liés au sport sécuritaire n'ont pas épargné le contexte canadien, avec des cas de maltraitance notoires recensés sur de nombreuses années dans tous les sports, y compris la gymnastique, l'athlétisme, le ski alpin, le hockey et la natation, pour ne citer que ceux-là. Dans une étude publiée récemment par Kerr, Willson, and Stirling (2020), les auteurs ont interrogé 1001 athlètes canadiens qui étaient soit des membres actifs soit des membres retraités de l'équipe nationale, tant dans les sports d'hiver que dans les sports d'été. Selon les participants à cette étude : 76 % des athlètes retraités et 67 % des athlètes actuels ont révélé avoir été victimes d'au moins un comportement négligent ; 62 % des athlètes retraités et 59 % des athlètes actuels ont déclaré avoir été victimes d'au moins un comportement nocif sur le plan psychologique ; 21 % des athlètes retraités et 20 % des athlètes actuels ont indiqué avoir subi au moins un comportement sexuellement préjudiciable ; 19 % des athlètes retraités et 12 % des athlètes actuels ont indiqué avoir subi au moins un comportement physiquement préjudiciable (pour plus d'information sur le sport sécuritaire du point de vue de l'athlète, veuillez consulter le chapitre 2). Si la présente étude se concentre sur les athlètes de niveau national, les preuves anecdotiques dans le sport suggèrent que les enjeux liés au sport sécuritaire transcendent les équipes nationales pour atteindre tous les niveaux du sport.

Pour encourager les signalements dans le sport de la gymnastique, GymCan a créé une page ressource sur le signalement sur son site Web, y compris les services d'assistance téléphonique externes (p. ex., la Ligne d'assistance du sport canadien, le Centre canadien de protection de l'enfance, Jeunesse, J'écoute), des formulaires de plainte, ainsi que la liste des membres de GymCan qui font l'objet d'une suspension ou qui ont été expulsés.

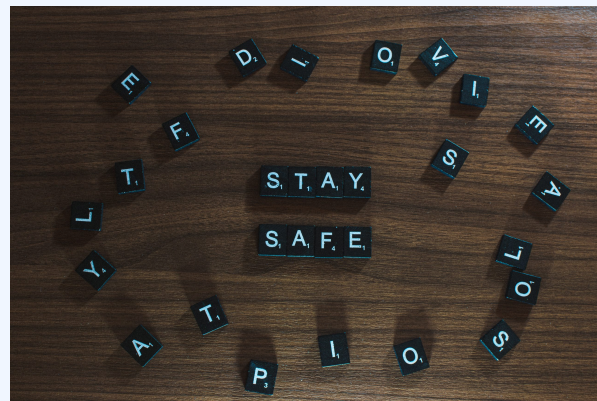


Photo par Nelly Antoniadou sur Unsplash.

3. Le mouvement #MeToo

Selon Hosterman et collègues¹³ l'expression « Me Too » (moi aussi) est utilisée, depuis 2006, pour permettre aux survivants de partager leurs expériences en matière d'agression sexuelle. Toutefois, cette expression a pris de l'ampleur dans la sphère publique en 2017 lorsque l'actrice Alyssa Milano a demandé à ses abonnés d'indiquer au moyen du mot-clic #MeToo s'ils ont été victimes d'agression sexuelle après avoir révélé qu'elle avait elle-même été agressée par le producteur Harvey Weinstein¹⁴ Depuis lors, #MeToo a permis à des millions de personnes de diverses industries dans le monde entier de raconter, dans un esprit de solidarité, les mauvais traitements qu'elles ont subis et d'appeler à la responsabilisation par rapport à ces expériences.¹⁵

4. Appel de la communauté de GymCan pour des environnements plus sécuritaires

En plus des facteurs clés énumérés précédemment, les intervenants de la communauté canadienne de la gymnastique ont reconnu et admis qu'il était essentiel d'effectuer un changement culturel en priorisant le bien-être et la sécurité des participants par l'amélioration des politiques, de l'éducation et de la défense des intérêts et des droits de tout un chacun. La première étape vers la réalisation de cet objectif global a été d'embaucher une employée à temps plein pour conceptualiser le cadre du sport sécuritaire de l'organisme et gérer le programme correspondant. Certaines des habiletés et compétences clés exigées pour ce poste comprenaient, sans toutefois s'y limiter, celles présentées dans la figure 5.3 ci-dessous.

Figure 5.3 Exemple des compétences et des responsabilités de la personne responsable du sport sécuritaire au sein de Gymnastique Canada



An interactive H5P element has been excluded from this version of the text. You can view it online here:

<https://ecampusontario.pressbooks.pub/sportsecuritaire/?p=83#h5p-13>

En résumé, ces quatre facteurs clés ont contribué à la création d'une fonction axée sur le sport sécuritaire au sein de l'organisme national de régie de la gymnastique et à l'embauche d'une employée à temps plein pour encadrer

13. 2018

14. Hosterman et coll., 2018

15. Hosterman et coll., 2018 ; Lee, 2018 ; TIME, 2017

le programme. L'élaboration du cadre du sport sécuritaire de GymCan a commencé dès l'entrée en fonction de l'employée en question. La section qui suit donne un aperçu de l'objectif général du cadre du sport sécuritaire et décrit **les six étapes clés suivies par GymCan pour faciliter le développement du cadre.**

Élaboration du cadre du sport sécuritaire de GymCan

Le cadre du sport sécuritaire est le plan stratégique de GymCan pour le sport sécuritaire. Il a été créé dans le but de réduire au minimum les risques et d'améliorer l'administration et la prestation de tous les programmes, événements et services. Le but premier du cadre du sport sécuritaire est d'encourager un changement culturel vers des environnements de gymnastique plus positifs, plus inclusifs et plus sains, de la base au niveau national. Le document-cadre comprend la raison d'être, la philosophie et les principes de l'organisation, les domaines thématiques, les piliers, les objectifs et les initiatives liées au sport sécuritaire correspondantes.

Chacun de ces éléments clés est décrit dans la section suivante. Il est important de noter que lorsque le cadre du sport sécuritaire a été conceptualisé en 2018, il était considéré comme **un document en constante évolution** qui serait examiné, révisé et élargi à mesure que l'organisation continuerait d'apporter des améliorations dans le domaine des politiques, de l'éducation et de la défense des intérêts et des droits. La figure 5.4 en dessous décrit les six étapes clés suivies par GymCan pour élaborer son cadre du sport sécuritaire 2018.

Figure 5.4 Six étapes clés de GymCan pour le développement du cadre du sport sécuritaire 2018



An interactive H5P element has been excluded from this version of the text. You can view it online here:

<https://ecampusontario.pressbooks.pub/sportsecuritaire/?p=83#h5p-22>



Mise en œuvre initiale du cadre du sport sécuritaire de GymCan

Tout au long de cette section, nous vous donnerons un aperçu de l'approche adoptée par GymCan pour opérationnaliser le cadre du sport sécuritaire et vous présenterons quelques

exemples pratiques d'initiatives en matière de politique, d'éducation et de défense des intérêts et des droits menées à ce jour.

Politique sur le sport sécuritaire. Conformément au cadre du sport sécuritaire et à la priorisation correspondante des initiatives, la politique a été le premier pilier sur lequel s'est penché GymCan. Ce pilier a été choisi pour garantir la mise en place d'une base solide et d'un ensemble de principes clairs afin d'établir les normes de comportement attendues et de promouvoir la responsabilisation dans l'environnement du sport.

Les principaux objectifs de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique sont les suivants :

1. Élaborer un ensemble de politiques sur le sport sécuritaire en mettant davantage l'accent sur le bien-être, la sécurité et la protection des participants.
2. S'assurer que toutes les politiques et procédures relatives au sport sécuritaire sont solides, claires, à jour et accessibles.
3. Cerner et combler les lacunes existantes dans les politiques et les procédures liées au sport sécuritaire.
4. Harmoniser étroitement les politiques et les procédures de GymCan avec celles des organisations provinciales et territoriales et assurer une application uniforme à tous les niveaux de la gymnastique au Canada.
5. Déterminer et mettre en œuvre un processus approprié de gestion des signalements d'inconduite.

Avec ces objectifs, GymCan vise à mettre le bien-être des participants à l'avant-plan de l'élaboration de toutes les politiques, s'engage à examiner et à mettre à jour régulièrement les politiques après leur révision initiale, reconnaît la nécessité d'élaborer des processus indépendants et dirigés par des experts qui retirent le pouvoir décisionnel à l'ONS dans les cas

Autoréflexion

Voici quelques questions critiques que peuvent poser les praticiens du sport dans ce processus :

1. Quelles politiques et procédures sont actuellement en place dans l'organisation ? À quelle fréquence ces politiques sont-elles révisées et mises à jour ? De quelles manières ces politiques ont-elles changé ou évolué au fil du temps ?
2. En matière de sport sécuritaire, quelles initiatives (le cas échéant) ont été mises en place ? Quel impact ces initiatives ont-elles eu sur la culture du sport ?
3. Quels programmes d'éducation au sport sécuritaire sont actuellement mis en œuvre au sein de l'organisation ? Quels acteurs reçoivent cette formation ?
4. Qui sont les collaborateurs externes et/ou les alliés du

sport sécuritaire de l'organisation?

5. L'organisation a-t-elle connu des cas majeurs de sport sécuritaire ? Quels ont été les enseignements clés de ces cas ?
6. Quels sont les principaux obstacles (par exemple, structurels, culturels, procéduraux, ressources, expertise) à la réalisation de progrès dans le domaine du sport sécuritaire ?

disciplinaires et s'oblige à veiller à ce que les participants de partout au pays se conforment à des exigences similaires en matière de pratique et de normes de soins.

En gardant à l'esprit ces objectifs fondamentaux, la première étape de la révision de la politique sur le sport sécuritaire comprenait les éléments suivants :

1. Création d'une politique nationale sur le sport sécuritaire ;
2. Code d'éthique et de conduite révisé ;
3. Création d'une Politique sur la maltraitance et la discrimination ;
4. Politique en matière de plaintes et de mesures disciplinaires révisée ;
5. Création d'une politique nationale sur les voyages ; et
6. Création d'une politique sur la diversité, l'équité et l'inclusion.

Figure 5.5 : Phases de la révision de la politique sur le sport sécuritaire

Retournez chaque carte pour passer en revue les étapes de la revitalisation de la politique sur le sport sécuritaire.



An interactive H5P element has been excluded from this version of the text. You can view it online here:

<https://ecampusontario.pressbooks.pub/sportsecuritaire/?p=83#h5p-16>

De façon générale, les politiques et les procédures liées au sport sécuritaire doivent être élargies, peaufinées et mises à jour à mesure que de nouvelles données probantes (p. ex., résultats de recherche, expériences vécues, apprentissages) deviennent disponibles pour améliorer les normes, les connaissances et les pratiques. Par conséquent, GymCan présente de façon continue de l'information à jour sur ses politiques en matière de sport sécuritaire.

Enfin, parallèlement aux mises à jour des politiques sur le sport sécuritaire, il est également essentiel de procéder à une révision continue des documents organisationnels pour s'assurer que les mêmes principes et normes de comportement décrits dans les politiques sont intégrés dans tous les documents et procédures opérationnels. Par exemple, dans le cadre de la revitalisation de l'ensemble des politiques sur le sport sécuritaire, l'Entente de l'équipe nationale, le Manuel des responsabilités et le Manuel de l'équipe nationale de GymCan ont été révisés afin d'y intégrer la terminologie mise à jour, les rôles et responsabilités, des pratiques

exemplaires, ainsi que les attentes en matière de comportement pour des environnements de l'équipe nationale positifs, sains et axés sur les athlètes.

L'éducation au sport sécuritaire. La mise en œuvre de mesures éducatives est essentielle pour améliorer les connaissances, développer le raisonnement et le jugement, ainsi que pour favoriser des interactions et des pratiques positives dans la communauté. Les objectifs de base suivants servent à orienter les initiatives éducatives conçues et mises en œuvre par GymCan :

1. Développer une compréhension de base du sport sécuritaire chez tous les intervenants de la communauté de GymCan.
2. Obtenir et réaliser des ressources éducatives et des outils pratiques fondés sur des données probantes pour promouvoir le sport sécuritaire.
3. S'assurer que les personnes qui sont témoins d'une inconduite potentielle ou qui en sont victimes comprennent le processus et les canaux de signalement.
4. Intégrer le mandat du sport sécuritaire dans de multiples formats de façon cohérente et accessible.

Avec ces objectifs, GymCan vise à acquérir les connaissances et à développer les capacités afin de créer, de maintenir et de favoriser des environnements sécuritaires, inclusifs et positifs pour tous les participants. Afin de mettre en contexte l'approche de l'organisation en matière d'éducation au sport sécuritaire, il est important de souligner que dans les premières années du programme de sport sécuritaire, l'accent était mis sur l'élaboration de politiques visant à renforcer les fondements du sport sécuritaire chez GymCan. Par conséquent, à ce jour, l'éducation au sport sécuritaire au sein de GymCan a été mise en œuvre à court et à long terme de diverses manières sur lesquelles l'organisation compte s'appuyer, tout en mettant un accent particulier sur l'aspect éducatif à l'avenir.

Les initiatives éducatives initiales sur le sport sécuritaire comprennent des mécanismes de formation obligatoire pour les intervenants clés de la communauté de GymCan, conformément aux exigences de Sport Canada, y compris la formation Respect et sport pour les leaders d'activités, ainsi que des ateliers personnalisés pour les équipes nationales de GymCan (p. ex., athlètes, entraîneurs, juges) et des activités d'apprentissage facultatives pour la communauté. Par exemple,



Dans le pratique



Photo by Andrea Piacquadio.

GymCan offre aux intervenants la possibilité de passer en revue et

d'utiliser les ressources pour accroître la sensibilisation au sport sécuritaire et assurer une pratique sportive sécuritaire. Accédez au site Web et créez votre propre trousse de ressources sur le sport sécuritaire.

la Série d'apprentissages sur le sport sécuritaire de GymCan adopte une approche factuelle de l'éducation au sport sécuritaire en jumelant des chercheurs experts avec un praticien ou une personne ayant une expérience vécue afin de partager des connaissances et de fournir des stratégies concrètes pour aider à influencer et à inspirer une culture davantage centrée sur l'athlète, plus positive et plus saine.

De plus, GymCan encourage l'auto-apprentissage par l'entremise de la section Sport sécuritaire de son site Web, qui fournit des liens vers les politiques à jour de l'organisation en matière de sport sécuritaire ; des ressources gratuites couvrant

une variété de sujets liés à la maltraitance, à l'équité et à l'inclusion, à la santé et au bien-être, et aux commotions cérébrales ; de l'information et des ressources pour signaler les préoccupations au sein de GymCan et en dehors de l'organisation ; et des liens vers des lignes d'assistance téléphonique externes pour obtenir de l'aide sur une variété de sujets, comme la santé mentale, les préoccupations en matière de bien-être et l'inclusion.

Défense des intérêts et des droits.

Tout au long de l'élaboration des politiques et de la mise en œuvre des initiatives portant sur l'éducation, GymCan s'est également engagé dans différentes avenues pour la promotion du sport sécuritaire. Il est particulièrement important pour GymCan de partager les ressources, les pratiques exemplaires et les leçons retenues avec la communauté sportive, puisque l'organisme était l'un des rares ONS au Canada à avoir établi une fonction sport sécuritaire à ses débuts. Par conséquent, deux objectifs clés favorisent les initiatives de défense des intérêts et des droits au sein de GymCan :

Tableau 5.1 : Objectifs clés de GymCan pour les initiatives de promotion du sport sécuritaire

Objectif no 1	Objectif no 2
Promouvoir activement l'engagement de GymCan envers le sport sécuritaire et améliorer la visibilité dans la communauté de la gymnastique et au-delà.	Contribuer positivement à une culture sportive centrée sur l'athlète par la collaboration avec les responsables du sport sécuritaire et les experts externes.

Compte tenu de ces deux objectifs clés, GymCan adopte différentes stratégies pour appuyer la promotion du sport sécuritaire au sein de la gymnastique en particulier et du système sportif canadien en général. Par exemple, la plateforme nationale de GymCan est utilisée pour créer des liens et établir des relations communautaires avec d'autres ONS, des OMS et des partenaires du sport professionnel à l'échelle nationale et internationale afin de favoriser un changement de culture à l'échelle du système. Cela comprend la participation au groupe de travail sur le Code de conduite universel pour prévenir et contrer la maltraitance

dans le sport, la participation au groupe de travail international de gymnastique sur le sport sécuritaire, ainsi que la collaboration avec des partenaires sportifs fondés sur des valeurs (c.-à-d. Sport pur) pour élaborer du matériel d'apprentissage et accroître l'impact de notre voix collective en faveur du sport sécuritaire.

De plus, la plateforme nationale de GymCan est mise à profit pour galvaniser le soutien du public sur des questions liées au sport sécuritaire, au moyen de consultations, de présentations, d'entrevues avec les médias et de la signature ou de la rédaction de communications écrites, comme des énoncés de position ou des lettres au gouvernement. De plus, pour maximiser l'influence de GymCan dans le domaine du sport sécuritaire, les canaux de médias sociaux (c.-à-d. Facebook, Twitter et Instagram) de l'organisme sont utilisés pour promouvoir les possibilités d'apprentissage et démontrer la participation de GymCan à des événements externes visant à renforcer les capacités ou à soutenir des questions clés dans le cadre du sport sécuritaire, comme la participation au défilé de la fierté de la capitale. **La défense des intérêts et des droits est une méthode essentielle pour encourager la priorisation du sport sécuritaire dans le système sportif canadien.**

Réflexions sur la voie à suivre

L'environnement sportif est souvent considéré comme un microcosme de la société en général. Il incombe donc aux dirigeants sportifs de veiller à ce que la gestion du système sportif reflète adéquatement les normes et les attentes de la société. Au cours des dernières années, le mouvement #MeToo et l'attention accrue portée, à l'échelle mondiale, à l'inégalité de genre et de pouvoir dans le sport ont mis en évidence la nécessité d'un changement immédiat de culture et de modernisation de sa structure, de ses politiques et de ses procédures, qu'elles soient systémiques ou propres à chaque organisation.

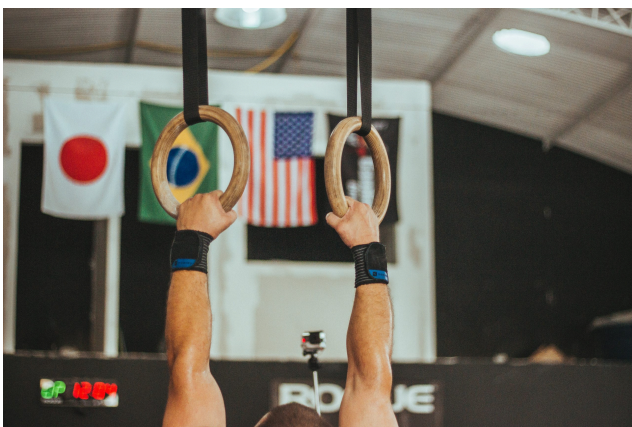


Photo par Victor Freitas sur Pexels.

Même si le concept et la philosophie du sport sain et sécuritaire ne datent pas d'hier, le « mouvement pour un sport sécuritaire » a pris beaucoup d'ampleur au cours de la dernière décennie en raison des révélations troublantes faites courageusement par des athlètes de différents sports au sujet de leurs expériences sportives. Ces révélations ont mené à une sensibilisation accrue et à un appel urgent à l'amélioration de l'équité, de l'accès et de la sécurité au niveau culturel et structurel du sport.

Pour ce qui est de la gymnastique, un grand nombre de cas et de problèmes graves concernant les mauvais

traitements infligés aux athlètes ont été mis en lumière dans le monde entier. En réponse à cette situation, des examens culturels indépendants de la gymnastique ont récemment été menés par des organismes externes dans de nombreux pays, dont la Belgique, les Pays-Bas, la Grande-Bretagne, l’Australie et la Nouvelle-Zélande. Les conclusions de ces enquêtes sont troublantes (p. ex., des récits faisant état d’humiliation, de contrôle, de menaces, de critiques sur la gestion du poids, de chantage, d’entraînement à la suite de blessures graves, de culture de la peur) et constituent une leçon pour les dirigeants de tous les sports quant à leur responsabilité d’offrir à tous les participants un environnement sain, sécuritaire et inclusif.

Voici quelques exemples de recommandations à l’intention des organisations pour faciliter le changement de culture ; elles ont été tirées des enquêtes menées à ce jour :

- Identifier et former des représentants de la protection de l’enfance dans toutes les organisations de la structure sportive (c.-à-d. l’organisme national de régie, les organismes provinciaux membres, les clubs)
- Transformer la formation des entraîneurs en un développement global des compétences, centré sur les athlètes
- Renforcer l’engagement et la responsabilisation des entraîneurs (p. ex., réseaux de mentorat, registres précis des entraîneurs)
- Élargir les connaissances et la compréhension du sport en matière de maltraitance
- Encourager, promouvoir et améliorer l’autonomisation et la participation des athlètes (p. ex., faire entendre la voix des athlètes, mener des enquêtes et des évaluations de santé, créer des conseils jeunesse, encourager les athlètes à planifier leur carrière, donner aux athlètes les moyens de faire des choix)
- Reconnaître les membres qui ont subi de mauvais traitements et leur présenter des excuses
- Développer de la formation et offrir du soutien relativement aux troubles de l’alimentation, à l’image corporelle et aux pratiques de gestion du poids afin d’en améliorer la cohérence et de favoriser une mise en œuvre efficace
- Mettre sur pied une association nationale d’entraîneurs afin d’offrir soutien et conseils et de favoriser le perfectionnement professionnel
- Assurer la tenue d’une enquête externe confidentielle et indépendante sur les préoccupations exprimées
- Examiner et mettre à jour la structure de gouvernance et l’aligner sur les pratiques exemplaires
- Examiner les tenues de compétition et d’entraînement pour assurer la sécurité et le bien-être physique, psychologique et holistique des athlètes
- Veiller à ce que les clubs de gymnastique accordent la priorité au sport sécuritaire et s’engagent à maintenir une culture positive au sein de leur conseil d’administration, avec les parents, les athlètes et les collègues.

Pour la gymnastique au Canada, l'élaboration du cadre du sport sécuritaire représente **la première étape d'un cheminement essentiel vers une sensibilisation accrue, ainsi que l'amélioration des politiques et procédures, de l'éducation et de la promotion du sport sécuritaire.** À ce jour, des progrès importants ont été réalisés en ce qui a trait à la législation, aux opérations et à l'engagement envers le sport sécuritaire. Toutefois, il reste encore beaucoup à faire pour favoriser une culture renouvelée qui accorde la priorité aux environnements sécuritaires, positifs et inclusifs au Canada.



Photo by cottonbro on Pexels.

La prochaine étape pour GymCan et ses partenaires provinciaux et territoriaux consiste à évaluer les lacunes existantes et à continuer de peaufiner les politiques et procédures afin de renforcer la protection des participants vulnérables et d'atténuer les relations inégales qui favorisent la maltraitance ; élaborer des ressources et des outils éducatifs pour améliorer les comportements et les pratiques ; créer plus d'occasions pour les athlètes de s'exprimer et s'attaquer aux problèmes historiques tout en jetant les bases d'une culture holistique et centrée sur les athlètes. De plus, GymCan s'engage à appuyer l'organisme de protection indépendant du Canada (c.-à-d. son lancement en 2022) et considère le lancement de cet organisme comme une étape cruciale pour l'ensemble du système sportif. Enfin, les constatations découlant des examens culturels de la gymnastique dans le monde doivent être examinées et intégrées dans la planification stratégique de l'organisation et les prochaines étapes qu'elle entreprendra pour un sport sécuritaire.

En fin de compte, **le chemin menant au sport sécuritaire ne s'arrête jamais, car le sport doit continuellement s'adapter et changer pour répondre aux attentes culturelles et sociétales** tout en priorisant la santé et le bien-être des participants. Nous espérons que le processus mis en place par GymCan pour l'élaboration du cadre du sport sécuritaire décrit dans ce chapitre sera utile aux étudiants et aux futurs praticiens du sport, et qu'il sera reconnu comme le résultat des efforts consentis par un sport national afin d'établir des bases plus solides pour un avenir meilleur. Enfin, en tant que praticiens du sport, il est impératif que nous continuions d'apprendre, d'évoluer et d'améliorer nos connaissances, notre compréhension et notre pratique pour que tous les Canadiens et toutes les Canadiennes aient accès à des environnements sportifs sécuritaires, sains et inclusifs.



Termes clés



An interactive H5P element has been excluded from this version of the text. You can view it online here:

<https://ecampusontario.pressbooks.pub/sportsecuritaire/?p=83#h5p-15>

16



Suggestion de travaux

1. Comparez et opposez l'approche de GymCan en matière de sport sécuritaire à celle de deux ONS de votre choix et répondez aux questions suivantes :
 1. Comment le sport sécuritaire est-il défini dans chaque ONS ?
 2. Quels sont les aspects fondamentaux déterminés par chaque ONS pour créer un environnement sain et sécuritaire ?
 3. Quelles sont les similitudes et les différences dans les approches en matière de sport sécuritaire de chaque organisation (p. ex., politique, éducation, défense des intérêts et des droits) ?

16. Fédération internationale de gymnastique (2021). *About the FIG (À propos de la FIG)*. Consulté le 16 octobre 2021 sur <https://www.gymnastics.sport/site/about.php>

Gouvernement du Canada (5 juillet 2021). Organismes nationaux de services multisports. Consulté sur <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/services/organismes-sportifs/nationaux-services-multisports.html>

Gouvernement du Canada (4 janvier 2021). Organismes nationaux de sport. Consulté sur <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/services/organismes-sportifs/nationaux.html>

Gouvernement de l'Ontario, (28 février 2021). Ministère des Industrie du Patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture. Consulté sur <http://www.mtc.gov.on.ca/fr/sport/sport/pso.shtml>

Union panaméricaine de Gymnastique (2021). *About us (À propos de nous)*. Consulté le 16 octobre 2021, sur <https://upag-pagu.com/nosotros/>

4. Quels sont les avantages et les inconvénients de chacune de ces approches ? Quelles sont les lacunes existantes dans chacune de ces approches ?
 5. À l'aide des renseignements recueillis aux points 1 à 5, décrivez les mesures que vous prendriez pour créer un plan de sport sécuritaire personnalisé pour une organisation.
2. Comme indiqué dans le présent chapitre, plusieurs évaluations culturelles du sport sécuritaire ont été menées à l'échelle internationale dans le sport de la gymnastique. Examinez les rapports de la Nouvelle-Zélande, de l'Australie et des Pays-Bas et répondez aux questions suivantes :
 1. Quelles sont les trois principales leçons tirées de chacun de ces rapports ?
 2. Indiquez trois recommandations de chacun des rapports pour améliorer la culture sportive ?
 3. Quels sont les avantages attendus de la mise en œuvre de chacune de ces recommandations ?
 4. Quels sont les obstacles ou les défis attendus de la mise en œuvre de chacune de ces recommandations ?
 5. Proposez une mesure pour surmonter chacun de ces obstacles ou défis.

Descriptions de l'image

Figure 5.1 Cette figure interactive montre les huit disciplines différentes de la gymnastique.

1. La gymnastique artistique féminine est la discipline de gymnastique la plus populaire et la plus connue au monde (Kilijanek et Sanchez, 2020). Lorsqu'elles exécutent leurs routines sur chacun des quatre engins, à savoir le saut de cheval, les barres asymétriques, la poutre et les exercices au sol, les athlètes doivent démontrer leur force, leur puissance, leur souplesse, ainsi que leurs habiletés techniques et artistiques (Comité international olympique, 2021). Chacune de ces routines est notée par un jury en fonction du niveau de difficulté et de l'exécution (Comité international olympique, 2021). Pour une démonstration de gymnastique artistique féminine, consultez le lien suivant pour voir l'athlète canadienne Ellie Black exécuter sa routine à la poutre aux Jeux olympiques de Tokyo 2020 : https://www.youtube.com/watch?v=zw_MO9Dv3IE
2. La gymnastique artistique masculine est similaire à la gymnastique artistique féminine ; les hommes doivent exécuter de courtes routines et disputer six épreuves où ils reçoivent des notes en fonction du niveau de difficulté et de l'exécution (Comité international olympique, 2021). En gymnastique artistique masculine, les athlètes s'exécutent au sol, au cheval d'arçons, au saut de cheval, aux barres parallèles, à la barre fixe et aux anneaux (Gymnastique Canada, 2021). Ces routines sont caractérisées par la force, la flexibilité, l'endurance et l'équilibre et combinent plusieurs mouvements fondamentaux, y compris les appuis tendus renversés et les rotations (Gymnastique Canada, 2021). Pour une démonstration de gymnastique artistique masculine, consultez le lien suivant pour voir l'athlète canadien Kyle Shewfelt

exécuter la routine au sol qui lui a valu une médaille d'or aux Jeux olympiques d'Athènes 2004:

https://www.youtube.com/watch?v=yQ_B1Run6mI

3. La gymnastique rythmique est un sport olympique réservé exclusivement aux athlètes féminines, qui consiste à exécuter quatre routines expressives et acrobatiques tout en maniant quatre engins distincts : le cerceau, le ballon, les massues et le ruban (Comité international olympique, 2021). Chacune des routines s'exécute au son de la musique et est jugée en fonction des qualités artistiques et de l'exécution (Comité international olympique, 2021). Bon nombre des habiletés intégrées dans une routine de gymnastique rythmique exigent que l'athlète lance l'engin dans les airs et hors de la vue tout en exécutant une série de sauts, de tours ou d'autres éléments acrobatiques avant de récupérer l'engin (Comité international olympique, 2021). Les gymnastes rythmiques sont réputées pour leur force, leur souplesse et leur agilité, ainsi que leur grâce et leurs talents artistiques (Comité international olympique, 2021). Pour une démonstration de gymnastique rythmique, consultez le lien suivant pour voir l'athlète canadienne Katherine Uchida exécuter sa routine au ballon aux Championnats du monde de gymnastique rythmique 2019 : https://www.youtube.com/watch?v=0WYoq6SB_ds
4. La gymnastique trampoline est un sport olympique où les athlètes masculins et féminins exécutent une série de courtes routines comprenant des vrilles, des saltos et des sauts tout en s'élançant à plus de huit mètres dans les airs (Comité international olympique, 2021). Les routines sont jugées en fonction de la difficulté, de l'exécution, du temps passé dans les airs et du déplacement horizontal (Comité international olympique, 2021). Les athlètes doivent miser sur leur puissance et leur capacité à maintenir leur élan, maîtriser les éléments techniques et garder le contrôle de leur corps pendant les déplacements aériens (Comité international olympique, 2021). Pour une démonstration de gymnastique trampoline, consultez le lien suivant pour voir l'athlète canadienne Rosie MacLennan exécuter la routine au sol qui lui a valu une médaille d'or aux Jeux olympiques de Londres 2012 : <https://www.youtube.com/watch?v=guvwnUHdA7c> La gymnastique tumbling consiste en des éléments acrobatiques complexes et rapides exécutés sur une piste de tumbling de 25 mètres. Les routines de tumbling exigent des athlètes masculins et féminins une combinaison de force, de vitesse, d'élan et de rythme alors qu'ils exécutent des vrilles et des saltos pendant environ six secondes (Gymnastique Canada, 2021). Pour une démonstration de tumbling, consultez le lien suivant pour voir la performance de l'athlète canadien Jon Schwaiger aux Championnats canadiens de gymnastique 2013 : <https://www.youtube.com/watch?v=gv-iE0cJIvY>. Le double mini-trampoline consiste en deux sauts sur un mini-trampoline ; le premier saut exige des athlètes qu'ils exécutent une série d'éléments, souvent des saltos avec des vrilles, sur le mini-trampoline, suivi d'une deuxième série d'éléments sur le tapis d'atterrissage (Gymnastique Canada, 2021). Pour une démonstration de double mini-trampoline, consultez le lien suivant pour voir la performance de l'athlète canadienne Danielle Gruber aux Championnats du monde de trampoline 2015 : <https://www.youtube.com/watch?v=q5g9zuXtSjw&list=PLqLVjSO-hNIzBA7SbishnzWSUZiq1mVgU>.
5. The sport of acrobatic gymnastics is performed by both male and females and characterized by displays

of body control in various formations on the ground and in the air (Gymnastics Canada, 2021). These dynamic acrobatic routines are set to music and include a combination of choreography, skills (e.g., holds, throws, catches) and floor series (Gymnastics Canada, 2021). Team composition is comprised of men's, women's and mixed pairs, as well as, women's and men's groups (Gymnastics Canada, 2021). To view an acrobatic routine, please see the following link: <https://www.youtube.com/watch?v=YYqXdVdnhf8&list=PLCFBE91E6665361FB&t=1s>

6. Pratiqué par les hommes et les femmes, le sport de la gymnastique acrobatique se caractérise par des démonstrations de la maîtrise du corps dans différentes formations au sol et dans les airs (Gymnastique Canada, 2021). Ces routines acrobatiques dynamiques sont rythmées par la musique et comprennent une combinaison de chorégraphie, d'habiletés (p. ex. tenues, lancers, réceptions) et des exercices au sol (Gymnastique Canada, 2021). Les équipes sont composées de paires masculines, féminines et mixtes, ainsi que de groupes féminins et masculins (Gymnastique Canada, 2021). Pour voir une démonstration de gymnastique acrobatique, veuillez cliquer sur le lien suivant : <https://www.youtube.com/watch?v=DjAKAIFZIAg>
7. La gymnastique aérobique est l'une des plus récentes disciplines de gymnastique sanctionnées par la FIG (Kilijanek et Sanchez, 2020). Cette discipline exige que les athlètes masculins et féminins exécutent sept pas aérobiques de base et qu'ils fassent preuve de souplesse, d'endurance, de coordination et de puissance (Kilijanek et Sanchez, 2020). Pour voir une démonstration de gymnastique aérobique, veuillez consulter le lien suivant : <https://www.youtube.com/watch?v=Sh-Q3bW7fpg>
8. Le parkour est également l'une des dernières disciplines à avoir reçu l'approbation de la FIG (Kilijanek et Sanchez, 2020). Le parkour est constitué d'un ensemble d'éléments comme les sauts, les sauts périlleux, les barres, ainsi que la course et l'escalade. Les athlètes doivent négocier les obstacles avec fluidité et originalité (Kilijanek et Sanchez, 2020). Les routines des athlètes sont jugées en fonction de la composition, des difficultés et de l'exécution. Pour voir une démonstration de parkour, veuillez consulter le lien suivant : <http://www.gymcan.org/disciplines/gym-for-all/gym-for-all-overview> [retour au texte]

Figure 5.2 : Ce sont le vision, mission et valeurs de Gymnastique Canada. Vision – Être LE sport de base au Canada. Connaître du succès sur la scène internationale de façon constante. Mission – Poser les bases. Former des champions. Inspirer la nation. Values – Collaboration. Dévouement. Excellence. Innovation. Intégrité. [retour au texte]



Sources

Andrews, J.R. (2010). « Why are there so many injuries to our young athletes? Professionalization and specialization in youth sport », *Baltimore Law Review*, vol. 40, p. 575-585.

Brackenridge, C. (1997). « 'HE OWNED ME BASICALLY' ... » Women's Experience of Sexual Abuse in Sport », *International Review for the Sociology of Sport*, vol. 32, no 2, p. 115-130.

COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE. (2021, 24 septembre). *Sports: Olympic Sports*.
<https://olympics.com/en/sports/>.

Eisenstein, L. (2021, 21 juillet). « What is the Difference between Vision and Mission Statements? », *The Board Effect*. Consulté sur <https://www.boardeffect.com/blog/what-difference-between-mission-vision-statements/>.

Ericsson, K.A., R.T. Krampe, et C. Tesch-Romer (1993). « Expert performance: Its structure and acquisition », *American Psychologist*, vol. 49, p. 727-747.

FIG. (2021, 24 septembre). *About the FIG*. Consulté sur <https://www.gymnastics.sport/site/about.php>.

GUPTA, K., C. SLEEZER, et D. RUSS-EFT (2007). *A Practical Guide to Needs Assessment*, Royaume-Uni, Wiley.

Gymnastics BC. (2021, 24 septembre). *Gymnastics BC: Safety and Risk Awareness*. Consulté sur <https://gymbc.org/safety-and-risk-management/>.Gymnastics

Gymnastique Canada (sans date). *Sport sécuritaire*. <http://gymcan.org/programs/safe-sport/overview>.

Hecimovich, M. (2004). « Sport specialization in youth: A literature review », *Journal of the American Chiropractic Association*, vol. 41, no 4, p. 32-41.

Hostermann, A.R., N.R. Johnson, R. Stouffer, et S. Herring (2018). « Twitter, Social Support Messages, and the #MeToo Movement », *The Journal of Social Media in Society*, vol. 7, no 2, p. 69-91.

Jalonick, M.C. (2021, 15 septembre). « Simone Biles blames system that turned 'blind eye' to Nassar abuse », *The Associated Press*. Consulté sur <https://globalnews.ca/news/8192416/simone-biles-testimony-sexual-abuse-larry-nassar/>.

Kerr, G., B. Kidd, et P. Donnelly, P. (2020). « Advancing Safe Sport in Canada: A statement on 'independence' », *Centre for Sport Policy Studies Position Papers*. Consulté sur <https://kpe.utoronto.ca/sites/default/files/advancingsafesportincanada.pdf>

Kilijanek, K., et K. Sanchez (2020). « History and Overview of Gymnastics Disciplines », *Gymnastics Medicine: Evaluation, Management and Rehabilitation* (p. 1-14), sous la direction de E. Sweeney

Kirby, J. (2018, 16 mai). « The sex abuse scandal surrounding USA Gymnastics team doctor Larry Nassar,

explained », *Vox*, Cham, Suisse, Springer. Consulté sur <https://www.vox.com/identities/2018/1/19/16897722/sexual-abuse-usa-gymnastics-larry-nassar-explained>

Macur, J. (2020, 3 août). « Gymnasts Worldwide Push Back on Their Sport's Culture of Abuse », *The New York Times*. Consulté sur <https://www.nytimes.com/2020/08/03/sports/olympics/gymnastics-abuse-athlete-a.html>

STIRLING, A. (2009). « Definitions and constituents of maltreatment in sport: establishing a conceptual framework for research practitioners », *British Journal of Sports Medicine*, vol. 43, p. 1091-1099

STIRLING, A., et G. Kerr (2008). « Defining and categorizing emotional abuse in sport », *European Journal of Sport Science*, vol. 8, no 4, p. 173-181

Willson, E., G. Kerr, A. Stirling, A., et S. Buono (2021). « Prevalence of Maltreatment Among Canadian National Team Athletes », *Journal of Interpersonal Violence*, p. 1-23

Zacharek, S., E. Dockterman, et H. Sweetland Edwards (2017). « TIME Person of the Year 2017: The Silence Breakers », *TIME Magazine*. Consulté sur <https://time.com/time-person-of-the-year-2017-silence-breakers/>.

PARTIE V

PARTIE 5: ENTRAÎNEURS ET SPORT SÉCURITAIRE



Photo par Colleen Patterson.

Le mouvement du sport sécuritaire repose sur les entraîneurs. Au chapitre 6, la directrice de la sécurité dans le sport et le directeur des partenariats en éducation font part de leurs perspectives sur le rôle des entraîneurs dans le cheminement vers un sport plus sécuritaire. Isabelle Cayer et Peter Niedre se penchent sur les changements de culture qui ont eu une incidence sur le mouvement du sport sécuritaire et sur les façons dont l'ACE a pris des mesures pour offrir et promouvoir des formations pour les entraîneurs et les organismes souhaitant faire partie du changement.

Acronymes

Association canadienne des entraîneurs	ACE
Programme national de certification des entraîneurs	PNCE
Organismes nationaux de sport	ONS
Représentants provinciaux ou territoriaux de la formation des entraîneurs	RPTFE
Organismes provinciaux ou territoriaux de sport	OPTS
Organismes nationaux de services multisports	OSM
Entraîneur professionnel agréé	EPA
Centre canadien pour l'éthique dans le sport	CCES
Mouvement Entraînement responsable	MER
Prise de décisions éthiques	PDE
Code de conduite universel pour prévenir et contrer la maltraitance dans le sport	CCUMS
Communauté de pratique	CdP
Centre canadien de protection de l'enfance	CCPE
Directeur haute performance	DHP

6.

LE CHEMINEMENT DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DES ENTRAÎNEURS VERS LE SPORT SÉCURITAIRE

Isabelle Cayer

Peter Niedre

Thèmes

Formation des entraîneurs

Éducation des entraîneurs

Cheminement en matière de sport sécuritaire

Objectifs d'apprentissage

Lorsque vous aurez terminé ce chapitre, vous serez en mesure de :

- OA1** Expliquer ce qu'est l'ACE et quelles sont ses valeurs et sa mission;
- OA2** Déterminer le rôle de l'entraîneur et des organismes sportifs dans la mise en œuvre de pratiques de sport sécuritaire;
- OA3** Déterminer le rôle de l'ACE dans la création d'un milieu sportif plus sécuritaire;
- OA4** Expliquer les trois piliers du mouvement Entraînement responsable;
- OA5** Déterminer les différents programmes de formation et d'éducation offerts aux entraîneurs par l'ACE.

Aperçu

Derrière chaque athlète, il y a un entraîneur. Les entraîneurs sont des parents, des enseignants, des voisins et des modèles d'éthique dans leur communauté. Ils écoutent, dirigent, encouragent et inspirent les athlètes et les participants de tous les sports et de tous les niveaux de partout au pays. Qu'est-ce qui motive quelqu'un à devenir entraîneur? Une soif d'aider les autres et soi-même à se dépasser et à repousser ses limites, dans les

sports comme dans la vie. Ce chapitre explique le mandat et les activités de l'Association canadienne des entraîneurs (ACE) et décrit le rôle de l'entraîneur dans la promotion du mouvement pour le sport sécuritaire.

Dates importantes



An interactive H5P element has been excluded from this version of the text. You can view it online here:

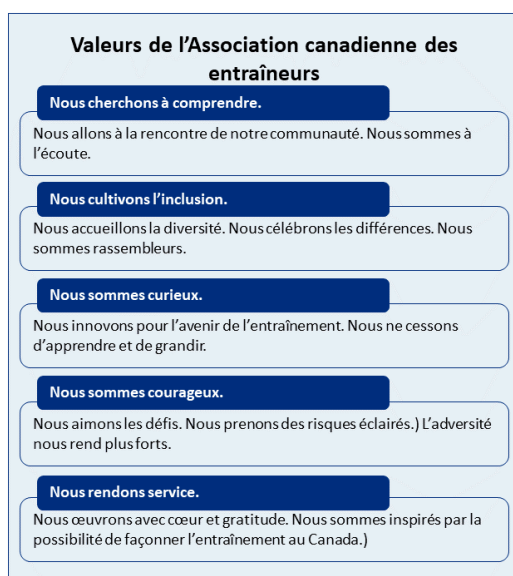
<https://ecampusontario.pressbooks.pub/sportsecuritaire/?p=131#h5p-21>

Veuillez consulter la Partie 6 : Les entraîneurs et le sport sécuritaire pour une liste des acronymes utilisés dans ce chapitre.

L'Association canadienne des entraîneurs : notre mission et nos valeurs

La mission de l'ACE est d'améliorer, par la qualité de l'entraînement, l'expérience de tous les athlètes et participants au Canada et, grâce à ses partenaires, de veiller à l'application de normes d'éthique nationales dans le domaine de la formation et du perfectionnement des entraîneurs. Encore, la responsabilité d'assurer un milieu de sport sécuritaire ne relève pas uniquement des entraîneurs. Le mouvement sur le sport sécuritaire compte aussi sur la participation des officiels, des administrateurs, des bénévoles, des athlètes et participants, des professionnels de la santé des équipes de soutien intégré (ÉSI), des parents et des tuteurs.

Figure 6.1 : Valeurs de l'Association canadienne des entraîneurs



[Description de l'image]

Le corpus sans cesse croissant de recherches sur le sport sécuritaire ainsi que la médiatisation des expériences de maltraitance des athlètes ont poussé les systèmes sportifs du Canada et d'ailleurs à améliorer leurs pratiques. Par conséquent, l'une des missions principales de l'ACE est de former les intervenants sportifs sur le sport sécuritaire et de créer des environnements sécuritaires et inclusifs pour tous, y compris les athlètes, les entraîneurs, les bénévoles et les décideurs. Ces décideurs sont les administrateurs de sport, les officiels, les chefs de la direction, les membres des conseils d'administration et les directeurs de programmes de haute performance qui dirigent et influencent la culture de l'excellence dans le sport.

L'ACE reconnaît l'incidence positive du sport sur la vie des Canadiens sur les plans de la santé mentale, de la santé physique et du changement social en vue d'inspirer la nation par le sport. Par conséquent, l'ACE forme, perfectionne et célèbre les entraîneurs canadiens du niveau communautaire au sport de haute performance, en plus de souligner leurs réalisations et de les encourager à mettre l'accent sur les athlètes et participants.

L'ACE rallie également divers intervenants et partenaires autour de sa mission de formation et de certification des entraîneurs. En tant qu'organisme axé sur les partenaires, sa capacité à remplir sa mission dépend de la force de ses relations. Le système de formation et de perfectionnement offert aux entraîneurs et aux intervenants dans le sport au Canada est le fruit du travail de personnes extrêmement dévouées provenant de divers organismes différents qui visent l'excellence, du terrain jusqu'au podium. Les programmes offerts par l'ACE peuvent doter les organismes sportifs et les entraîneurs du Canada de connaissances et de compétences, promouvoir des comportements éthiques, favoriser des attitudes positives, développer les compétences et accroître la crédibilité et la reconnaissance des entraîneurs.

Vidéo 6.1: Promo de la formation sur la sécurité dans le sport, ACE

Vidéo de l'Association canadienne des entraîneurs. Utilisée avec autorisation.

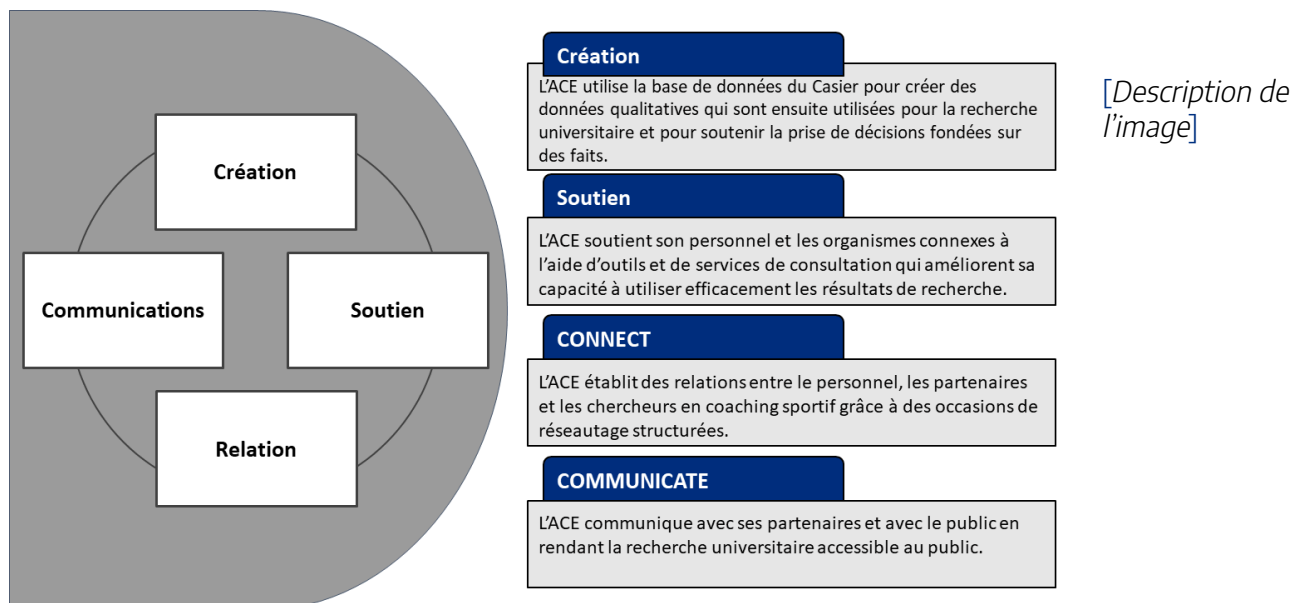


One or more interactive elements has been excluded from this version of the text. You can view them online here: <https://ecampusontario.pressbooks.pub/sportsecuritaire/?p=131#oembed-1>

Recherche en coaching sportif

L'ACE accorde une grande importance à la recherche et aux données. Notre stratégie de recherche vise à assurer que les programmes d'entraînement sportif sont conçus selon des décisions crédibles et fondées sur des données probantes. Dans le cadre de cette stratégie de recherche, l'ACE développe quatre sphères d'influence interreliées. La recherche en sciences du sport et en coaching sportif guide et soutient les programmes et services de l'ACE. La recherche en sciences du sport est à la base du contenu du Programme national de certification des entraîneurs (PNCE), contenu qui est ensuite transmis aux entraîneurs du PNCE. La recherche en coaching sportif est à la base de la conception des apprentissages du PNCE et d'autres programmes et services axés sur les femmes en entraînement, la diversité et l'inclusion, la formation continue et les services aux entraîneurs professionnels. La stratégie de recherche de l'ACE sur la mobilisation et la diffusion des connaissances aide à orienter l'élaboration de la formation sur le sport sécuritaire pour les entraîneurs et les dirigeants sportifs en plus d'en évaluer l'effet sur l'autoefficacité.

Figure 6.2 : Recherche en coaching sportif



Le Programme national de certification des entraîneurs

Le capital de marque de l'ACE repose sur 50 ans de reconnaissance nationale et internationale en tant que ressource incontournable pour les conseils et les renseignements sur l'entraînement. Le personnel de l'ACE est d'avis que chaque participant mérite un entraîneur certifié.

Les gouvernements ont donné à l'ACE le mandat de mettre en place un programme de formation en entraînement harmonisé qui serait offert et accessible partout au pays. Dans le cadre de ce mandat, l'ACE assure la gestion du PNCE en partenariat avec les représentants provinciaux ou territoriaux de la formation des entraîneurs (RPTFE), les organismes nationaux de sport (ONS) et les organismes provinciaux/territoriaux de sport (OPTS). Le PNCE est le programme qui offre une formation et une certification aux entraîneurs et aux responsables du perfectionnement des entraîneurs dans plus de 65 sports à la grandeur du pays.

L'ACE crée des formations multisports du PNCE qui sont offertes en ligne ou par les RPTFE. Elle s'engage à faire progresser la profession d'entraîneur, à favoriser des pratiques d'entraînement éthiques et responsables et à s'assurer que la diversité et l'inclusion soient au cœur de tous les projets de formation et de perfectionnement.

Comme l'ACE collabore avec plusieurs types de partenaires et d'intervenants, plusieurs types de propositions de valeur sont offertes :

- Pour les organismes qui font appel à des entraîneurs rémunérés et bénévoles, l'ACE, en collaboration avec les RPTFE, les ONS et les OPTS, crée et offre une formation en entraînement de qualité, qui souligne la valeur des entraîneurs dans la communauté et soutient l'adoption de pratiques d'entraînement éthiques et responsable pour assurer la sécurité des athlètes et des entraîneurs.
- Pour les entraîneurs professionnels passionnés de tous les



Dans le pratique: Certification en entraînement

Le Programme national de certification des entraîneurs de l'Association canadienne des entraîneurs



Photo par RF _ studio sur Pexels.

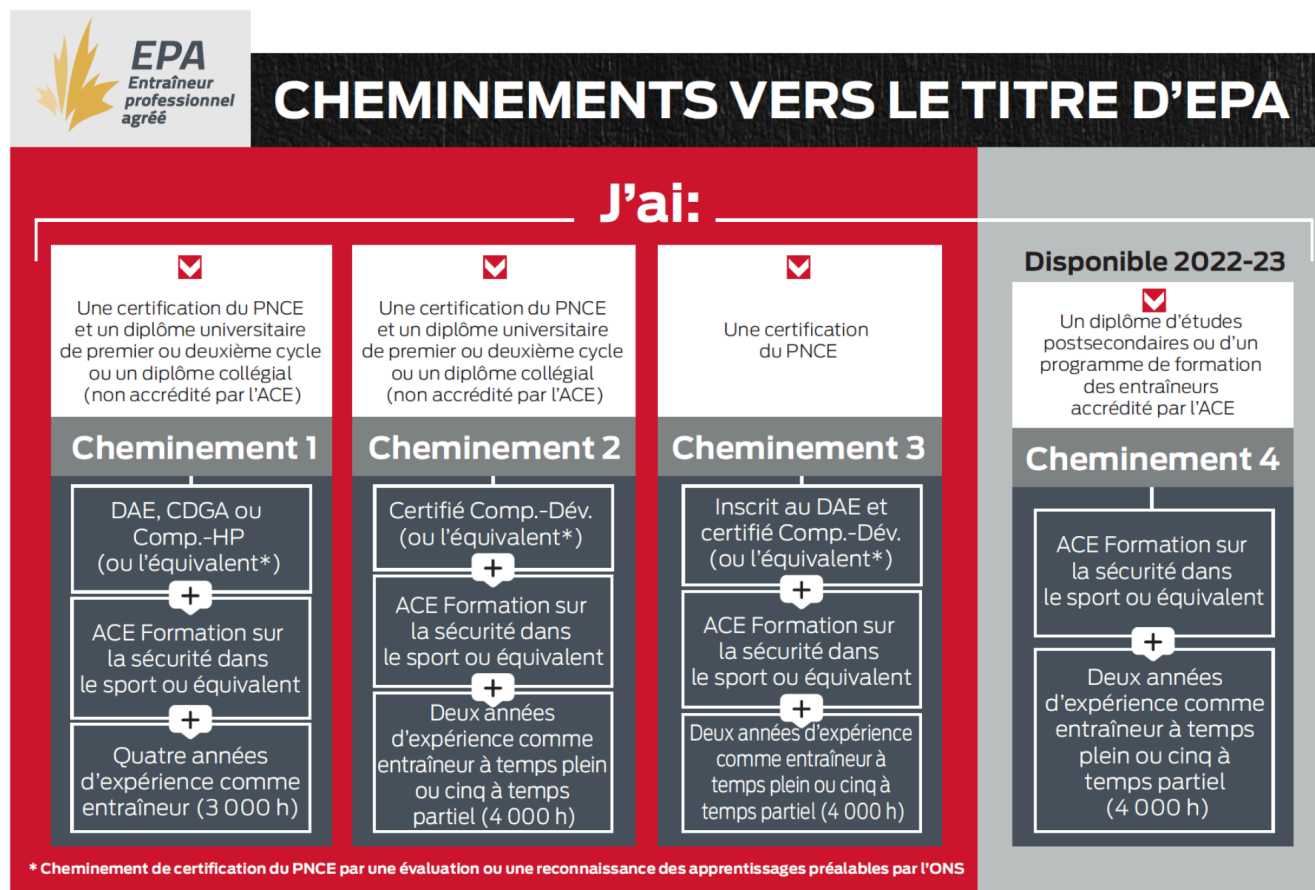
Depuis sa mise en œuvre en 1974 et jusqu'en date de novembre 2021, plus de 2 millions d'entraîneurs et de responsables du développement des

entraîneurs ont assisté à des formations du Programme national de certification des entraîneurs (PNCE).

niveaux au Canada, l'ACE soutient l'adoption de normes professionnelles et éthiques et aide les entraîneurs à obtenir leur titre d'entraîneurs professionnels (EPA).

- Pour les athlètes, les parents et le public qui accordent leur confiance à l'entraîneur, l'ACE et ses partenaires établissent des normes pédagogiques et éthiques pour les organismes sportifs et contribuent à la création d'un environnement sécuritaire pour les athlètes et les entraîneurs, sur le terrain comme à l'extérieur.
- Pour les organisateurs de grands jeux, qui doivent soumettre le personnel entraîneur à des normes nationales fermes et éclairées, l'ACE réduit les risques en établissant des critères d'admissibilité normalisés et reconnus permettant de déterminer quels entraîneurs professionnels peuvent participer aux compétitions avec leurs athlètes.
- Pour les étudiants qui souhaitent devenir entraîneurs professionnels et obtenir du soutien d'entraîneurs expérimentés, l'ACE offre des occasions d'apprentissage, de réseautage, de stages, de programmes coopératifs et de mentorat dirigé.

Figure 6.3 : Cheminements pour obtenir le titre d'entraîneur professionnel agréé (EPA)

**Acronymes par ordre alphabétique :**

ACE – Association canadienne des entraîneurs™
 CDGA – Compétition-Développement gradation avancée PNCE
 Comp.-Dév – Compétition-Développement PNCE
 Comp.-HP – Compétition-Haute performance PNCE
 DAE – Diplôme avancé en entraînement PNCE

EP – Établissement postsecondaire
 EPA – Entraîneur professionnel agréé®
 ONS – Organisme national de sport
 PNCE – Programme national de certification des entraîneurs™



Image de l'Association canadienne des entraîneurs. Utilisée avec autorisation. [Description de l'image]

Critères d'admissibilité:

1. Formation (certification du PNCE et plus)
2. Expérience (entraînement)
3. Éthique: Module PDE du PNCE et Code de conduite et de déontologie
4. Formation sur le sport sécuritaire
5. E-PIC (Vérification approfondie des antécédents judiciaires)
6. Deux références professionnelles

Pourquoi le sport sécuritaire? Point de mire sur une

culture en changement

Il est important de comprendre les facteurs déterminants du sport sécuritaire et de la refonte culturelle à laquelle le sport est actuellement confronté dans le monde. Pendant des siècles, le sport a été une pierre angulaire de la société en créant un sentiment d'appartenance entre différents groupes de personnes. Au Canada, le sport est bien ancré dans la culture canadienne et permet à des athlètes de divers horizons de partager un terrain d'entente, de communiquer grâce à une passion commune et même de concilier leurs différences. Autrement dit, le sport peut changer des vies. C'est pourquoi le sport est considéré comme un moteur de changement positif dans le monde et il est important de protéger ses participants. La culture concerne les gens, et ceux-ci souhaitent de plus en plus participer à des expériences globales qui servent un plus grand objectif. Il est donc encore plus important pour les participants de s'engager auprès de leurs communautés et au sein de différents organismes. Ces changements sociaux ont eu une incidence directe sur le développement du sport et de ses règles.

Vidéo 6.2 : Isabelle Cayer : La culture du sport est en pleine refonte

Vidéo de l'Association canadienne des entraîneurs. Utilisée avec autorisation. [Transcription]



One or more interactive elements has been excluded from this version of the text. You can view them online here: <https://ecampusontario.pressbooks.pub/sportsecuritaire/?p=131#oembed-2>

Pour accéder aux sous-titres vidéo en français, cliquez sur l'icône Paramètres, sélectionnez « Sous-titres » et choisissez l'option « Traduction automatique. »

Selon les principes de base du modèle socioécologique, chacun a un rôle à jouer dans le mouvement vers un sport sécuritaire. Ce module présente l'influence de nombreuses personnes et nombreux organismes sur les résultats du sport sécuritaire. Par exemple, Register-Mihalik et coll. stipulent que ce modèle offre différentes façons de comprendre la relation entre les différents niveaux de la société et du sport, qui peuvent être utilisées pour la prévention des commotions cérébrales liées au sport.¹ En utilisant ce même modèle pour déterminer

1. Register-Mihalik et al., 2017

les facteurs de risques liés aux problèmes de la sécurité dans le sport en général, il sera possible de mieux cibler la façon dont la communauté au-delà de l'athlète et de l'entraîneur, par exemple les organisateurs sportifs et les législateurs gouvernementaux, peut avoir une incidence sur la mise en œuvre du sport sécuritaire pour les années à venir.

Figure 6.4 : Un modèle socioécologique pour guider le sport sécuritaire



[Description de l'image]

Responsabilisation des athlètes



Dans les médias: Responsabilisation des athlètes

« Exploiting Osaka's vulnerability isn't a solution to media's dwindling access » par Morgan Campbell, CBC Sports, 18 août 2021.

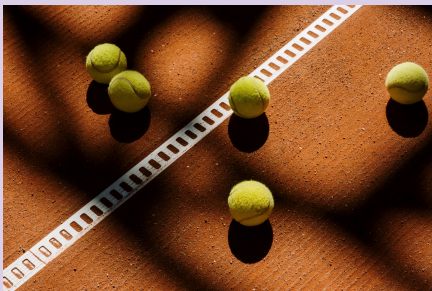


Photo par cottonbro sur Pexels.

La joueuse de tennis japonaise Naomi Osaka est un bon exemple de responsabilisation des athlètes. Naomi utilise sa plateforme pour créer un impact positif dans le

La responsabilisation des athlètes est essentielle pour comprendre la transition du sport traditionnel au sport contemporain. Traditionnellement, les athlètes n'étaient pas représentés dans les conversations sur le sport puisque les positions d'autorité étaient occupées par des entraîneurs, des officiels et des gestionnaires. Ce déséquilibre de pouvoir peut créer un environnement dangereux pour les athlètes. Dans certains cas, les athlètes ont appris à normaliser un langage

abusif, des punitions sous forme d'activité physique excessive et, dans certains cas, des attouchements inappropriés ou inutiles.²

Les relations entre entraîneurs et athlètes n'étaient pas pour autant toutes préjudiciables, mais des cas d'abus ont été observés dans le système sportif. Cependant, avec le nombre grandissant de nouvelles méthodes de communication comme les réseaux sociaux, les athlètes ont commencé à s'exprimer plus librement. Grâce aux médias sociaux, les athlètes ont maintenant un espace où faire part de leurs expériences de maltraitance et peuvent devenir des acteurs de changement dans les sphères du sport qui en ont besoin. Dans un modèle contemporain, l'athlète et l'entraîneur partagent la responsabilité des attentes et des objectifs de performance.

La sécurité psychologique

Un autre facteur contribuant au changement de culture dans le monde du sport est l'importance accordée à la sécurité psychologique. L'approche traditionnelle en entraînement suivait le principe selon lequel l'entraîneur est le directeur du programme et la personne qui prend les décisions. Toutefois, la responsabilisation des athlètes a favorisé une transition vers un style plus contemporain d'entraînement, qui permet à l'athlète de façonner sa propre expérience et de collaborer avec son entraîneur en lui faisant part de ses idées, son expertise et ses opinions dans le but d'atteindre le même objectif. La sécurité psychologique soutient l'idée que personne ne sera puni ou humilié d'avoir parlé de ses idées, ses inquiétudes ou ses erreurs.³ Cette théorie est tirée des travaux d'Amy Edmondson, professeure de commerce à Harvard. Ses travaux de recherche portent sur la sécurité psychologique au travail, mais le principe peut s'adapter au monde du sport.

Les jeunes grandissent et arrivent sur le marché du travail avec ces attitudes, ce qui fait que ces principes auront inévitablement une incidence sur tous les autres aspects de la vie. Le sport a donc la responsabilité d'offrir un environnement sécuritaire pour que les acteurs du monde du sport puissent s'exprimer et faire part de leurs expériences, leurs préoccupations et leurs idées en matière de sport sécuritaire. De plus, il est

monde du sport au sujet de la santé mentale et du bien-être des athlètes. Ce faisant, elle a été en mesure de transmettre son message à l'ensemble de la communauté sportive en faisant part de sa propre histoire et de ses troubles de santé mentale. En faisant preuve de courage et en racontant sa propre expérience, Naomi souligne l'importance nouvellement accordée à la santé mentale, à la santé physique et au concept d'autodétermination.

Selon vous, lorsqu'un athlète de haut niveau parle de sport et de santé mentale, quel est l'impact sur les membres de différents groupes, par exemple sur les jeunes?

2. Kerr et al., 2019

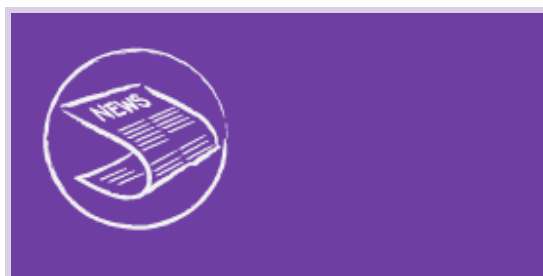
3. Edmondson, 2019

important de former toutes les personnes en position d'autorité (entraîneurs, officiels, directeurs) à réagir avec empathie, à être ouvert à apprendre et à offrir du soutien aux athlètes. C'est grâce à ces petites interactions que l'on peut arriver à créer un contexte de sport sécuritaire. La dynamique des relations athlète-entraîneur, entraîneur-entraîneur, entraîneur-directeur de programme de haute performance ou directeur de haute performance-chef de la direction influence la sécurité psychologique. La notion de vouloir gagner à tout prix entre en conflit avec le sport sécuritaire et place les entraîneurs dans une position délicate, lesquels se retrouvent déchirés entre le désir d'appuyer leurs athlètes et celui de conserver leur poste dans un milieu axé sur les résultats. Un changement de culture est nécessaire pour que la sécurité psychologique et la performance puissent coexister.

Figure 6.5 : Individualité et expériences des participants



[Description de l'image]



Individualité et expérience vécue

Un autre facteur contribuant au changement de culture dans le monde du sport est la reconnaissance du caractère unique de chaque athlète, ce qui signifie que chaque athlète réagit à l'entraînement d'une façon différente. Un style d'entraînement traditionnel peut fonctionner pour certains athlètes qui pourraient, par exemple, considérer qu'un exercice extrême est

une belle leçon ou une façon de se dépasser. Cependant, d'autres athlètes pourraient considérer que cette méthode est défavorable pour leur santé physique et mentale et ultimement inefficace pour leur performance globale. De nos jours, le défi des entraîneurs est d'être en mesure de trouver l'équilibre entre pousser les athlètes à se dépasser tout en s'assurant qu'ils ne se blessent pas en cours de route. Il est donc primordial d'offrir des formations sur l'empathie, l'ouverture à l'apprentissage et la façon de déterminer les différences uniques entre les athlètes pour assurer un sport sécuritaire. Pendant cette transition, il est important de se rappeler que les entraîneurs font partie de ce changement de culture et qu'ils apprennent eux aussi en même temps que tout le monde. Effectivement, même à titre d'entraîneuse au plus haut niveau de basketball, Brittany Donaldson, des Raptors de Toronto, a demandé conseil sur Twitter sur la façon de s'assurer que les athlètes sont poussés à se dépasser tout en évitant qu'ils ne se blessent. Comme ces exemples le suggèrent, une approche universelle en matière d'entraînement ne sera pas tolérée par la nouvelle génération d'athlètes. **Bref, apprenez à connaître vos athlètes.**

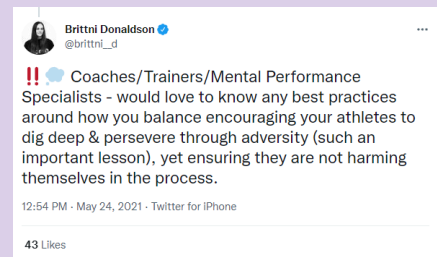
Mesures prises pour un sport sécuritaire

Depuis 2014, l'ACE a franchi plusieurs étapes importantes dans son cheminement vers un sport plus sécuritaire. Voici quelques points saillants:

1. L'ACE et le CCES ont présenté le Sommet des ONS sur les violences sexuelles dans le sport (2015).

Les Sommets sur la sécurité dans le sport dirigés par l'ACE ont été essentiels pour comprendre les inquiétudes des dirigeants

Dans les médias: Trouver un équilibre



En mai 2021, Brittany Donaldson, entraîneuse des Raptors de Toronto, a abordé le sujet du juste milieu entre encourager les athlètes à se dépasser et éviter qu'ils ne se blessent en posant la question suivante à ses abonnés sur Twitter :

!! 🧠 Entraîneurs, formateurs et spécialistes de la performance mentale – J'aimerais connaître vos pratiques exemplaires sur la façon dont vous trouvez un équilibre entre encourager vos athlètes à se dépasser et persévérer devant l'adversité (une leçon si importante) tout en veillant à ce qu'ils ne se blessent pas.

— Brittni Donaldson (@brittni_d),
24 mai 2021

Selon vous, quelle pratique d'entraînement exemplaire concilie le désir d'un athlète de se dépasser tout en assurant son bien-être personnel?

sportifs et des organismes sportifs communautaires, provinciaux et territoriaux, y compris les intervenants sportifs, les administrateurs de sport, les entraîneurs, les officiels et les bénévoles. En 2015, l'ACE, en partenariat avec le Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES) a présenté un Sommet des ONS sur les violences sexuelles dans le sport. Ce Sommet portait sur l'importance de sensibiliser tous les athlètes et de s'assurer de leur sécurité. L'histoire personnelle du joueur de hockey manitobain Sheldon Kennedy a été

racontée lors du Sommet, notamment les raisons pour lesquelles son expérience de violence sexuelle dans les années 1980 n'a été dévoilée que plusieurs années plus tard. Des discussions ont eu lieu sur le rôle de Kennedy dans la création du Respect Group et sur la formation Respect et sport qui a ensuite été mise sur pied. Depuis, la formation a été suivie par plus de 1,7 million de personnes du milieu sportif au Canada. Le Sommet a également abordé les leçons tirées de Scouts Canada, la compréhension de la notion de responsabilité du fait d'autrui et des discussions ont eu lieu avec des conseillers juridiques pour aborder les questions de sport sécuritaire.



Dans les médias:
L'élément déclencheur des Sommets sur la sécurité dans le sport

« Ex-ski coach Bertrand Charest gets 12-year prison sentence » par Morgan Lowrie, Globe and Mail, 8 décembre 2017.



Photo par Daniel Franks sur Pexel.

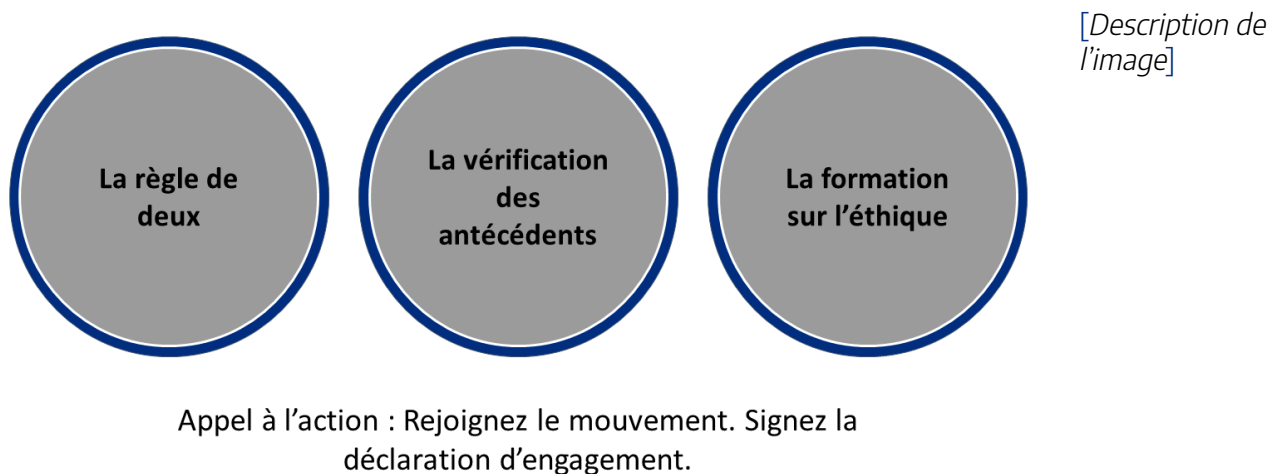
Au cours de l'hiver 2014-2015, Bertrand Charest, entraîneur canadien en ski alpin, a fait l'objet de cinquante-sept chefs d'accusation de violence et d'exploitation sexuelle sur une période d'environ vingt ans. Parmi les cinquante-sept victimes, douze d'entre elles étaient âgées de moins de dix-huit ans. En plus d'avoir travaillé dans de nombreux clubs et organismes provinciaux, M. Charest a également travaillé au niveau national chez Canada Alpin de 1996 à 1998. Cette situation a été l'élément déclencheur qui a mené à la création d'un Sommet sur le sport pour les ONS en 2015. Ce Sommet a été présenté par l'ACE en partenariat avec le Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES).

2. Lancement du mouvement Entraînement responsable (2016)

Après le Sommet des ONS de 2015, présenté en partenariat avec le CCES, les partenaires sportifs ont exprimé leur désir de voir le mouvement en matière de sport sécuritaire se poursuivre pour réduire le nombre

d'incidents de maltraitance. Ces préoccupations ont finalement mené au mouvement Entraînement responsable (MER). L'ACE s'engage à travailler avec tous les organismes sportifs afin d'adopter et de mettre en œuvre des politiques et des processus de soutien visant à garantir la sécurité et la protection des athlètes, ce qui a entraîné la création du MER, déployé en plusieurs phases dans l'ensemble du système sportif et coordonné conjointement avec le Centre canadien pour l'éthique dans le sport. Grâce au soutien de l'ACE, du CCES et du système sportif national, le MER a été inauguré en 2016 et, à ce jour, plus de 900 organismes sportifs ont signé la déclaration d'engagement et adopteront ses trois piliers dans leurs activités quotidiennes. Ces piliers sont la Règle de deux, la vérification des antécédents et la formation sur l'éthique.

Figure 6.6 : Le mouvement Entraînement responsable de l'ACE

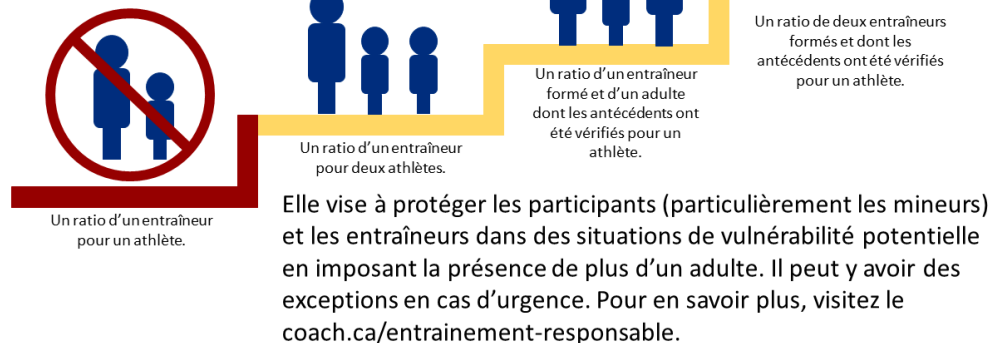


La Règle de deux

La Règle de deux est un devoir de diligence pour veiller à ce que toutes les interactions entre les athlètes et les entraîneurs aient lieu dans un environnement ouvert et observable et qu'elles soient justifiables. Un environnement ouvert est un endroit où les personnes peuvent être vues et entendues, comme une salle de réunion avec des fenêtres et une porte ouverte. Une chambre d'hôtel ou une voiture sont considérées comme des environnements fermés. Un environnement peut être considéré observable quand les parents, les tuteurs ou toute autre personne peuvent voir et entendre les participants pendant qu'ils pratiquent leur sport, par exemple à travers une vitre ou dans un gymnase ouvert, un aréna, une piscine, etc. Un environnement justifiable désigne un lieu où il serait normal de voir un athlète avec son entraîneur, comme un gymnase, sur une patinoire ou sur un terrain. Un endroit qui pourrait ne pas être justifiable est un café-restaurant qui, même s'il s'agit d'un endroit ouvert et observable, pourrait ne pas être convenable.

Figure 6.7 : La Règle de deux

Le but est de s'assurer que toutes les interactions et les communications sont justifiables et se font dans un environnement ouvert et observable.



Recrée à partir du mouvement Entraînement responsable de l'Association canadienne des entraîneurs [Description de l'image]

Vérification des antécédents

La vérification des antécédents permet à l'organisme sportif de s'assurer que les candidatures qu'il reçoit, notamment pour des postes d'employé, d'entraîneur ou de bénévole, répondent aux principales exigences pour participer aux activités sportives. Les descriptions de poste exhaustives, les politiques et processus visibles, la vérification des antécédents judiciaires, les entrevues et la vérification des références sont quelques outils que peuvent utiliser les organismes sportifs et revêtent tous la même importance. Les organismes sont encouragés à déterminer le niveau de risque d'un candidat ainsi qu'à définir et consigner la façon dont ils procéderont au filtrage des candidats.

Formation sur l'éthique

Le dernier aspect du MER concerne la formation obligatoire sur l'éthique. Cette formation est le module d'apprentissage en ligne Prise de décision éthique (PDE) du PNCE. Cette formation vise à outiller les entraîneurs avec la confiance et les outils nécessaires pour gérer des situations éthiques et juridiques en appliquant un processus en six étapes. La formation PDE est obligatoire pour tous les entraîneurs souhaitant suivre la formation du PNCE, et l'évaluation de la PDE est requise pour devenir un entraîneur certifié du PNCE.

3. Sommet sur le sport sécuritaire mené par l'ACE partout au Canada (2019)

En février 2019, la Déclaration de Red Deer a été signée à l'occasion de la Conférence des ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables des sports, de l'activité physique et des loisirs. Les ministres responsables du sport qui ont signé cette déclaration se sont engagés dans la prévention du harcèlement, de l'abus et de la discrimination dans le sport.

Entre mars et avril 2019, l'ACE a organisé une série de 13 sommets provinciaux et territoriaux sur le sport sécuritaire partout au Canada. Ces sommets ont été organisés par des intervenants du sport canadien en vue de redéfinir les notions de harcèlement et d'abus et afin d'offrir une perspective sur les éléments à prendre en considération dans la création et la mise en œuvre d'un code de conduite universel de sport sécuritaire.

Ces sommets ont mené à une entente fédérale, provinciale et territoriale exigeant que tous les organismes sportifs financés par le gouvernement fédéral adoptent le CCUMS (Code de conduite universel pour éviter la maltraitance dans le sport) et mettent en œuvre les mesures suivantes:

1. Création d'un Code de conduite qui comprend les définitions de maltraitance, d'obligation de signalement, de sanctions et de tenue de dossiers et qui assure la mise en place d'un processus par un tiers indépendant pour l'évaluation et le traitement des plaintes et, si nécessaire, les enquêtes;
2. Mise en œuvre d'une formation obligatoire sur la sécurité dans le sport (1er avril 2020);
3. Lancement d'un mécanisme indépendant de sport sécuritaire (juillet 2021).

Les travaux de l'ACE dans la mise en œuvre du MER ont jeté les bases pour les modifications législatives supplémentaires apportées par Kirsty Duncan, ministre canadienne des Sports, en 2018 et 2019. En 2020, le CCUMS a été publié à titre de document de référence que les organismes sportifs peuvent consulter pour prévenir et contrer la maltraitance. La majorité de son contenu est tiré des recommandations issues de ces sommets.

4. Sommet sur le sport sécuritaire mené par l'ACE partout au Canada (2020)

Au cours des mois de mars et d'avril 2020, plus de 25 entrevues ont été réalisées avec des entraîneurs afin de déterminer les principaux aspects qui devraient être abordés lors des prochains Sommets sur la sécurité dans le sport régionaux, malgré le début de la pandémie de la Covid-19. Quatre Sommets sur le sport sécuritaire régionaux se sont déroulés dans un environnement virtuel entre août et septembre, en partenariat avec les centres et les instituts canadiens du sport qui offrent un Diplôme avancé en entraînement. Du soutien a été offert pour les mises à jour prévues du Diplôme avancé en entraînement en intégrant les principes du sport

sécuritaire au programme. Les principales préoccupations en matière d'entraînement issues de ces conversations étaient les suivantes:

1. comment offrir des formations dans un environnement virtuel;
2. comment gérer les fausses allégations;
3. le harcèlement, l'abus, la discrimination et le sport de haute performance;
4. les difficultés financières (en lien avec la Règle de deux);
5. la « culture de la peur » en général.

Finalement, le 22 septembre 2020, l'ACE et À nous le podium ont présenté un Sommet national sur le sport sécuritaire comptant 188 participants. Au cours de ce sommet, cinq sujets principaux ont été abordés:

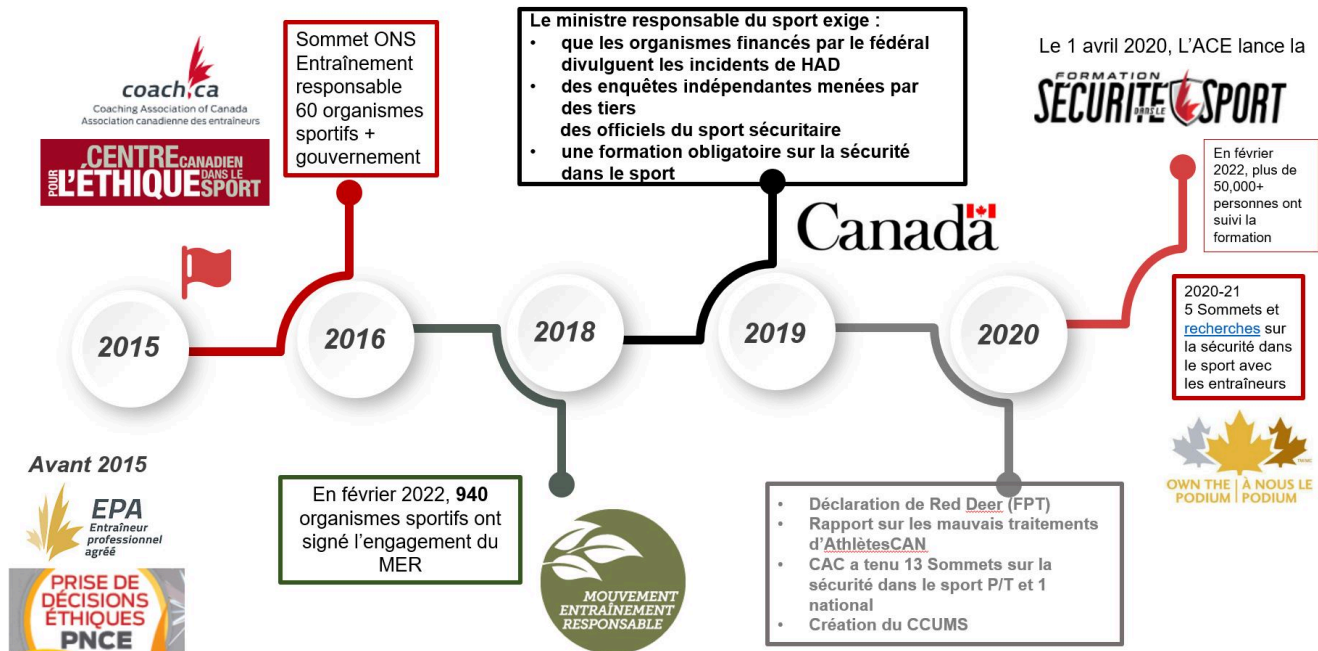
1. la nécessité de clarifier et d'harmoniser le système;
2. le soutien aux entraîneurs et occasions d'échanger;
3. l'application des lignes directrices pratiques;
4. l'apprentissage transformationnel par rapport à l'apprentissage transactionnel;
5. l'inclusion et la diversité.

Le cheminement de l'ACE vers un sport sécuritaire

Consultez le calendrier ci-dessous pour vous familiariser avec les événements marquants du sport sécuritaire entre 2015 et 2021. (Veuillez noter que certains de ces événements sont également soulignés dans le calendrier des dates importantes au début du chapitre.)

Figure 6.8 : Le cheminement de l'ACE vers un sport sécuritaire de 2015 à 2021

Le parcours de l'ACE : sécurité dans le sport



[Description de l'image]

Programmes et projets actuels de l'ACE

L'une des principales recommandations formulées par les entraîneurs et les organisateurs sportifs consistait à mettre en pratique tous les éléments discutés en matière de sport sécuritaire. Aujourd'hui, l'ACE poursuit son engagement de soutenir la mise en œuvre du Code de conduite universel pour prévenir et contrer la maltraitance dans le sport (CCUMS) en offrant les programmes et projets suivants :

1. Le mouvement Entraînement responsable

En février 2022, plus de 940 organismes sportifs se sont engagés à aligner leurs pratiques d'entraînement aux trois piliers du MER en assurant le respect de la Règle de deux, la mise en œuvre d'un processus de vérification des antécédents et la prestation de la formation sur l'éthique.

2. Partenariats clés

L'ACE a aussi collaboré avec le Centre canadien de protection de l'enfance (CCPE) pour le lancement de la formation Priorité Jeunesse pour les entraîneurs. Cette formation porte sur le conditionnement et sur la façon de le détecter, le signaler et le prévenir. Le partenariat sur 5 ans entre l'ACE et Jeunesse, J'écoute est axé sur les athlètes et offre des services et des ressources de soutien aux jeunes athlètes de la communauté sportive du Canada.



Photo par Ron Larch sur Pexels.

3. Sommets sur la sécurité dans le sport

En organisant de nombreux sommets sur la sécurité dans le sport pour les intervenants sportifs, l'ACE continue d'alimenter la conversation en vue de la réalisation de plus grands objectifs en matière de sport sécuritaire.

4. Formation sur le sport sécuritaire

Après les événements marquants sur le sport sécuritaire décrits ci-dessus, Sport Canada a rendu obligatoire la formation sur le sport sécuritaire et l'ACE a lancé un module d'apprentissage en ligne gratuit le 1er avril 2020. Conformément aux exigences du CCUMS, la formation est obligatoire pour les organismes nationaux de sport financés par le gouvernement fédéral et plus spécifiquement pour les athlètes, les personnes en contact direct avec ceux-ci et les décideurs. La formation du CCMUS comprend la compréhension des concepts de maltraitance, d'obligation de signalement, d'un processus tiers indépendant de dénonciation et d'enquête, de décisions, d'appels et de tenue de dossier. Cette formation ne représentait aucun coût pour le système sportif canadien puisqu'elle était financée par Sport Canada. En février 2022, la formation sur la sécurité dans le sport avait été suivie par 50 000 personnes.

5. Nouveau service de la sécurité dans le sport

Depuis 2015, les Sommets sur la sécurité dans le sport, le MER ainsi que d'autres événements marquants ont

entraîné la création du service de la sécurité dans le sport de l'ACE. En 2018, le poste de gestionnaire, diversité et inclusion est créé. En 2020, ce poste mène à la création d'un autre poste, celui de directeur, sécurité dans le sport, qui comprend trois piliers : équité, diversité et inclusion, entraînement professionnel et sport sécuritaire ainsi que le mouvement Entraînement responsable. Ce service est appuyé par le gestionnaire, diversité et inclusion, le coordonnateur, diversité et inclusion, et le coordonnateur, services aux entraîneurs professionnels. Le Programme des entraîneurs professionnels s'inscrit dans le mouvement Entraînement responsable et demande que les entraîneurs participent à une formation sur l'éthique, se soumettent à une vérification approfondie des renseignements de la police, soumettent des références et adoptent le Code de conduite et de déontologie de l'ACE.

6. Le point de vue de l'entraîneur : une analyse de la sécurité dans le sport

En 2021, l'ACE a mené une étude sur le sport sécuritaire dont l'objectif était de comprendre comment les entraîneurs perçoivent le sport sécuritaire au moyen de 76 entrevues et d'un sondage en ligne auprès de plus de 500 participants.⁴ La plupart des entraîneurs ont indiqué qu'ils connaissaient le Code de conduite de leur organisme et qu'ils l'avaient consulté au cours de la dernière année. Selon l'étude, il est évident que la majorité des entraîneurs jugent que la sécurité est une priorité dans leur sport et ont relevé plusieurs bienfaits de la sécurité dans le sport, comme la sensibilisation de divers groupes (athlètes, entraîneurs, parents). Certains entraîneurs ont dit craindre le risque de diffamation qui pourrait résulter du processus de traitement des plaintes, qu'ils estiment plus favorable envers les athlètes qu'envers les entraîneurs. Bien que la plupart des entraîneurs conviennent que la sécurité dans le sport et la haute performance peuvent être intégrées dans la formation, ils pensent aussi qu'il devrait y avoir une définition distincte de la sécurité dans le sport en contexte de haute performance. Les entraîneurs sont



Photo par Ron Larch sur Pexels.

4. CAC, 2021

confus devant les messages contradictoires qu'ils reçoivent sur la sécurité dans le sport. Il faut donc s'assurer que le message est cohérent et en phase avec les pratiques exemplaires, qu'il soit diffusé par une ou plusieurs sources. Des recommandations sont proposées à l'ACE et à des organismes sportifs.

Les recommandations pour les organismes sportifs issues de cette étude comprennent la mise en œuvre d'un processus de traitement des plaintes, offrir des outils de communication et de soutien, assurer la mise en place de la Règle de deux et de mesures de voyage efficaces ainsi que la mise en œuvre de ces objectifs à l'échelle du système. Certaines de ces recommandations étaient spécifiques à l'ACE, puisque les entraîneurs demandaient plus d'outils et de ressources pour aborder les conversations difficiles, ainsi qu'au sport de haut niveau, au parasport et aux Olympiques spéciaux, à l'équité, la diversité et l'inclusion, aux interactions avec les intervenants autres que les ONS, à la formation des intervenants et à la gestion des différences culturelles.

7. Prévention continue et ressources éducatives

L'ACE offre de nombreuses ressources aux organisateurs sportifs, notamment plusieurs ateliers et formations en ligne, des brochures et des infographies comme outils éducatifs et de marketing et un site Web qui offre un accès à d'autres ressources importantes provenant d'ONS et d'OPTS canadiens. Le module Prise de décisions éthiques est au cœur du PNCE et présente aux entraîneurs un modèle de prise de décisions éthiques en 6 étapes ainsi qu'un modèle pour la prise de décisions de nature juridique ou lorsque les services de protection de la jeunesse peuvent être nécessaires. La prestation de ce module de formation en ligne est assurée par les RPTFE sous forme d'atelier. Les entraîneurs sont également évalués sur le contenu au moyen d'un module de formation en ligne dans le Casier, soit le portail en ligne qui tient le compte des formations du PNCE et de ses partenaires. L'ACE collabore avec 65 ONS et leurs partenaires provinciaux et territoriaux afin de soutenir et de faciliter l'élaboration et la prestation de formations propres au sport et des programmes de certification pour tous ceux qui souhaitent devenir entraîneurs de tous les types de sport, des quilles au soccer.

L'ACE a également mis en œuvre des communautés de pratique (CdP), un projet peu coûteux et hautement efficace pour rassembler des gens ayant le désir commun d'apprendre, de se perfectionner et de progresser dans leur pratique.⁵ Que ce soit pour favoriser le perfectionnement professionnel, renforcer le leadership des femmes dans le monde du sport ou développer les capacités d'apprentissage des entraîneurs de parasport, les CdP sont des moyens efficaces d'avoir un effet sur l'apprentissage et les changements. L'ACE et l'Université d'Ottawa ont collaboré à la création d'un modèle qui propose aux organismes sportifs une approche par étapes pour planifier, former, concevoir, mettre en œuvre, évaluer et maintenir une communauté de pratique axée sur les changements à long terme. Le modèle s'adresse à tous les organismes qui souhaitent mettre en œuvre une initiative d'apprentissage collectif et offrent des conseils, des facteurs à considérer et tout ce qu'il faut pour guider l'utilisateur dans ce processus.

5. CAC, n.d.a

Un autre important projet de l'ACE est son travail en matière de lutte contre la violence fondée sur le genre. En 2019, l'ACE a reçu du financement de l'Agence de la santé publique du Canada afin d'étudier la question de la violence fondée sur le genre et de la violence dans les relations amoureuses chez les adolescents. Grâce à cet appui, l'ACE a élaboré et mis sur pied une série de quatre modules intitulée « Intervenir au-delà du sport ». Le premier module, « Comprendre la violence dans les relations amoureuses chez les adolescents », a été lancé le 1er juin 2021 et constitue une ressource importante pour aider les entraîneurs à remarquer la violence dans les relations amoureuses chez les adolescents, à soutenir les participants et à modéliser des relations saines. Les trois modules suivants, « Responsabilisation des témoins », « La violence fondée sur le genre dans le sport » et « Modéliser de saines relations », seront lancés le 1er juin 2022.

Vidéo 6.3 Isabelle Cayer : Série Intervenir au-delà du sport

Vidéo de l'Association canadienne des entraîneurs. Utilisée avec autorisation. [Transcription]



One or more interactive elements has been excluded from this version of the text. You can view them online here: <https://ecampusontario.pressbooks.pub/sportsecuritaire/?p=131#oembed-3>

Conclusion

La récente étude sur le sport sécuritaire a révélé que les entraîneurs ont besoin de plus d'outils et de ressources spécifiques dans plusieurs domaines. En réponse aux recommandations de cette étude, l'ACE offre actuellement aux entraîneurs de nouveaux modules d'apprentissage en ligne, notamment Comprendre la Règle de deux et Lutte contre le racisme dans l'entraînement. L'ACE offre également une mise à jour du module sur le MER en plus d'une vidéo d'information et d'une campagne nationale pour étendre la portée du mouvement à l'ensemble de la communauté sportive. Les modules du PNCE Encadrer la reprise des activités sportives et La santé mentale dans le sport ont aussi été lancés au début de l'année 2021.

En septembre 2021, le module Création d'un environnement sportif sain PNCE, le plus récent module portant sur le sport sécuritaire, a été lancé. Ce module couvre certains éléments de la maltraitance dans le sport, mais vise à mettre l'accent sur les façons d'utiliser des stratégies d'entraînement positives pour créer un environnement sportif sain, accroître la sécurité et améliorer l'apprentissage et les performances. Le module comprend aussi une section sur les conversations difficiles pour offrir des ressources supplémentaires aux entraîneurs.

En continuant de créer des ressources éducatives et des pratiques préventives, nous pourrions continuer notre cheminement vers la réalisation d'un sport plus sécuritaire au Canada.



Image de l'Association canadienne des entraîneurs.
Utilisée avec autorisation.

« Soyez conscient de votre impact individuel et de votre pouvoir de faire bouger les choses. »

– Auteur inconnu



Termes clés



An interactive H5P element has been excluded from this version of the text. You can view it online here:

<https://ecampusontario.pressbooks.pub/sportsecuritaire/?p=131#h5p-1>



Suggestion de travaux

1. Quel est le rôle des entraîneurs, du personnel de haute performance et du personnel de soutien?
Réponse : Créer des environnements d'entraînement positifs, des environnements sécuritaires sur le plan

psychologique, avec des attentes et des responsabilités claires.

2. Quel est le rôle du système sportif canadien (ONS, OPTS, organismes multiservices, etc.) dans la création d'un milieu sportif sécuritaire?

Descriptions de l'image

Figure 6.1 Cette image tirée du site Web de l'Association canadienne des entraîneurs est intitulée « Valeurs de l'Association canadienne des entraîneurs » et énumère les cinq valeurs suivantes.

1. Nous cherchons à comprendre. (Nous allons à la rencontre de notre communauté. Nous sommes à l'écoute.)
2. Nous cultivons l'inclusion. (Nous accueillons la diversité. Nous célébrons les différences. Nous sommes rassembleurs.)
3. Nous sommes curieux. (Nous innovons pour l'avenir de l'entraînement. Nous ne cessons d'apprendre et de grandir.)
4. Nous sommes courageux. (Nous aimons les défis. Nous prenons des risques éclairés.) L'adversité nous rend plus forts.)
5. Nous rendons service. (Nous œuvrons avec cœur et gratitude. Nous sommes inspirés par la possibilité de façonner l'entraînement au Canada.) [retour au texte]

Figure 6.2 Cette image affiche les quatre sphères d'influence interreliées de la stratégie de recherche de l'ACE. Ces quatre sphères sont les suivantes: 1) Création: L'ACE utilise la base de données du Casier pour créer des données qualitatives qui sont ensuite utilisées pour la recherche universitaire et pour soutenir la prise de décisions fondées sur des faits. 2) Soutien: L'ACE soutient son personnel et les organismes connexes à l'aide d'outils et de services de consultation qui améliorent sa capacité à utiliser efficacement les résultats de recherche. 3) Relation: L'ACE établit des relations entre le personnel, les partenaires et les chercheurs en coaching sportif grâce à des occasions de réseautage structurées. 4) Communications: L'ACE communique avec ses partenaires et avec le public en rendant la recherche universitaire accessible au public. [retour au texte]

Figure 6.3 Cette image présente les quatre cheminements offerts pour obtenir le titre d'entraîneur professionnel agréé (EPA), selon les formations et les accréditations individuelles. Les cheminements sont les suivants:

1. J'ai obtenu la certification du PNCE et un diplôme universitaire de premier ou deuxième cycle ou un

diplôme collégial (non accrédité par l'ACE) -> Diplôme avancé en entraînement du PNCE ou Compétition – Développement gradation avancée ou Compétition – Haute performance ou l'équivalent + formation sur la sécurité dans le sport de l'ACE + 4 ans d'expérience en entraînement (3 000 heures)

2. J'ai obtenu la certification du PNCE et un diplôme universitaire de premier ou deuxième cycle ou un diplôme collégial (non accrédité par l'ACE) -> Compétition – Développement du PNCE ou l'équivalent + formation sur la sécurité dans le sport de l'ACE ou l'équivalent + 5 ans d'expérience en entraînement à temps partiel ou 2 ans à temps plein (4 000 heures)
3. J'ai obtenu la certification du PNCE -> inscrit au Diplôme avancé en entraînement du PNCE et à la certification Compétition – Développement du PNCE ou l'équivalent + formation sur la sécurité dans le sport de l'ACE ou l'équivalent + 5 ans d'expérience en entraînement à temps partiel ou 2 ans à temps plein (4 000 heures)
4. (Offert en 2022-2023) J'ai obtenu un diplôme d'études postsecondaires d'un programme de formation accrédité par l'ACE -> formation sur la sécurité dans le sport de l'ACE ou l'équivalent + 5 ans d'expérience en entraînement à temps partiel ou 2 ans à temps plein (4 000 heures).

* Cheminement de certification du PNCE par une évaluation ou une reconnaissance des apprentissages préalables par l'ONS. [retour au texte]

Figure 6.4 Cette image illustre la relation entre les différentes sphères qui sous-tendent le concept de sport sécuritaire. La première sphère est la sphère individuelle, l'athlète. La deuxième sphère, qui englobe l'athlète, est la sphère interpersonnelle, qui comprend les coéquipiers, les entraîneurs et les parents et tuteurs. La troisième sphère, la sphère organisationnelle, englobe les sphères individuelle et interpersonnelle. Cette sphère comprend les organismes nationaux de sport, les organismes provinciaux/territoriaux de sport, les organismes de sport multiservices ainsi que les organismes locaux de sport et les clubs. La prochaine sphère est la sphère des politiques qui comprend les règlements, le gouvernement et le CCUMS. Finalement, la dernière sphère, qui a une incidence sur toutes les autres, est celle du changement de culture, et elle comprend la santé mentale, les normes sociales et les normes de genre acceptées, la lutte contre le racisme, la violence fondée sur le genre et l'équité, la diversité et l'inclusion. [retour au texte]

Figure 6.5 Le mot « PARTICIPANT » est affiché au milieu de la page, entouré de plusieurs éléments qui font de chaque participant une personne unique, notamment les suivants : stade de développement, déficiences et handicaps, orientation sexuelle, motivation intrinsèque pour le sport, sexe assigné à la naissance, race et contexte culturel, identité et expression de genre, santé mentale, intelligence émotionnelle, habiletés, facteurs socioéconomiques, expériences de vie et autres facteurs. [retour au texte]

Figure 6.6 Cette image a pour titre « Mouvement Entraînement responsable », qui comporte trois piliers principaux : la Règle de deux, la vérification des antécédents et la formation sur l'éthique. Au bas de l'image, on peut lire « Appel à l'action : Rejoignez le mouvement. Signez la déclaration d'engagement. » Le logo de l'ACE est visible dans le coin supérieur droit de l'image. [retour au texte]

Figure 6.7 Cette image est intitulée « Règle de deux ». Le but est de s'assurer que toutes les interactions et les communications sont justifiables et se font dans un environnement ouvert et observable. Elle vise à protéger les participants (particulièrement les mineurs) et les entraîneurs dans des situations de vulnérabilité potentielle en imposant la présence de plus d'un adulte. Il peut y avoir des exceptions en cas d'urgence. Pour en savoir plus, visitez le coach.ca/entrainement-responsable. L'image montre qu'un ratio d'un entraîneur pour un athlète n'est pas acceptable, d'un entraîneur pour deux athlètes est acceptable, d'un entraîneur formé et d'un adulte dont les antécédents ont été vérifiés pour un athlète est préférable et que le scénario idéal serait le ratio de deux entraîneurs formés et dont les antécédents ont été vérifiés pour un athlète. [retour au texte]

Figure 6.8 Cette image illustre la chronologie des événements qui ont eu lieu dans le cadre du cheminement de l'ACE vers un sport sécuritaire, de 2015 à 2021. L'ACE et le CCES ont présenté le Sommet des ONS sur les violences sexuelles dans le sport auprès de 60 organismes sportifs et du gouvernement, suivi du lancement du MER en 2016. En février 2022, plus de 940+ organismes sportifs ont signé la déclaration d'engagement du MER. En 2018, le ministère responsable des sports a stipulé que les organismes financés par le gouvernement fédéral doivent divulguer les incidents de harcèlement, d'abus et de discrimination, que des enquêtes doivent être menées par des tiers indépendants et des officiels du sport sécuritaire et que la formation sur la sécurité dans le sport est obligatoire. L'année 2019 a vu la signature de la Déclaration de Red Deer, la publication du rapport sur la maltraitance de l'organisme AthlètesCAN, la tenue de 13 Sommets sur la sécurité dans le sport provinciaux et territoriaux et d'un sommet national ainsi que le lancement du CCUMS. En 2020, il y a eu le point de vue de l'entraîneur, des projets de recherche et des Sommets sur la sécurité dans le sport. En février 2022, la formation sur la sécurité dans le sport avait été suivie par 50 000 personnes. [retour au texte]



Association canadienne des entraîneurs (ACE). (3 avril 2020) Promotion Formation sécurité dans le sport [vidéo]. YouTube <https://www.youtube.com/watch?v=oWcOXw0C5dc>

ACE (10 septembre 2021) Analyse de la sécurité dans le sport. Consulté le 9 décembre 2021 sur le site : <https://coach.ca/fr/le-point-de-vue-de-lentraîneur-analyse-de-la-securite-dans-le-sport>

ACE (n.d.a). Communautés de pratique : Modèle pour créer un espace d'apprentissage social. Consulté le 9 décembre 2021 sur le site : <https://coach.ca/fr/communautes-de-pratique>

ACE (n.d.b). Encadrer la reprise des activités sportives. Consulté le 9 décembre 2021 sur le site : <https://coach.ca/fr/encadrer-la-reprise-des-activites-sportives>.

ACE (n.d.c). La santé mentale dans le sport. Consulté le 9 décembre 2021 sur le site : <https://coach.ca/fr/la-sante-mentale-dans-le-sport>

ACE (n.d.d). Création d'un environnement sportif sain PNCE. Consulté le 9 décembre 2021 sur le site : <https://coach.ca/fr/creation-dun-environnement-sportif-sain-pnce>

ACE (n.d.e). Prise de décisions éthiques PNCE. Consulté le 9 décembre 2021 sur le site : <https://coach.ca/fr/prise-de-decisions-ethiques-pde>

Campbell, M. (18 août 2021). Exploiting Osaka's vulnerability isn't a solution to media's swindling access. CBC Sports. Consulté le 9 décembre 2021 sur le site : <https://www.cbc.ca/sports/opinion-naomi-osaka-media-1.6144374>

Donaldson, B [@brittini_d]. (24 mai 2021) Entraîneurs, formateurs et spécialistes de la performance mentale – J'aimerais connaître vos pratiques exemplaires sur la façon dont vous trouvez un équilibre entre encourager vos athlètes à se dépasser et persévérer devant l'adversité (une leçon si importante) tout en veillant à ce qu'ils ne se blessent pas. [Gazouilli] Twitter : https://twitter.com/brittini__d/status/1396872341569908736

Edmondson, A.C. (2019). *The fearless organization: creating psychological safety in the workplace for learning, innovation, and growth*. Wiley.

Fendrich, H. (31 mai 2021). Naomi Osaka withdraws from French Open, says it's the best thing' for her well-being. The Associated Press. Consulté le 9 décembre 2021 sur le site : <https://www.cbc.ca/sports/tennis/naomi-osaka-withdraws-french-open-1.6047177>

Kerr, G., Willson, E., et Stirling, A. (2019). Prévalence des mauvais traitements chez les athlètes, tant anciens qu'actuels, de l'équipe nationale 1-55 : https://athletescan.com/sites/default/files/images/prevalence_of_maltreatment_reportfr.pdf

Lowrie, M. (8 décembre 2017). Ex-ski coach Bertrand Charest gets 12-year prison sentence. The Canadian Press. Consulté le 9 décembre 2021 sur le site : <https://www.theglobeandmail.com/sports/more-sports/ex-ski-coach-bertrand-charest-gets-12-year-prison-sentence/article37268149/>

Register-Mihalik, J., Baugh, C., Kroshus, E., Kerr, Z.Y, Valovich McLeod, T.C. (2017). A multifactorial approach to sport-related concussion prevention and education: Application of the socioecological framework. *Journal of Athletic Training*, vol. 52, no 3, p. 195-205. (DOI : 10.4085/1062-6050-51.12.02)

Safe Sport eReader. (3 décembre 2021). Cayer 2 : Sport is in a culture renovation [Vidéo]. Youtube. <https://www.youtube.com/watch?v=Vc4-Dy0yBeo>

Safe Sport eReader. (3 décembre 2021). Cayer 3 : Support through sport series [Vidéo]. YouTube . https://www.youtube.com/watch?v=9r_u0DUkTBg

Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes (15 février 2019) Déclaration de Red Deer – Pour la prévention du harcèlement, de l'abus et de la discrimination dans le sport. Consulté le 9 décembre 2021 sur le site : <https://scics.ca/fr/product-produit/declaration-de-red-deer-pour-la-prevention-du-harcelement-de-labus-et-de-la-discrimination-dans-le-sport/>.

PARTIE VI

PARTIE 6: SPORT SÉCURITAIRE ET APPELS À L'ACTION



Photo par KD sur Unsplash.

Un thème retentissant tout au long de ce lecteur que tous les auteurs ont communiqué à leur manière est que le sport sécuritaire exige des efforts de la part d'une variété d'intervenants à tous les niveaux du système sportif. Maintenant qu'un organisme universel a été formé pour mettre en œuvre le Code de conduite universel pour prévenir et traiter les mauvais traitements dans le sport (UCCMS), que se passe-t-il ensuite ? Dans le dernier chapitre de ce lecteur, le Dr Gretchen Kerr de la Faculté de kinésiologie et d'éducation physique de l'Université de Toronto écrit sur ce qui doit se passer pour que l'UCCMS soit réalisé.

7.

REALISER LE CODE DE CONDUITE UNIVERSEL POUR PREVENIR ET TRAITER LA MALTRAITANCE DANS LE SPORT (UCCMS)

Gretchen Kerr

Thèmes

Mauvais traitement

Code de conduite universel

Voix des athlètes

Objectif d'apprentissage

Lorsque vous aurez terminé ce chapitre, vous serez en mesure de :

- OA1** Identifier trois facteurs précipitants au développement de l'UCCMS;
- OA2** Identifier les preuves de recherche utilisées pour éclairer le développement de l'UCCMS;
- OA3** Identifier les façons dont les voix des athlètes ont informé le développement de l'UCCMS; et
- OA4** Identifier les prochaines étapes dans la réalisation de l'UCCMS.

Aperçu

À la suite de la sensibilisation croissante du public et des données de recherche concernant la maltraitance des athlètes, le Code de conduite universel pour prévenir et traiter la maltraitance dans le sport (UCCMS) a été élaboré. L'UCCMS s'est appuyée sur des preuves de recherche mettant en évidence les expériences de maltraitance des athlètes, y compris les préjudices psychologiques, physiques et sexuels et la négligence. Bien que l'UCCMS identifie les comportements interdits, il ne représente qu'une première étape dans le parcours

sportif sécuritaire. Les prochaines étapes comprennent le besoin de mécanismes de plainte et d'arbitrage indépendants et l'élargissement de la notion de sport sécuritaire au-delà de la prévention des préjudices pour inclure l'optimisation de l'expérience sportive.

Dates clés



An interactive H5P element has been excluded from this version of the text. You can view it online here:

<https://ecampusontario.pressbooks.pub/sportsecuritaire/?p=204#h5p-8>

Qu'est-ce que le Code de conduite universel pour prévenir et combattre la maltraitance dans le sport (UCCMS)?

Le Code de conduite universel pour prévenir et traiter la maltraitance dans le sport (UCCMS) est un ensemble de règles sur le comportement que doivent suivre tous les intervenants et participants canadiens dans le sport. Rédigé par les organismes nationaux de sport (ONS), les organismes de services multisports (OSM) et les membres du réseau de l'Institut canadien du sport olympique et paralympique (COPSI) en 2019, il identifie les conduites interdites ou les comportements qui ne seront pas acceptés dans le contexte sportif. En identifiant les normes, les attentes et les lignes directrices pour les comportements dans le contexte sportif, l'UCCMS peut soutenir les sportifs en fournissant une structure à suivre pour résoudre les dilemmes éthiques, y compris le signalement d'une violation.

L'UCCMS sert également à communiquer les valeurs et les engagements clés du sport à des publics internes et externes. Dans ce cas, l'UCCMS était fondée sur la Loi sur l'activité physique et le sport¹ qui se lit comme suit :

« La politique du gouvernement du Canada en matière de sport est fondée sur les normes et les valeurs éthiques les plus élevées, y compris [...] le traitement de toutes les personnes avec équité et respect, la

1. Physical Activity and Sport Act, 2003.

participation pleine et juste de toutes les personnes au sport et la pratique juste, équitable, transparente et règlement rapide des différends dans le sport ».²

Pourquoi l'UCCMS a-t-il été développé?

La nécessité d'un code de conduite universel s'imposait, en partie, en raison de l'existence et de la sensibilisation généralisée de cas d'abus d'athlètes au Canada et à l'étranger. Tout en reconnaissant que les abus contre les athlètes ont toujours eu lieu dans le sport, la couverture médiatique et la sensibilisation du public à ces expériences se sont intensifiées dans la seconde moitié de la décennie 2010. L'affaire Barry Bennell dans le football britannique, l'affaire Jerry Sandusky à la Penn State University, aux États-Unis (football), Larry Nassar en gymnastique aux États-Unis, Bertrand Charest (ski alpin) et Matt Bell (natation) au Canada, sont quelques-uns des nombreux exemples des cas très médiatisés d'abus sexuels d'athlètes.

L'attention accrue des médias sur les abus sexuels des athlètes, en particulier, a été inévitablement influencée par le mouvement MeToo et la création du hashtag #MeToo en 2017 qui a incité des individus du monde entier à partager publiquement leurs expériences de violence sexuelle. Bien que les hommes et les femmes aient signalé avoir été exploités sexuellement par des personnes en position de pouvoir et d'autorité, la plupart des voix provenaient de filles et de femmes. En plus de souligner la prévalence des expériences de violence sexuelle chez les femmes, le hashtag #MeToo a donné aux femmes un endroit où trouver validation et soutien.

Parallèlement à cette attention médiatique accrue, un nombre croissant de données de recherche concernant les préjudices subis par les athlètes, notamment les abus sexuels,



Mise en perspective: Atteindre la scène mondiale en toute sécurité

Est-il possible pour les athlètes d'accéder à la scène sportive mondiale sans subir de mauvais traitements?



Photo de planet_fox sur PixaBay.

« Athlète A » réalisé par Bonni Cohen et Jon Shenk, sorti le 24 juin 2020.

Ce documentaire suit les reportages de l'athlète A, identifiée comme étant la gymnaste Maggie Nichols, et le parcours de dénonciation des abus par le médecin USA Gymnastics Larry Nassar. Le film éclaire le cas comme un exemple de maltraitance qui existait dans les sports de haut niveau et était un exposé des actions suite à cet abus et à la survie de nombreux athlètes olympiques.

psychologiques et physiques, la négligence, l'intimidation et la discrimination. Entre 2010 et 2019, trois études nationales sur la prévalence de la maltraitance des athlètes ont été menées au Royaume-Uni,³ en Belgique et aux Pays-Bas⁴ et au Canada.⁵

Malgré les différents échantillons d'athlètes, les niveaux d'engagement sportif et les outils de mesure, les trois études ont indiqué que les dommages psychologiques étaient le plus souvent signalés par les athlètes. Les préjudices psychologiques peuvent être classés en comportements verbaux (p. ex., commentaires dégradants, menaçants, dégradants), comportements physiques (p. ex., lancer des objets en colère sans frapper un athlète) et refus actif d'attention et de soutien (p. ex., refuser d'entraîner un athlète après une performance médiocre).⁶ L'étude canadienne sur la prévalence a été l'une des premières à inclure une évaluation de la négligence ou de l'omission de soins, les athlètes de l'équipe nationale rapportant des expériences de négligence de manière répétée.

La négligence se distingue du refus d'attention et de soutien dans la violence psychologique, car la négligence implique un manque d'attention aux besoins physiques et psychologiques d'un athlète, tandis que la violence psychologique est un acte de commission ou un comportement actif pour retirer l'attention et le soutien.



Photo par HubertPhotographer sur PixaBay.

Le nombre croissant de preuves de recherche montre que malgré l'accent mis sur les abus sexuels par les médias, les préjudices psychologiques sont beaucoup plus souvent subis par les athlètes. De plus, conformément aux conclusions de la littérature sur la maltraitance des enfants, les données émergentes dans le sport suggèrent que les expériences de violence psychologique peuvent avoir des effets graves et délétères sur la santé mentale et le bien-être des athlètes. Par exemple, Willson et al. (2021) ont rapporté que les athlètes féminines à la retraite du sport esthétique souffraient de

3. Alexander et al., 2011.

4. Vertommen et al., 2016.

5. Kerr et al., 2019.

6. Stirling & Kerr, 2008.

dysmorphie corporelle, de troubles de l'alimentation, d'une baisse de l'estime de soi et de difficultés à développer la confiance dans les relations, en raison des comportements psychologiquement abusifs de la honte corporelle dans leur entraînement de haute performance. De même, Parent et al. (2021) ont rapporté que chez les jeunes athlètes canadiens-français âgés de 14 à 17 ans, la violence et la négligence psychologiques (ainsi que la violence sexuelle) étaient indépendamment liées à une faible estime de soi, à une détresse psychologique plus élevée et à des symptômes de SSPT. **Ces résultats suggèrent la nécessité d'élargir l'optique de la maltraitance pour inclure et aller au-delà des formes de préjudice sexuel en reconnaissance des effets potentiellement nocifs à long terme de la violence et de la négligence psychologiques.**

Au Canada, l'ancienne ministre fédérale des Sciences et des Sports, Kirsty Duncan (de janvier 2018 à novembre 2019), a joué un rôle déterminant dans le développement de l'UCCMS, déclarant qu'« un changement de culture systémique est nécessaire pour éliminer les mauvais traitements, y compris les, et la violence physique, la



Dans les médias: Harcèlement en natation artistique

« De nouvelles allégations d'abus ont ancré l'équipe de natation artistique du Canada » par Gretchen Kerr et Erin Willson, la conversation, 1er novembre 2020.



Photo de lawrav sur PixaBay.

À l'automne 2020, le centre d'entraînement de Montréal pour l'équipe de natation artistique du Canada a été temporairement fermé après des allégations d'abus et de harcèlement de la part de ses athlètes. Dans cet article, Kerr et Willson expliquent la controverse et la situent dans le contexte plus large des abus subis par les athlètes féminines dans des sports esthétiques comme la natation artistique.⁷

négligence, le harcèlement, les brimades, l'exploitation et la discrimination ». ⁸ Le développement de l'UCCMS faisait partie de ce changement de culture systémique.

Pourquoi maintenant?

Les normes et les attentes sociétales changent constamment. Ce qui était bien dans les maisons, les écoles, les lieux de travail et les relations dans le passé ne l'est plus nécessairement maintenant et le sport doit être soumis aux mêmes normes.

Pour prospérer, le sport organisé doit aligner ses pratiques sur les autres domaines dans lesquels les gens, y compris les jeunes, vivent, travaillent, apprennent et se développent. Par exemple, les opinions sur la façon de développer et de nourrir les enfants et les jeunes reconnaissent maintenant les potentialités extraordinaires des jeunes que les

adultes ont la responsabilité de nourrir.

Les approches de la parentalité et de l'éducation sont passées de méthodes centrées sur les parents ou l'enseignant, utilisant des méthodes de commandement et de contrôle, à des méthodes centrées sur l'enfant et l'élève, utilisant des méthodes plus démocratiques et humanistes. Ces changements d'approches se reflètent dans l'attention accrue portée aux diverses façons d'apprendre, l'élimination des stratégies de punition en faveur d'une discipline positive et la prise de décision motivée par les besoins uniques de l'enfant. Outre le passage à des modes d'interaction plus démocratiques avec les jeunes, le mouvement Me Too a mis en évidence les manières dont le pouvoir devrait et ne devrait pas être utilisé, apportant ainsi des éclaircissements et élevant la barre pour la conduite attendue dans les relations de pouvoir inégales.

L'attention accrue portée à l'équité, à la diversité et à l'inclusion dans la société en général a également accru la nécessité d'un changement culturel au sein du sport. La Commission de vérité et réconciliation au Canada, le mouvement Black Lives Matter qui a atteint le monde entier et la reconnaissance des problèmes de santé mentale dans diverses populations sont quelques-uns des nombreux exemples de changements sociétaux qui vont imprégner et appeler à l'action dans le sport.

En somme, le sport ne peut se permettre d'être autonome ou déconnecté des normes et des attentes qui caractérisent la société au sens large. En utilisant des approches centrées sur l'enfant/le jeune, les méthodes d'entraînement de commandement et de contrôle doivent céder la place à des styles démocratiques dans

7. Kerr & Willson, 2020.

8. Canadian Heritage, 2019.

lesquels le pouvoir est partagé avec les athlètes de manière adaptée à l'âge et au stade; les stratégies punitives doivent être remplacées par des conseils, des explications et un renforcement positif et; des environnements sportifs sûrs, inclusifs et accueillants doivent devenir la plus haute priorité.

Vidéo 7.1 : Gretchen Kerr: Pourquoi faire du sport en toute sécurité maintenant?

Vidéo fournie par le Brock University Centre for Sport Capacity. Utilisé avec autorisation. [Transcription]



One or more interactive elements has been excluded from this version of the text. You can view them online here: <https://ecampusontario.pressbooks.pub/sportsecuritaire/?p=204#oembed-1>

Pour accéder aux sous-titres vidéo en français, cliquez sur l'icône Paramètres, sélectionnez « Sous-titres » et choisissez l'option « Traduction automatique. »



Dans le pratique: Expériences sportives sécuritaires pour les jeunes

Lorsque vous vous engagez dans un sport en tant que participant, bénévole, entraîneur ou administrateur, recherchez des comportements qui ne seraient pas jugés acceptables dans d'autres activités axées sur les jeunes, comme en classe ou dans d'autres environnements d'apprentissage. Comment les dirigeants sportifs pourraient-ils considérer les questions suivantes lorsqu'ils offrent des expériences sportives sécuritaires aux jeunes?



Photo par Alliance Football Club sur Unsplash.

1. Les athlètes ont-ils la possibilité de contribuer à leur expérience sportive, aux décisions qui les concernent, ou pour développer des compétences de vie ?
2. Quelles sont les implications potentielles de l'expérience sportive dans laquelle vous vous engagez ou que vous observez ?
3. Comment les implications de l'expérience sportive dans laquelle vous vous engagez pourraient-elles avoir un impact sur les jeunes participants ?
4. Comment pourriez-vous modifier votre propre comportement ou celui des autres pour créer une expérience sûre, plus positive et inclusive?

La base de preuves pour le développement de l'UCCMS

Les preuves de recherche qui ont éclairé le développement de l'UCCMS comprenaient les éléments suivants :

1. Études de prévalence

Les études de prévalence ont indiqué que le code de conduite devait aborder et s'étendre au-delà des préjudices sexuels pour inclure les préjudices psychologiques et physiques et la négligence. L'étude canadienne sur la prévalence des expériences de maltraitance des membres de l'équipe nationale⁹ a indiqué les expériences suivantes, qui sont notées dans le tableau 7.1 ci-dessous.

Tableau 7.1 : Résumé de l'étude canadienne sur la prévalence des expériences de maltraitance des membres de l'équipe nationale

Types de préjudices qui auraient été subis de manière répétée	Membres actuels de l'équipe nationale	Membres retraités de l'équipe nationale (au cours des 10 dernières années)
Psychologique	17%	23%
Négligence	15%	22%
Sexuel	4%	7%
Physique	3%	5%

Remarque: l'échantillon comprenait 1 001 athlètes, dont 764 athlètes actuels et 237 retraités.

L'âge moyen des participants était de 27,7 ans (ET = 9,09): 25,5 ans (ET = 8,16) pour les 34,4 ans (ET = 8,57) pour les athlètes retraités.

Parmi les répondants, 61,5 % se sont identifiés comme des femmes, 38,4 % comme des hommes et 0,1 % comme autres. Les participants se sont identifiés comme racialisés (9,7 %), ayant un handicap (11,6 %), Autochtones (1,6 %) et LGBTQ2I+ (7,3 %).

Les répondants représentaient 64 sports. Les sports avec les taux de participation les plus élevés étaient la gymnastique (5,5 %), volleyball (5,4 %), athlétisme (4,4 %), natation (3,8 %), aviron (3,3 %), rugby (3,5 %), hockey (3,4 %) et ski acrobatique (3,8 %).

9. Wilson et al., 2021.

2. Normalisation ou acceptation

La normalisation ou l'acceptation de comportements psychologiquement nocifs dans le contexte sportif a été bien documenté.¹⁰ Les comportements psychologiquement violents comprennent:

- Commentaires verbaux négatifs (par exemple, commentaires menaçants, humiliants, dégradants, réprimandants), y compris la honte corporelle;
- Actes physiquement agressifs qui servent à effrayer ou à intimider;
- Refus délibéré d'attention et de soutien.¹¹

De nombreux auteurs ont écrit sur l'acceptation généralisée de ces comportements dans le sport comme méthodes de développement de l'athlète malgré l'interdiction de tels comportements dans d'autres milieux peuplés de jeunes comme les écoles et malgré le fait que ces pratiques vont à l'encontre du vaste corps de preuves sur les méthodes efficaces d'apprentissage et de développement de l'enfant.

Fait intéressant, la normalisation des méthodes psychologiquement nocives a été l'aspect le plus controversé et le plus débattu du processus de développement de l'UCCMS. Lorsqu'une ébauche de l'UCCMS a été diffusée pour obtenir des commentaires parmi les parties prenantes du sport (par exemple, les administrateurs sportifs, les entraîneurs, les athlètes, le personnel des sciences du sport), beaucoup se sont opposés à l'inclusion de ces comportements liés à la psychologie, citant leur importance pour le développement de l'athlète et sa force mentale.

Vidéo 7.2: Gretchen Kerr : La peur des répercussions des athlètes

Vidéo fournie par le Brock University Centre for Sport Capacity. Utilisé avec autorisation. [Transcription]



One or more interactive elements has been excluded from this version of the text. You can view them online here: <https://ecampusontario.pressbooks.pub/sportsecuritaire/?p=204#oembed-2>

3. Résultats de la recherche

Les résultats de la recherche mettent en évidence la réticence des athlètes à divulguer et/ou à signaler leurs

10. e.g., Jacobs, 2017; Stafford et al., 2015; Stirling & Kerr, 2008; 2009.

11. Stirling & Kerr, 2008.

expériences de préjudice. Lorsqu'on a demandé aux athlètes de l'équipe nationale canadienne : « Si vous avez été victime d'abus, de harcèlement, d'intimidation ou de bizutage, en avez-vous parlé? », seulement 56 % des athlètes actuels et 52 % des athlètes à la retraite ont répondu « Oui ». De plus, lorsqu'on a demandé à ces athlètes « Si vous avez été victime d'abus, de harcèlement, d'intimidation ou de bizutage, avez-vous soumis un rapport/plainte officiel de votre (vos) expérience(s)? », seuls 15 % des athlètes actuels et 13 % des athlètes à la retraite ont répondu « Oui. » Les athlètes participants ont cité des raisons pour ne pas faire de signalement, notamment : la peur des répercussions négatives sur leur carrière sportive, les tentatives délibérées de garder le silence, la normalisation, le manque de savoir où aller avec leurs préoccupations, l'absence d'endroit confidentiel pour faire part de leurs préoccupations et le manque de confiance que tout serait fait pour les torts subis.

Figure 7.1 : Raisons de ne pas signaler



An interactive H5P element has been excluded from this version of the text. You can view it online here:

<https://ecampusontario.pressbooks.pub/sportsecuritaire/?p=204#h5p-6>

[Description de l'image]

4. Cas très médiatisés

Enfin, pour répondre aux conclusions de cas très médiatisés, selon lesquelles d'autres adultes occupant des postes de confiance et d'autorité étaient au courant de la survenance de mauvais traitements infligés à des athlètes et n'ont pas agi en conséquence, l'UCCMS a été rédigé pour promouvoir une responsabilité collective. Cela signifie que tous les adultes dans le contexte sportif ont le devoir de veiller au bien-être des athlètes, quel que soit leur âge, et le devoir de signaler lorsqu'ils remarquent une activité inappropriée. La violence commence souvent par un petit comportement inapproprié qui, s'il n'est pas traité immédiatement, aura tendance à dégénérer en situations plus abusives.¹² Ainsi, il est essentiel d'intervenir tôt dans cette voie. En plus de l'obligation légale de signaler les mauvais traitements, les abus sexuels et physiques envers les enfants, l'UCCMS comprend l'obligation de signaler tout comportement inapproprié. Il est important de signaler une conduite inappropriée pour s'assurer que des mesures appropriées sont prises, que les attentes sont rétablies et qu'un comportement inapproprié ne dégénère pas en violations plus graves. Par exemple, si

12. Canadian Centre for Child Protection, n.d.

un adulte s'emporte avec un athlète et crie ou lance un objet une fois, cela peut être inapproprié, mais pas abusif. Mais, plutôt que d'excuser le comportement parce qu'il s'agit d'un comportement « ponctuel », il est important d'aborder la nature problématique du comportement et de renforcer la conduite attendue afin que ce comportement ne soit pas considéré comme acceptable et puisse donc être reproduit.

Vidéo 7.3 : Gretchen Kerr: Étudier la volonté des athlètes de signaler les incidents

Vidéo fournie par le Brock University Centre for Sport Capacity. Utilisé avec autorisation. [Transcription]



One or more interactive elements has been excluded from this version of the text. You can view them online here: <https://ecampusontario.pressbooks.pub/sportsecuritaire/?p=204#oembed-3>



Dans les médias :
Les athlètes exigent un organisme indépendant

« Heil, les meilleurs athlètes canadiens demandent au gouvernement fédéral de combler les lacunes du système de sport sécuritaire » par Zack Smart, CBC, 2 juillet 2021.

Incorporation des voix des athlètes

Un élément clé du développement de l'UCCMS a été l'intégration de la voix des athlètes tout au long du processus. L'étude de prévalence canadienne a été menée en partenariat avec AthlètesCAN (veuillez consulter le chapitre 2 pour en savoir plus sur le point de vue des athlètes sur le sport sécuritaire) et, par conséquent, les athlètes ont contribué à l'élaboration des questions du sondage, au recrutement des répondants au sondage et à la diffusion de découvertes. Ils ont tenu leur propre Sommet sur le sport sécuritaire pour partager et discuter des résultats de l'étude de prévalence avant le Sommet national sur le sport sécuritaire tenu à Ottawa en 2019. Les représentants d'AthlètesCAN ont fait une présentation percutante au Sommet national sur le sport sécuritaire au cours de laquelle ils ont identifié un certain nombre des déclarations consensuelles et des recommandations; ils ont reçu un standing ovation pour leur présentation.

L'un des aspects les plus controversés de l'UCCMS était l'interdiction des relations sexuelles entre les athlètes de tout

âge et leurs entraîneurs. Tout en reconnaissant que les relations sexuelles entre un entraîneur et un athlète adulte ne constituaient pas une infraction pénale, les athlètes ont soutenu avec force et succès que le déséquilibre de pouvoir entre un entraîneur et un athlète, même s'ils sont tous deux adultes, est si influent qu'il annule essentiellement la capacité de l'athlète à donner librement son consentement éclairé à une relation sexuelle.

Les athlètes ont également joué un rôle déterminant en insistant sur le fait que le même code de conduite existe, quels que soient le sport, le type de sport ou les différences spécifiques au sport. Ces arguments ont été avancés en réponse aux tentatives de certains de maintenir la flexibilité et l'autonomie dans la prise de décisions sur ce qui constituait des comportements interdits sur la base de différences spécifiques au sport. Par exemple, des inquiétudes ont été exprimées par certains administrateurs sportifs et entraîneurs selon lesquels, parce que le toucher était impliqué dans certains sports et pas dans d'autres, un ensemble de règles ne pouvait pas s'appliquer largement à tous les sports. De même, alors que le contact corporel est autorisé dans des sports tels que le hockey sur glace, il n'est pas autorisé dans d'autres contextes tels que sur une terrasse de piscine et, par conséquent, certains se demandaient si un code de conduite généralisable était réalisable.

En réponse, les athlètes ont insisté sur le fait qu'il était possible — et nécessaire — d'avoir un ensemble commun de comportements interdits quel que soit le type de sport, et que toute différence spécifique au sport serait prise en compte dans le processus de gestion des plaintes. Sans une telle approche harmonisée, les athlètes ont fait valoir que les athlètes continueraient d'être vulnérables aux expériences de préjudice, soulignant que c'est l'autonomie des organisations



Photo de leezathomas009 sur PixaBay.

En juillet 2021, certains des meilleurs athlètes canadiens, dont Jennifer Heil, Tessa Virtue et Alex Bilodeau, ont écrit une lettre au ministre du Patrimoine Steven Guilbeault, exigeant que des mesures plus importantes soient prises pour établir un système unique au profit des victimes d'abus liés au sport au Canada. Ils ont appelé à un organisme indépendant pour examiner les allégations, plutôt que de laisser les décisions aux organisations sportives elles-mêmes. Cette lettre est l'une des nombreuses mesures appelant les autorités fédérales à mettre en pratique leurs récentes solutions en matière de sport sécuritaire.¹³

13. Smart, 2021.

sportives qui permet l'acceptation de comportements nuisibles qui sont interdits dans d'autres domaines peuplés de jeunes. Les athlètes l'ont emporté sur cet argument important.

Enfin, les athlètes ont fortement plaidé en faveur d'un mécanisme de plainte qui existerait indépendamment de leur organisation sportive. Ils ont réclamé une organisation confidentielle et indépendante pour recevoir et traiter les plaintes concernant les mauvais traitements. Ils ont attribué leur manque de volonté à signaler les inquiétudes concernant les mauvais traitements aux conflits d'intérêts existants inhérents au fait que l'organisation sportive reçoive et traite les inquiétudes.

Prochaines étapes dans la réalisation de l'UCCMS

Figure 7.2 Étapes pour réaliser l'UCCMS



An interactive H5P element has been excluded from this version of the text. You can view it online here:

<https://ecampusontario.pressbooks.pub/sportsecuritaire/?p=204#h5p-10>

[Description de l'image]

1. Rationaliser les processus indépendants de signalement et de plainte

En juillet 2021, Patrimoine canadien a annoncé la mise en place de processus indépendants de signalement et de plainte par l'intermédiaire du Centre de règlement des différends sportifs du Canada (CRDSC), un organisme formé en 2000 pour offrir des outils de prévention et, au besoin, de résolution des conflits. Bien que les détails soient en attente au moment d'écrire ces lignes, il existe des opportunités prometteuses pour les participants sportifs d'avoir accès à des processus de plainte transparents, confidentiels et indépendants. Il incombera au CRDSC de superviser et de mettre en œuvre l'UCCMS et de s'appuyer sur l'UCCMS en ajoutant du contenu concernant les processus de signalement, de plainte et d'enquête, les sanctions et un éventuel registre public des personnes sanctionnées. Il sera essentiel que le CRDSC continue de faire entendre la voix des athlètes dans l'élaboration des processus de signalement et de plainte, et dans les discussions sur un registre public des contrevenants sanctionnés.

2. Assurer l'infusion de l'UCCMS dans tout le système

sportif, à tous les niveaux

À l'heure actuelle, l'adoption du UCCMS n'est requise que par les organismes nationaux de sport (ONS). Bien que certains ONS aient l'intention d'exiger ou d'encourager l'adoption du UCCMS par l'intermédiaire de leurs homologues provinciaux/territoriaux, il n'y a actuellement aucune garantie que le UCCMS sera mis en œuvre aux niveaux provincial/territorial, régional ou local, laissant ainsi potentiellement les athlètes de niveau non national vulnérables. L'adoption de l'UCCMS devra être infusée dans le système sportif, du sport de base au sport de haut niveau, afin que tous les athlètes, quel que soit le type ou le niveau de sport, ou la situation géographique dans le pays, soient assurés du même accès aux mécanismes de plainte.

3. Contrer les formes de résistance

À chaque changement culturel, on peut s'attendre à une certaine résistance. Les prochaines étapes du parcours de sport sécuritaire impliqueront inévitablement une certaine résistance et un certain recul, y compris la conviction que le changement n'est pas nécessaire ou possible, ou que les modes de comportement antérieurs (« les anciennes méthodes ») sont meilleurs pour les performances sportives. Pour contrer ces formes de résistance, des modèles de changement culturel doivent être envisagés.¹⁴ L'une des façons d'y parvenir est d'aller au-delà des comportements interdits en établissant des normes attendues et en aidant les gens à les atteindre. De plus, il est impératif de s'attaquer aux spectateurs et aux facilitateurs qui renforcent davantage cette résistance.

4. Déplacer l'accent de la prévention des préjudices vers l'optimisation des expériences

Enfin, la notion de sport sécuritaire devrait être élargie au-delà de la prévention et de la résolution des préjudices aux méthodes de promotion d'expériences sportives sécuritaires, épanouissantes, positives et accueillantes. Conformément à la Loi sur l'activité physique et le sport du gouvernement du Canada, l'optimisation des expériences sportives se caractérise par des aspects tels que le plaisir, le sentiment d'accomplissement, l'inclusion, les relations positives, une santé physique optimale, une forte estime de soi et le développement des compétences de vie.

Il est important de noter que la prévention des préjudices ne conduit pas nécessairement à des expériences sportives optimales, mais c'est l'inverse qui est vrai. Si nous concentrons nos efforts en tant que parents

14. Scott & Jaffe, 1988.

concernés, coéquipiers, spectateurs et dirigeants sportifs sur l'optimisation des expériences sportives, alors le sport sécuritaire devient un sous-produit naturel.

Vidéo 7.4 : Gretchen Kerr: Le devoir de signaler les problèmes dans le sport

Vidéo fournie par le Brock University Centre for Sport Capacity. Utilisé avec autorisation. [Transcription]



One or more interactive elements has been excluded from this version of the text. You can view them online here: <https://ecampusontario.pressbooks.pub/sportsecuritaire/?p=204#oembed-4>

Conclusion

L'UCCMS constitue une pièce importante du puzzle dans la prévention et la lutte contre la maltraitance dans le sport. **L'adoption d'une approche pancanadienne pour identifier les conduites interdites et généralisables à tous les sports représente un progrès important.** Cependant, l'UCCMS n'est qu'une première étape. En plus d'identifier et de diffuser largement les processus de signalement et de gestion des plaintes, une attention particulière est nécessaire pour déterminer les sanctions appropriées pour les violations de l'UCCMS et un registre public des contrevenants. **Les athlètes devront participer à la détermination de ces prochaines étapes.**

Nous ne devons pas nous contenter d'identifier les conduites interdites ; nous devons plutôt définir à quoi ressemblent des expériences sportives sécuritaires, saines, positives et inclusives. Les orientations futures comprendront l'éducation et la formation pour développer des leaders possédant les compétences requises pour établir des environnements sportifs dans lesquels de telles expériences positives et inclusives sont possibles. Les orientations futures incluront également des chercheurs apportant la preuve que des performances sportives réussies sont possibles — et peut-être même plus probables — avec un sport sûr, sain et inclusif.



Autoréflexion

1. Réfléchissez à un moment où vous faisiez du sport et où les comportements d'une autre personne vous ont fait vous sentir mal dans votre peau? Quelles étaient les circonstances ? Qu'est-ce qui a été dit ou fait? Sinon, comment l'autre personne aurait-elle pu se comporter qui n'aurait pas eu d'impact négatif sur votre estime de soi?
2. Réfléchissez à un moment où vous et les membres de votre équipe avez perdu un match important ou avez mal performé? Comment l'entraîneur a-t-il réagi ? Qu'est-ce que la réponse de l'entraîneur vous a fait ressentir? Pouvez-vous penser à des moments où l'entraîneur a bien géré la situation et où l'entraîneur n'a pas bien géré la situation? Quelles étaient les différences dans ce qui a été dit ou fait? Comment vous êtes-vous senti dans chaque situation?
3. Réfléchissez à un moment où vous meniez d'autres personnes dans une entreprise sportive. Y a-t-il des choses que vous avez dites ou faites qu'avec le recul, vous feriez différemment à l'avenir? Que feriez-vous différemment et pourquoi? Comment saurez-vous si votre comportement a eu les effets escomptés?



Termes clés



An interactive H5P element has been excluded from this version of the text. You can view it online here:

<https://ecampusontario.pressbooks.pub/sportsecuritaire/?p=204#h5p-7>



De plus amples recherches

Avec la récente mise en œuvre de l'UCCMS au niveau national du sport, il sera important de rechercher les effets de l'UCCMS : comment les organisations sportives ont-elles mis en œuvre et communiqué l'UCCMS à leurs parties prenantes ? comment l'UCCMS a-t-il affecté les taux de divulgation et de signalement des mauvais traitements ? comment les organisations sportives nationales influenceront-elles l'adoption de l'UCCMS aux niveaux inférieurs du sport; L'adoption de l'UCCMS influencera-t-elle la sensibilisation des parties prenantes aux mauvais traitements et aux conduites interdites ?

Comment l'éducation et la formation sur l'UCCMS seront-elles développées et diffusées et seront-elles efficaces ? Pour un changement de comportement ?



Suggestion de travaux

1. **Créer un environnement sportif sécuritaire, positif et inclusif** : que pourriez-vous faire en tant que dirigeant sportif pour influencer la culture sportive afin qu'elle soit sécuritaire, plus positive et inclusive ? Comment pourriez-vous amener les autres dans ce changement de culture ?
2. **Intégrer la voix des athlètes dans la promotion d'un sport en toute sécurité** : comment pourriez-

vous impliquer les athlètes, leurs contributions et leurs recommandations, dans la conception, la prestation et l'évaluation des programmes sportifs ?

3. **Comparer et contraster** : décrivez une approche de la conception et de la prestation du sport qui illustre une approche de prévention des préjudices. Décrivez une approche qui illustre une approche caractérisée par la sécurité, l'inclusion et le bien-être. Quelles sont les différences et les similitudes entre ces approches ?

Descriptions de l'image

Figure 7.1 Cette fonctionnalité interactive présente six raisons différentes de ne pas signaler les expériences de préjudice. Ils comprennent la peur des répercussions négatives sur leur carrière sportive, les tentatives délibérées de garder le silence, la normalisation, le manque de confiance que quoi que ce soit serait fait au sujet des préjudices qu'ils ont subis, l'absence d'endroit confidentiel pour faire part de leurs préoccupations et le manque de conscience de l'endroit où pour aller avec leurs préoccupations. [retour au texte][retour au texte]

Figure 7.2 Cette figure illustre les quatre étapes suivantes dans la réalisation de l'UCCMS. L'étape 1 consiste à rationaliser le processus indépendant de signalement et de plainte. Le Centre de règlement des différends sportifs du Canada (CRDSC) devra superviser et mettre en œuvre le UCCMS en ajoutant du contenu concernant les processus de signalement, de plainte et d'enquête, les sanctions et un éventuel registre public des personnes sanctionnées. L'étape 2 consiste à assurer l'infusion de l'UCCMS dans tout le système sportif, à tous les niveaux. L'UCCMS devra être adopté à tous les niveaux du système sportif, du sport de base au sport de haut niveau. L'étape 3 consiste à contrer les formes de résistance. La résistance devra être contrée en encourageant le changement culturel en établissant des normes attendues plutôt qu'en établissant des comportements interdits, ainsi qu'en s'adressant aux spectateurs et aux facilitateurs qui enracinent la résistance. L'étape 4 consiste à déplacer l'accent de la prévention des préjudices vers l'optimisation des expériences. Enfin, il faut mettre l'accent sur l'optimisation des expériences sportives, qui se caractérisent par des aspects tels que le plaisir, le sentiment d'accomplissement, l'inclusion, les relations positives, la santé physique optimale, un fort sentiment de soi et le développement des compétences de vie. [retour au texte]



Alexander, K., Stafford, A., & Lewis, R. (2011). *The experiences of children participating in organized sport in the UK*. London: NSPCC.

AthletesCAN. (n.d.). *Consensus statements*. Retrieved November 10, 2021, from <https://athletescan.com/en/athlete-zone/representation/safe-sport/consensus-statements>

Canadian Heritage. (2019, May 21). *Safe sport: Gender equity announcement*. Retrieved November 10, 2021, from <https://www.canada.ca/en/canadian-heritage/news/2019/05/safe-sport-g-ender-equity-announcement.html>

Canadian Heritage. (2021, July 6). Minister Guilbeault announces new independent safe sport mechanism. *Government of Canada*. Retrieved November 10, 2021, from <https://www.canada.ca/en/canadian-heritage/news/2021/07/minister-guilbeault-announces-new-independent-safe-sport-mechanism.html>

Canadian Centre for Child Protection. (n.d.). *Programs & initiatives: Commit to kids*. Retrieved November 10, 2021, from <https://www.protectchildren.ca/en/programs-and-initiatives/commit-to-kids/>

Jacobs, F., Smits, F., & Knoppers, A. (2017). ‘You don’t realize what you see!’: The institutional context of emotional abuse in elite youth sport. *Sport in Society*, 20(1), 126–143. <https://doi.org/10.1080/17430437.2015.1124567>

Kerr, G., & Willson, E. (2020, November 1). New allegations of abuse have grounded Canada’s artistic swimming team. *The Conversation*. Retrieved November 10, 2021, from <https://theconversation.com/new-allegations-of-abuse-have-grounded-canadas-artistic-swimming-team-148407>

Kerr, G., Willson, E., & Stirling, A. (2019). Prevalence of maltreatment among current and former national team athletes. *University of Toronto*. 1-51. https://athletescan.com/sites/default/files/images/prevalence_of_maltreatment_reporteng.pdf

Physical Activity and Sport Act, SC 2003, c 2. <https://laws-lois.justice.gc.ca/eng/acts/p-13.4/20030702/P1TT3xt3.html>

Parent, S., Vaillancourt-Morel, M.-P., & Gillard, A., (2021). Interpersonal violence (IV) in sport and mental health outcomes in teenagers. *Journal of Sport and Social Issues*. <https://doi.org/10.1177/01937235211043652>

Scott, C. D., & Jaffe, D. T. (1988). Survive and thrive in times of change. *Training and Development Journal*, 42(4), p.25.

Smart, Z. (2021, July 2). Heil, top Canadian athletes call on federal government to address gaps in safe sport system. *CBC Sports*. Retrieved November 10, 2021, from <https://www.cbc.ca/sports/olympics/summer/jennifer-heil-canadian-olympians-paralympians-open-letter-1.6088744>

Stafford, A., Alexander, K., & Fry, D. (2015). 'There was something that wasn't right because that was the only place I ever got treated like that': Children and young people's experiences of emotional harm in sport. *Childhood (Copenhagen, Denmark)*, 22(1), 121–137. <https://doi.org/10.1177/0907568213505625>

Stirling, A. E. (2009). Definition and constituents of maltreatment in sport: Establishing a conceptual framework for research practitioners. *British Journal of Sports Medicine*, 43(14), 1091–1099. <https://doi.org/10.1136/bjism.2008.051433>

Stirling, A. E., & Kerr, G. A. (2008). Defining and categorizing emotional abuse in sport. *European Journal of Sport Science*, 8(4), 173–181. <https://doi.org/10.1080/17461390802086281>

Stirling, A. E., & Kerr, G. A. (2009). Abused athletes' perceptions of the coach-athlete relationship. *Sport in Society*, 12(2), 227-239. <https://doi-org.myaccess.library.utoronto.ca/10.1080/17430430802591019>

Vertommen, T., Schipper-van Veldhoven, N., Wouters, K., Kampen, J. K., Brackenridge, C. H., Rhind, D. J. ., Neels, K., & Van Den Eede, F. (2016). Interpersonal violence against children in sport in the Netherlands and Belgium. *Child Abuse & Neglect*, 51, 223–236. <https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2015.10.006>

Willson, E., & Kerr, G. (2021). Body shaming as a form of emotional abuse in sport. *International Journal of Sport and Exercise Psychology*, 1–19. <https://doi.org/10.1080/1612197X.2021.1979079>

Willson, E., Kerr, G., Stirling, A., & Buono, S. (2021). Prevalence of maltreatment among Canadian National Team athletes. *Journal of Interpersonal Violence*, 1–23. <https://doi.org/10.1177/088626052111045096>